

Hauterive veut relancer l'idée d'une double fusion à quatre

BRASSAGE DE CARTES Le refus en votations de la fusion à sept communes dans l'Entre-deux-Lacs relance les intérêts de la commune d'Hauterive pour une nouvelle donne.

DEUX FUSIONS AU LIEU D'UNE Le Conseil général altaripien a déposé une motion urgente pour demander aux autres communes d'étudier la variante 2X4.

AGENDA A ce stade, le comité de pilotage n'envisage pas l'incorporation d'Hauterive. Il privilégie un projet rapide avec les six communes qui ont voté oui à la fusion. **PAGE 7**

J.J. Abrams pilote un réveil en force pour la saga «Star Wars»



CINÉMA Après avoir relancé «Star Trek», le réalisateur américain s'attaque à la franchise rivale. Objectif de ce nouvel opus, aujourd'hui en salles sous l'égide de Disney: refaire de cette «guerre des étoiles» un opéra de l'espace gagnant, avec courses-poursuites, vaisseaux spatiaux, et suspense explosif... **PAGE 14**



REFONTE DU CYCLE 3
2e volet de notre série «Ils racontent la nouvelle 9e»
PAGE 3

MONTALCHEZ
Une bien encombrante ruine en plein village
PAGE 6

VOLLEYBALL
Le NUC veut terminer le travail à Innsbruck
PAGE 23

LA MÉTÉO DU JOUR

pied du Jura	à 1000m
5° 10°	3° 7°

SOMMAIRE
Télévision **PAGE 11** Feuilleton **PAGE 25**
Cinéma **P. 12 ET 14** Carnet **P. 26-27**



CONSEIL DES ÉTATS Un tout petit geste pour les victimes de l'amiante

Le Conseil des Etats ne tient pas compte de l'effet à long terme des substances cancérogènes de l'amiante. Par contre, les victimes de l'amiante devraient avoir un an pour faire valoir leurs droits, même si leur action en justice est prescrite. **PAGE 15**



TENNIS DE TABLE Ding Yi, 56 ans, et un coup de raquette magique

Le talent ne connaît aucune limite d'âge. Du haut de ses 56 ans, Ding Yi est la vedette du TC Cortaillod, qui milite en LNA. Avec quatre participations aux JO, l'Austro-Chinois apporte son expérience et son savoir-faire au club. **P. 20 ET 21**



L'INVITÉ



RÉMY
COSANDEY
ANCIEN
CONSEILLER
COMMUNAL
AU LOCLE

Le règne des hypocrites

Je fais de la politique depuis plus de 50 ans. Pendant longtemps, j'ai côtoyé des élus et des militants qui faisaient ce qu'ils disaient et disaient ce qu'ils faisaient. Que je partage ou non leurs idées, j'ai toujours eu pour eux de la considération car j'affirme que chacun a le droit d'avoir ses opinions (à condition bien sûr qu'elles soient compatibles avec nos institutions démocratiques et avec les droits de l'Homme) et qu'il convient de les respecter. On se bat pour ou contre des idées, pas pour ou contre des personnes.

Depuis quelques années, je constate malheureusement qu'il y a un fossé entre les paroles et les actes, que ceux qui font de la politique sont de moins en moins cohérents. On pourrait s'étonner de l'attitude de certains pays qui bombardent Daech et qui font du commerce d'armes avec l'Arabie Saoudite, pays obscurantiste dont la pratique du wahhabisme a engendré l'Etat islamique. Sur le plan suisse, on pourrait stigmatiser l'UDC qui prétend qu'il faut aider les réfugiés dans les pays voisins de ceux d'où ils viennent et qui prônent en même temps une diminution de l'aide au développement.

Mais restons dans le canton de Neuchâtel et commençons notre tour d'horizon de l'hypocrisie ambiante par le Conseil d'Etat. Celui-ci souligne qu'il veillera à tout mettre en œuvre pour construire un canton fort et solide, en ne laissant aucune

région et aucune personne sur le bas-côté. Or, que fait-il? Il concentre majoritairement les infrastructures sur le Littoral et réduit presque de moitié la part communale de la rétrocession de l'impôt sur les frontaliers. Et quelles sont les communes qui perdront des millions de francs? Elles sont toutes situées dans les Montagnes neuchâteloises (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Brenets) et dans le Val-de-Travers. Sans commentaire!

Les députés libéraux-radicaux et UDC ont réussi à contraindre l'Etat à réduire ses dépenses de plus de 160 millions de francs, ce qui a obligé le gouvernement à prévoir le report de quelques dizaines de millions de francs sur le dos des communes. Aussitôt, les mêmes députés s'insurgent parce que les communes dans lesquelles ils habitent devront peut-être augmenter leurs impôts. Vous avez dit cohérence?

Et Hughes Chantraine? L'ancien président cantonal de l'UDC neuchâteloise a osé dire «bon débarras» au départ du conseiller communal Pierre-André Monnard. Celui-ci rappelons-le, a commis une erreur d'appréciation mais n'a

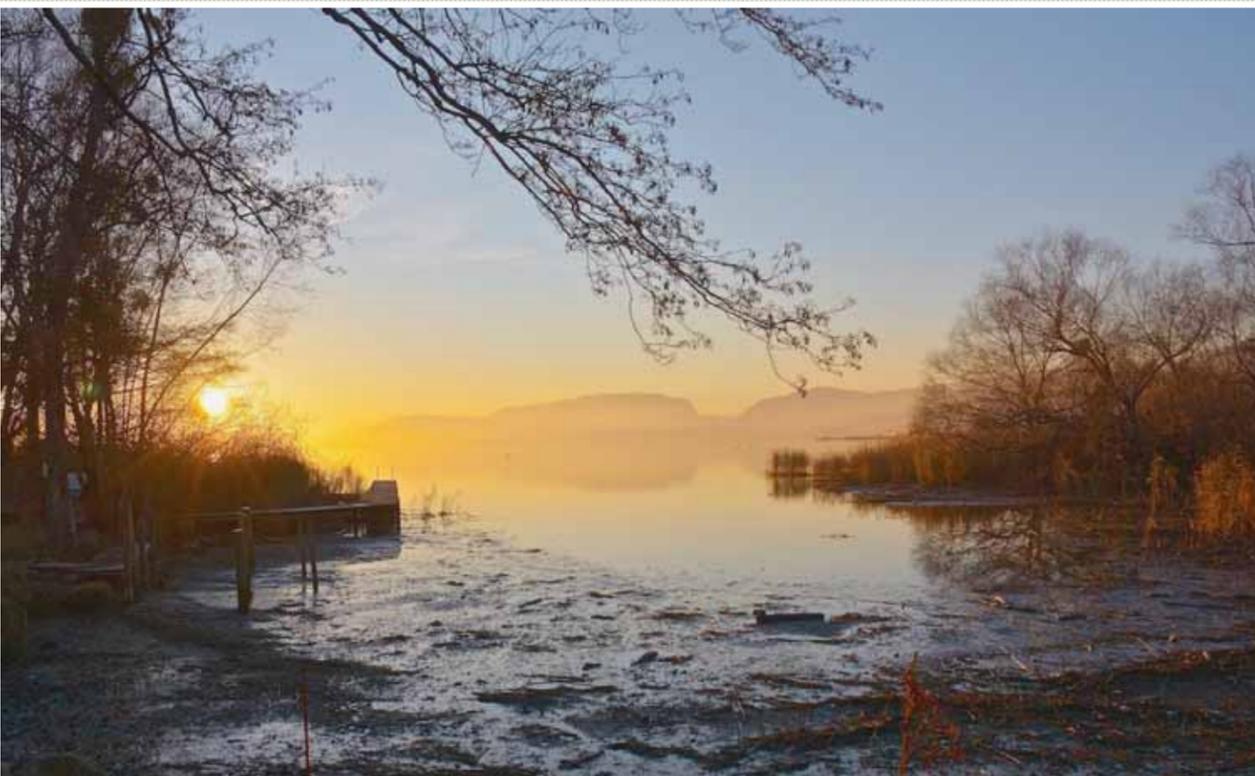
pas fait perdre un seul franc la Ville. Et M. Chantraine, président de la commission financière, n'a pas été capable de voir l'erreur. Et, de plus, on ne l'a pas entendu dénoncer un emprunt toxique (qui coûte des millions de francs par année) contracté avant l'entrée en fonction de M. Monnard par un ancien président de commune qui est maintenant conseiller d'Etat!

Les socialistes chauds-de-fonnières ne sont pas en reste. A propos de la circonscription électorale unique proposée par le gouvernement, beaucoup d'entre eux ont une attitude ambiguë: ils y sont favorables pour ne pas déplaire à leurs conseillers d'Etat et opposés pour ne pas déplaire à leur électeur. Souhaitons qu'ils se déterminent avant les élections communales!

Terminons en attribuant le bonnet d'âne à la Ville de Neuchâtel qui n'a pas voulu d'une crèche au pied de son sapin. Sous prétexte de «politiquement correct» et de laïcité, elle a oublié les racines chrétiennes de notre pays et ouvert une polémique qui fera plus de dégâts que la présence d'une crèche. ●

... la Ville de Neuchâtel (...) a oublié les racines chrétiennes de notre pays et ouvert une polémique qui fera plus de dégâts que la présence d'une crèche.

LE CLIN D'ŒIL



POÉTIQUE Toute la magie d'un coucher de soleil.

PHOTO ENVOYÉE PAR MONIQUE BOCCARD, DE CERNIER



COURRIER
DES LECTEURS

FUSIONS

Aller de l'avant

Après l'échec d'une entité communale à sept, il s'est avéré que les six communes de Lignières, Enges, Cornaux, Cressier, La Tène et Saint-Blaise ont dit oui à une fusion, avec à chaque fois, deux tiers des votants. Il convient de remercier et féliciter les électrices et les électeurs qui ont pris une bonne décision, riche de promesses pour l'avenir de nos populations. Merci aussi à toutes les personnes qui se sont engagées avec cœur pour ce mariage historique. Le comité de pilotage, déjà en tout début d'après-midi le 29 novembre à Cornaux, s'est rendu compte qu'il fallait agir vite pour respecter un vote citoyen. Je dis à tous les membres de ce comité remanié le soutien de toutes celles et tous ceux qui veulent voir aboutir leur choix net et légitime. Une commune scrute l'horizon, une autre aura tout le temps de regretter d'avoir clos ses portes. L'heure est à l'action. En avant.

Serge Mamie, président du comité de soutien à la fusion (Saint-Blaise)

HÔPITAUX NEUCHÂTELOIS

Il n'est jamais trop tard

En cette période de Noël, nous sommes souvent sollicités par différentes associations caritatives. Certains pays défavorisés manquent, entre autres, cruellement d'infrastructures médicales et d'hôpitaux en particulier. Soit. Aidons-les de notre mieux à construire ces hôpitaux indispensables. Mais chez nous, que faisons-nous? Juste le contraire!

Nos hôpitaux, on les démonte, on les démantèle. Les Cadolles, La Béroche... riche canton qui a pu et peut se le permettre! J'en ai honte et je comprends de moins en moins. Nos hôpitaux sont saturés, on garde les patients le minimum de temps, quitte à les voir revenir quelques jours plus tard. Bien sûr, il y a les aides à domicile. Pourtant, les patients nécessitant des soins de réadaptation (et ce sera de plus en plus fréquent, la population vieillissant), bénéficient d'excellents traitements à La Béroche et à Couvet, entre autres. Sans parler des places de parc disponibles pour les visiteurs. Ces derniers contribuent aussi à la guérison des malades lorsqu'ils peuvent leur rendre visite aisément et soulager parfois aussi le personnel hospitalier. Malheureusement, La Béroche va passer à la trappe et Couvet suivra. Je me réveille... enfin et ces démantèlements me font très mal. Toutes les très nombreuses études et restructurations de nos «chers» hôpitaux ont déjà coûté beaucoup d'argent même si le maître mot est «économies». Je me répète. Les gens vivent de plus en plus longtemps, les traitements augmentent et les soins de réadaptation aussi. Pourquoi fermer La Béroche? Pourquoi transférer tous ces soins ailleurs? Et pour Couvet aussi? La population neuchâteloise a droit à des soins de proximité. Neuchâteloises, Neuchâtelois, réagissons pour stopper ces démantèlements avant qu'il ne soit trop tard. Gardons nos structures existantes. C'est là mon vœu le plus cher pour la nouvelle année.

Hélène Henriques-Roggo (Boudry)

RAPPEL

RÉSERVES La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.

LONGUEUR Les textes seront limités à 1500 signes.

TU AS ENTRE 5 ET 15 ANS? PARTICIPE À NOTRE CONCOURS!

TON DESSIN DE NOËL
À LA UNE DES QUOTIDIENS

L'EXPRESS L'Impartial

Voir ton dessin paraître en Une de L'Express et de L'Impartial du 24 décembre? C'est possible! Si tu as entre 5 et 15 ans et que tu es inspiré par la magie de Noël, prends une feuille de format A4 et peins, colle, dessine, n'hésite pas à laisser parler ton imagination en format hauteur ou largeur, c'est toi qui décides.

Avec un peu de chance, ton dessin sera choisi par le jury de la rédaction et embellira la Une des quotidiens neuchâtelois.

Toutes les œuvres paraîtront également sur notre site internet Arcinfo.ch dès le lundi 21 décembre à midi.

Les internautes pourront choisir de leur côté leur dessin préféré qui sera, lui, sur la page d'accueil du site le 24 décembre. Tous les chefs d'œuvre seront d'ailleurs publiés le même jour dans les journaux dans une double page.

Prêt à participer? Envoie ton dessin jusqu'au dimanche 20 décembre 2015 à minuit à l'adresse: Rédaction de L'Express-L'Impartial; Dessin de Noël; Rue Pierre-à-Mazel 39; 2001 Neuchâtel. Tu peux aussi le scanner et l'envoyer par e-mail à: noel@lexpress.ch ou noel@limpartial.ch.

N'oublie pas d'indiquer ton nom, ton prénom, ton âge et ton adresse. Amuse-toi bien!

INFO

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: redaction@lexpress.ch – Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: redaction@limpartial.ch

ÉCOLE Deuxième rendez-vous avec nos «cobayes» qui testent les changements. 9e Harmos, long fleuve tranquille?

DE QUOI PARLE-T-ON?

En août dernier, vous avez fait connaissance avec Malaïka, Gauthier, Bryan, Dimitri, Cassandra et Sara. Six parmi les 1900 élèves qui découvrent cette année avec leurs professeurs la nouvelle 9e Harmos. Fini les sections, tous les ados sont désormais mélangés. Hormis pour les maths et le français où ils sont répartis par niveau (1 étant les «moins bons», 2 «les meilleurs»). En août, nos six «cobayes» nous racontaient comment ils appréhendaient cette fameuse année. Quatre mois plus tard, comment vont-ils?

SOPHIE WINTELER

Franchement, ils pètent la forme. Bon, ce sont des ados. Qu'il faut aller chercher pour qu'ils se livrent. Normal, de plus, ils ne se connaissent pas car ils viennent des six districts du canton et se voient pour la deuxième fois. Il y aura en tout quatre rendez-vous d'ici à la fin de leur 9e Harmos en juin 2016. En résumé, ils n'ont pas l'air trop traumatisés suite au «tremblement de terre» annoncé avec la refonte du cycle 3 (9, 10 et 11e).

ALORS, HEUREUX?

Grand soupir collectif. Ils se regardent en coin et hochent tout la tête en signe de oui. Puis Sara, avec un énorme sourire, se lance. «J'adore! Surtout qu'une des profs ne vient jamais et qu'il n'y pas de remplaçant. Mais alors quand elle est là, ça fonce. J'aime bien car je suis dans une classe où ça swingue, où les profs doivent faire beaucoup de discipline. Il y a pas mal d'élèves qui ont redoublé ou qui viennent d'autres collèges. Ce n'est vraiment pas facile pour les enseignants, ils doivent régler plein de problèmes.» Du coup, ils travaillent moins, non? «Oui mais ça ne m'affole pas. Ça va plutôt bien.»

CLASSES HOMOGENES?

Une des grandes inquiétudes du nouveau système était justement la question de l'homogénéité des classes vu qu'il n'y a plus de sections. Gauthier raconte que dans les branches qui ne sont pas à niveaux (toutes hormis maths et français) «il y a beaucoup de différence entre les élèves. Certains n'aiment pas l'école et ne sont pas scolaires. C'est le bronx parfois et on est freiné. C'est dur pour les profs de faire avancer ceux qui le veulent».

Bryan constate lui qu'ils sont quatre à être bien plus «forts dans certaines branches. C'est parfois lourd car on fait les exercices alors que les autres attendent simplement les corrigés pour mettre les réponses» Pour les quatre autres,

la disparité de niveau n'est que peu ressentie.

LA VALSE DES COURS

Tous découvrent avec pas mal de bonheur la joie de changer souvent de classes. Dimitri: «Certains restent plus souvent que moi dans notre classe. Moi, je me balade beaucoup et je dois faire attention d'avoir toujours les bonnes affaires». Gauthier trouve ça «cool, car on peut parler dans les couloirs et que les profs sont souvent en retard car ils naviguent aussi beau- coup».

DITES COHESION

Avec ces migrations, Bryan relève que leur classe est moins soudée. Même constat pour Cassandra. «J'ai dû me recréer un cercle d'amies en début d'année car j'ai été séparée de mes copines. Mais d'un côté, c'est bien car je connais plus de monde maintenant. On est aussi plus turbulents.» «Moi, je suis toujours avec ma meilleure amie et je connais du monde dans chaque classe, ça ne me dérange pas», contre Malaïka.

LES CASIERS COMME AUX ETATS-UNIS

A force de se balader, ils ont du coup dû apprendre à s'organiser avec leurs affaires. Certains collègues ont installé des casiers. «C'est le bazar», assène justement Malaïka. «Il ne faut pas perdre la clef, avoir des bonnes affaires dans le casier et qu'il soit rangé. Et puis, ils sont plus petits que dans les films!», dit en rigolant la Chau-de-Fonnière. Dans le collège de Gauthier, ils sont dans la classe

et pour Cassandra «c'est la classe! Le sac est moins lourd mais il faut pas oublier les affaires quand on rentre». Bref s'organiser, toujours et encore.

NIVEAU 1, 2: DUR, DUR?

Quatre sont en niveau 2 dans les deux branches et deux en 1. Comme dit Cassandra «j'aurais des meilleures notes si j'étais en 1.» Elle ajoute qu'«être en 1, ce n'est de loin pas la catastrophe, faut arrêter». Tous avouent bosser «moyen». Ils notent aussi qu'en général, les travaux écrits sont les mêmes pour tous. C'est le barème et parfois le nombre d'exercices qui changent suivant le niveau. Il y a parfois les mêmes contrôles pour toutes les classes. Le seul qui va tenter un passage est Bryan qui compte monter en 2 en français. «Il y a toute une marche à suivre. En plus d'avoir au moins 5, il y aura des discussions en fin de semestre avec les profs et les parents. On nous a expliqué clairement le processus. J'espère que j'y arriverai.»

LES ÉPREUVES DE COMPÉTENCE

Ils font la grimace quand on parle des fameuses épreuves de compétence qu'ils passeront au printemps, en allemand, anglais et sciences. Le résultat comptera comme une note dans chaque branche et la moyenne de fin d'année définira s'ils iront en niveau 1 ou 2.

Dimitri avoue que ça le stresse un peu, Gauthier «qu'il faudra avoir une bonne note et confirmer avec l'examen». Sara pense que ce sera «super dur» dans ces trois branches, elle qui souhaite aller en 2 en allemand et en anglais.

PARENTS RASSURÉS

Et leurs parents sont-ils inquiets par ces nouveautés? A les entendre, bien moins que l'an passé. Comme les profs d'ailleurs qu'ils trouvent plus «clairs» dans leurs explications concernant la nouvelle donne.

«Mon père n'est pas content quand j'ai des heures de retenue mais sinon...» lâche Sara. Malaïka, Cassandra et Dimitri notent que le flot de questions du début d'année s'est tari. Il y a aussi eu la distribution d'une brochure explicative qui a aidé. «L'an passé, il y avait plein de séances et de feuilles pour eux et les profs n'étaient parfois pas clairs», relève Gauthier. «Maintenant ça va.» Quant aux parents de Bryan «ils sont moins stressés». Allez, on range les cahiers dans les casiers et place aux vœux de Noël. ◉



Durant toute l'année scolaire 2015-2016,

ils scrutent pour nous la nouvelle 9e Harmos. De haut en bas

et de gauche à droite: **MALAÏKA**, 13 ans, va au collège Numa-Droz de La Chau-de-Fonds. **GAUTHIER**,

12 ans, est de Travers et se rend au collège de Longereuse à Fleurier. **BRYAN**, 12 ans, suit les cours du collège de Beau-Site au Locle.

DIMITRI, 13 ans, est élève au collège des Sablons de Neuchâtel. **CASSANDRA**, 13 ans est au collège de la Fontenelle à Cernier.

Et **SARA**, 13 ans, habite Rochefort, va à Cescole, à Colombier.

PHOTOS DAVID MARCHON/PHOTOMONTAGE FRANÇOIS ALLANOU

Une sélection professionnelle, aussi pour les particuliers.



Des produits de qualité à venir chercher directement sur place.*

*Vente uniquement sur commande



Fine de Claire CHF 1.20 la pce

Huître creuse affinée en « Claire » à Marennes-Oléron, d'où son nom « Fine de Claire ». Elle peut, selon les saisons, prendre une couleur verte à l'intérieur

L'huître Rose (Tarbouriech) CHF 2.70 la pce

Produit très haut de gamme, l'huître Spéciale Tarbouriech subit des exonérations pouvant aller jusqu'à plusieurs jours durant tout le cycle de sa croissance. Disponible en coffret Seven 7 pièces.

D'autres sortes d'huîtres sont disponibles



Saumon Fumé Écosse CHF 49.50 / kg
Saumon Fumé Norvège CHF 35.80 / kg

Saumon de Norvège ou d'Écosse, en paquets de 200g, 300g ou 500g.



Foie gras CHF 39.90 la pce de 250 gr

Torchon de foie gras élaboré pour la maison Lehnherr par la maison Castaing

Découvrez notre catalogue sur notre site ou appelez-nous. Nous nous ferons un plaisir de prendre vos commandes.

adresse: **Lehnherr SA**
Chapons-des-Prés 18
CH-2022 Bevaix NE

mail: **info@lehnherr.ch**

tél: **032 755 72 75**

www.lehnherr.ch

TABLEAUX

19^e siècle à vendre

Banca Popolare di Sondrio (BPS)
Rue de l'Hôpital 7 à Neuchâtel
Tél. 058 855 46 02

LA FOULY/VAL FERRET/VS

Hiver: ski-randonnées-freeride-raquettes
Été: étape TMB
Nuitée dans une auberge en bordure des pistes de ski **dès Fr. 30.-/nuit**
Familles/groupes/sociétés, etc.
Possibilité de repas
info@aubergedesglaciers.ch
Tél. 027 783 11 71

À VENDRE ET À LOUER

VEX Valais villa 6½ p
Villa lumineuse, terrain 1200 m²
Vue grandiose plaine du Rhône, bordure forêt, proche commodités, 10 min. Sion, 15 min. télécabine Thyon 2004 830'000 direct propriétaire 079 233 20 42

Cortailod

Au milieu des vignes

Bel appartement de 2 pièces

- Séjour avec balcon
- Cuisine parfaitement agencée
- Loyer CHF 1'200.- + charges

Renseignements et visites:
032 729 00 65 ou 079 240 67 70

SMS-immobil: www.fidimmobil.ch/sms



Fbg de l'Hôpital 13, Neuchâtel - www.fidimmobil.ch

NOUS LOUONS

A La Chaux-de-Fonds, Musées 58
(Accès direct et sécurisé)

- Emplacement idéal: à proximité de la gare et des commerces, à 2 minutes de l'avenue Léopold-Robert
- Bureaux modulables de 280 m²
- 9 pièces, 2 WC, cuisine agencée
- Immeuble rénové et muni de systèmes de sécurité (caméras, fermeture automatique des portes, ...)
- Accès direct dans les bureaux depuis l'ascenseur
- 1 grand balcon

Loyer sur demande

Patrimoine Gérance SA T. 032 552 52 52
Rue du Musée 6 M. 079 179 10 80
Case postale 2855 patrimoinegerance.ch
2001 Neuchâtel gerance@patrimoinegerance.ch

DIVERS

FUST

Et ça fonctionne.

Infos et adresses:
0848 559 111
ou www.fust.ch



Echangez maintenant vos superpoints en bons d'achat Fust!



SONY DSC-HX90V
• Capteur CMOS Exmor R 18.2 MP
• Objectif zoom optique 30x
• Viseur OLED • NFC, GPS e WiFi
Fonction No art. 5410918



iPhone 6 Plus 64 Go
* CoopMobile SwissFlat (Fr. 29.90/mois) et plan de paiement (24 x Fr. 36.50), carte SIM Fr. 40.- non incluse

Les vedettes en multimédia!



229.- au lieu de 499.-
-54%
10.1" 2 Go RAM SSD de 32 Go

699.- au lieu de 1399.-
-50%
15.6" 8 Go RAM SSD de 256 Go

TAB-P1006WKB-3G
• Processeur Intel Atom Z3735F 1.33 GHz jusqu'à 1.83 GHz No art. 6979766

Pavilion 15-ab295nz
• Processeur Intel Core i7-5500U 2.4 GHz jusqu'à 3.0 GHz • Intel HD Graphics No art. 6979761



SAMSUNG UE55JS8080
• 2x DVB-T/C (CI+), 2x DVB-S2 • SUHD offre de magnifiques couleurs lumineuses • Smart TV: Internet, Netflix, YouTube, facebook, etc. No art. 981663

Votre annonce porte ses fruits – à plus forte raison avec nous.

Conseil et vente d'annonces:
Publicitas S.A.
T 032 729 42 42
F 032 729 42 43

www.publicitas.ch/neuchatel



aux paniers gourmands

le cadeau idéal et original pour tous les indécis!

spécialités de nos régions et du terroir: toujours bienvenues et appréciées!

horaires: lundi 13h00 – 19h00, mardi, mercredi, vendredi 09h00 – 19h00, jeudi 09h00 – 20h00, samedi 08h00 – 17h00
aux paniers gourmands / place coquillon 2 / 2000 neuchâtel / 032 717 78 98 / auxpaniersgourmands@ne.ch / www.ateliersphenix.ch

Cherchez le mot caché!

Insecte, un mot de 8 lettres

Les mots cachés paraissent chaque lundi, mercredi et vendredi

R	E	V	A	R	G	E	E	T	S	E	G	X	S	E
S	N	R	E	S	I	R	F	Z	Y	A	A	U	F	G
C	I	A	E	E	P	R	F	R	E	I	N	A	I	I
A	O	B	G	G	N	E	R	A	H	L	N	T	T	E
P	T	U	E	I	E	I	R	E	T	T	E	V	A	N
R	E	E	R	R	R	L	G	G	R	R	X	M	G	L
I	B	R	T	S	B	O	L	A	E	T	E	G	E	P
C	E	U	O	O	E	U	Q	I	S	U	M	N	N	A
E	E	T	L	N	K	V	N	A	A	A	Y	A	R	D
N	E	U	E	A	E	A	R	E	I	D	O	L	E	M
T	N	O	C	V	M	L	P	R	I	O	E	S	G	I
R	I	C	O	H	I	A	B	I	M	N	P	M	N	R
E	H	T	N	A	C	A	N	I	A	I	R	E	A	E
R	C	R	U	E	G	A	N	D	G	S	D	A	R	R
E	E	M	G	I	N	E	S	S	E	T	I	V	G	A

- | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|----------------------------|--|---------------------------|--------------------------|------------------------------------|-----------------|----------------|---------------------------|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------------------------|-----------------------|------------------|---------------|
| A Acanthe
Admirer
Adonis
Airbag
Amande
Annexe
Asperge | B Bétoine
Brebis | C Caprice
Centrer
Course
Couture | E Echine
Enigme | F Frein
Friser | G Garnie
Geste
Graver | H Hareng | I Image | L Légère
Lierre | M Manière
Médaille
Mélèze
Mélodie
Musique | N Nageur | O Ocelot | P Péroné | R Ranger | S Sagine
Santal
Slang | T Taux
Tsar | V Vitesse | Y Yard |
|--|----------------------------|--|---------------------------|--------------------------|------------------------------------|-----------------|----------------|---------------------------|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------------------------|-----------------------|------------------|---------------|

La solution de la grille se trouve en page 27

CULTURE Enveloppe des subventions inchangée, mais moins de projets financés.

Le canton veut mettre fin à la politique de l'arrosoir

DANIEL DROZ

«La politique de l'arrosoir ne satisfait ni les acteurs culturels ni nous-même», confie Zsuzsanna Béri, cheffe du service de la culture du canton de Neuchâtel. L'Etat revoit sa copie et met en place de nouveaux instruments. En clair, il distribuera toujours environ 2,5 millions de francs de subventions chaque année, mais à moins de monde. La nouvelle politique a été présentée à une grosse centaine d'acteurs culturels lundi soir. Le projet a été «étonnamment bien accueilli», se réjouit Alain Ribaux, le conseiller d'Etat en charge du domaine.

«Le canton fixera les domaines prioritaires et des critères sélectifs», ajoute-t-il. «La politique culturelle n'est pas seulement dirigée vers les acteurs culturels mais aussi vers le public, les publics», relève-t-il. «Il faut recentrer les priorités de l'Etat sur les activités cantonales.» Et de constater aussi que la donne a passablement évolué. Les sources de financement sont plus étendues. Grâce à «l'émergence de grandes communes qui ont davantage de moyens pour la culture de proximité» et «l'arrivée de nouveaux soutiens», explique-t-il en citant Viteos et la Fondation du Casino de Neuchâtel.

Evénements fédérateurs

Le canton appuiera en priorité «les projets mobilisateurs qui fédèrent les talents, les énergies et les professionnels», précise Alain Ribaux. Ainsi que la diffusion à l'extérieur du canton. Une manifestation phare par district serait financée. Le Niff, Môtiers Art, la Plage des Six-Pompes et les Jardins musicaux devraient faire partie du lot. Du côté du Locle, il faudra trancher, dit le conseiller d'Etat. Entre Le Corbak, les Promos et le Rock Altitude.

L'Etat de Neuchâtel mettra aussi la main à la poche, l'an prochain déjà, pour soutenir le projet de scène suisse en Avignon, lancé la semaine dernière. De même, pour la littérature, il entend «injecter de l'argent en direc-



Le canton soutiendra des événements fédérateurs comme la Plage des Six-Pompes à La Chaux-de-Fonds.

KEYSTONE



«La politique culturelle n'est pas seulement dirigée vers les acteurs culturels mais aussi vers le public.»

ALAIN RIBAUX CONSEILLER D'ETAT EN CHARGE DE LA CULTURE

tion des éditeurs qui publient de la littérature romande», détaille Zsuzsanna Béri.

Pour fixer cette politique, de nouveaux instruments seront mis à disposition des acteurs culturels, par exemple des conventions pluriannuelles. «Ça permet de travailler dans la durée, d'instaurer un dialogue et de suivre l'évolution», estime la cheffe de service. Des enveloppes dédiées aux projets remplaceront le fonds cantonal d'encouragement à la culture, qui disparaîtra en 2017. «Pour que le soutien de l'Etat soit important, il y aura un plafonnement du nombre de projets.»

Des commissions, déjà en place, et des jurys décideront quels projets mériteront d'obtenir un soutien. Dans cette intention, une grille de lecture a aussi été préparée. «C'est une demande

des milieux culturels», précise la cheffe de service. L'impartialité des instances est garantie, disent les autorités.

Début 2016, le site internet du service de la culture deviendra le lieu unique pour le dépôt des demandes de subvention. Une plateforme électronique, Culturac, «permet de déposer toute une série de projets en ligne», précise Zsuzsanna Béri. «Elle permet aussi aux jurys de consulter les dossiers à la maison et aux acteurs culturels d'enregistrer une base de données.» Elle fonctionne déjà dans plusieurs cantons romands. Pro Helvetia l'utilise aussi.

Médiation

Un accent particulier sera aussi mis sur la médiation culturelle. Pour garantir «un accès plus grand à la culture à l'intérieur

du canton. Pour renouveler le public et aussi attirer les jeunes», relève encore le conseiller d'Etat. Dans ce contexte, un agenda, destiné au jeune public et édité en collaboration avec les villes de La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, existe déjà. «Dans le prolongement de cette action, le service de la culture soutiendra l'introduction de la carte '20 ans/100 francs.'» Cet abonnement général doit encourager les adolescents «à entrer dans les salles de spectacles, à fréquenter les musées». ●

EN CHIFFRES

5 millions de francs, le montant consacré par le canton aux subventions culturelles en 2014, dont plus de 2,5 millions pour la lecture et les bibliothèques. Les activités muséales n'entrent pas dans ce compte.

1,2 million de francs sont attribués aux arts de la scène; un peu plus de 560 000 pour la musique; environ 154 000 pour les arts plastiques; 32 000 pour la littérature; 387 500 pour le cinéma et 16 000 pour la médiation culturelle.

JUSTICE

Frédéric Hainard n'a pas violé le secret de fonction

Objet d'une plainte de la commission de gestion et des finances du Grand Conseil pour violation du secret de fonction dans une affaire datant de décembre 2010, l'ancien conseiller d'Etat Frédéric Hainard est libéré de toutes poursuites pénales. Le 8 décembre, le procureur général du canton de Neuchâtel a classé l'enquête ouverte contre l'ancien conseiller d'Etat, a-t-il communiqué hier.

Nous avions révélé le mois dernier (notre article du 12 novembre) l'existence de cette affaire, non jugée depuis cinq ans.

L'affaire Fatmir

L'affaire, dans laquelle l'Etat était partie plaignante, est liée à la Commission d'enquête parlementaire (CEP) instituée dans le cadre de l'affaire Hainard.

Dans le but de prouver que le département qu'il avait dirigé avait hérité d'un certain nombre de problèmes qu'il avait dû résoudre, il avait déposé un classeur contenant des pièces à l'appui de ses dires. Parmi ces pièces figuraient des documents en lien avec la fameuse affaire Fatmir (notre article du 21 mai 2010). Ce pseudonyme désigne un jeune étranger ayant eu maille à partir avec la justice et qui avait bénéficié d'une aide à la réinsertion décidée sur une base légale discutable, par le conseiller d'Etat Bernard Soguel. La CEP s'était estimée incompétente. Frédéric Hainard avait alors remis le même classeur à des membres de la commission de gestion, ainsi qu'au président du Grand Conseil.

En classant l'affaire, le procureur note que la remise de documents confidentiels à une autorité elle-même soumise au secret de fonction ne pouvait pas constituer une violation dudit secret.

Contexte pris en compte

En revanche, la remise des mêmes documents à la présidence du Grand Conseil, qui n'y est pas soumise, était en soi illicite. Ce constat juridique ne suffit pas, toutefois, pour justifier une poursuite pénale, estime le procureur.

«Dans le contexte de l'époque dont on ne saurait sous-estimer la charge psychologique», le procureur relève que l'on ne peut pas reprocher à Frédéric Hainard de n'avoir pas analysé la question du secret de fonction, qui n'avait pas été comprise de la même manière par toutes les personnes concernées. Ainsi, la commission de gestion avait dénoncé un acte finalement considéré comme licite, alors que la présidence du Grand Conseil n'avait pas dénoncé le même acte, alors que son caractère licite paraissait plus discutable. Quant à la CEP, liée par le secret de fonction, elle avait transmis le classeur au bureau du Grand Conseil, instance non liée par ledit secret.

Le procureur estime que le comportement de Frédéric Hainard en la circonstance relève de l'erreur de droit. Il le libère en conséquence de toute poursuite pénale.

L'affaire est donc close, les frais laissés à la charge de l'Etat, sans indemnités. ● LBY - COMM



Une affaire datant de la Commission d'enquête parlementaire destinée à faire la lumière sur les actes reprochés au conseiller d'Etat Frédéric Hainard trouve son épilogue cinq ans plus tard. LUCAS VUITEL

«Ils sont parvenus à réunir les acteurs»

Le conseiller d'Etat Alain Ribaux se «dit déçu en bien» de la réaction des milieux culturels invités lundi soir au Château. Coup de sonde chez trois d'entre eux. Même si l'«excellence» à laquelle l'Etat aspire la laisse dubitative, Ophée del Coso, directrice des salles du Casino et de La Grange au Locle, se veut optimiste. «Monsieur Ribaux et Madame Béri ont annoncé ce qui devait être fait. La médiation a été réussie puisqu'ils sont parvenus à réunir les acteurs, les faire discuter tout en laissant la place aux échanges informels.» Ophée del Coso salue par ailleurs l'introduction de la carte «20 ans/100 francs», une innovation qui nous vient du Valais. La preuve pour elle que les pouvoirs publics ne tentent pas à tout prix de réinventer la roue et savent s'inspirer de ce qui se fait dans d'autres cantons.

Georges Grillon, organisateur du Buskers Festival de Neuchâtel, n'est toujours pas sûr de savoir pourquoi il a été convoqué lundi



Les Jardins musicaux à Cernier: manifestation phare du canton. ARCHIVES RICHARD LEUJENBERGER

soir. «Personne n'est parti en craignant pour ses subventions, les changements annoncés sont plutôt de nature formelle.» Même si le principe général a été donné, «un doute subsiste quant à sa mise en application». Mais pas de nuages à l'horizon pour le Buskers Festival puisque les subventions pour la prochaine édition sont déjà assurées.

Valentin Raymond, co-directeur des Jardins musicaux de Val-de-Ruz à Cernier, décrit une séance rassurante. C'est dans une atmosphère «bon enfant» que le département a affirmé hier son soutien à la culture. Sans ressentir de changement d'orientation. «La culture a été présentée comme un outil de rayonnement du canton.» Il se réjouit du soin apporté aux acteurs culturels. Pour ce qui est des modifications techniques, «il s'agit de voir à l'usage, même si la nouvelle plateforme informatisée ne permettra probablement pas une communication subtile». ● VJA

ARC JURASSIEN

Réductions d'énergies

Le deuxième bilan énergétique du Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ) montre une réduction des consommations primaires, entre 2010 et 2014, à hauteur de 7% de l'énergie globale. «Ce résultat encourageant est dû aux diverses mesures d'amélioration prises par les propriétaires de bâtiments et les entreprises», indique le RVAJ dans un communiqué. «Mais la part principale de cette évolution est à mettre au crédit des collectivités publiques qui ont amélioré la qualité de l'électricité distribuée sur leurs territoires en recourant davantage aux énergies renouvelables.»

Le programme «énergie» du RVAJ «a l'ambition de profiler l'Arc jurassien comme région phare par rapport aux questions énergétiques». Les actions déployées dans ce programme tendent à rapprocher les communes impliquées de la société dite «à 2000 watts».

La démarche a été entreprise par les communes de Bienne, Delémont, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Neuchâtel, Moutier, Orbe, Porrentruy, Sainte-Croix, Saint-Imier, Tramelan et Val-de-Travers. La coordination du programme est assurée par l'association Ecoparc, basée à Neuchâtel. ● RÉD - COMM

6 RÉGION

MONTALCHEZ Huis clos à la légalité discutable au Conseil général.

Gros malaise autour d'une ruine

FRÉDÉRIC MÉRAT

C'est un serpent de mer à Montalchez. Depuis des années, une ferme en ruine suite à un incendie contrarie le village de quelque 250 habitants. Les autorités refusent toujours de porter ce dossier sur la place publique.

Lundi soir, un huis clos à la légalité discutable était à l'ordre du jour de la séance du Conseil général de la commune. «C'est le sujet habituel; vous êtes tous au courant», a commencé par dire Daniel Götsch, président du législatif.

Citoyens curieux

Les séances sont publiques, sauf en présence d'un «intérêt prépondérant», a rappelé le conseiller général Daniel Porret: «Je ne vois pas lequel. Je connais plus

« Il faut que la population sache que nous sommes préoccupés. »

DANIEL PORRET
CONSEILLER GÉNÉRAL

de dix citoyens en dehors de ce conseil, qui paient leurs impôts et nous demandent ce qu'on fait. » Jugant elle aussi le huis clos non justifié, Marika Kreis a rebondi: «Il faut montrer que nous ne faisons pas rien!»

Demandant que le huis clos soit voté, Daniel Porret a dit être prêt à l'admettre si «des choses très personnelles» devaient être dites. Mais dans ce cas, un membre du Conseil communal devrait tout de même informer la presse sur ce qui peut être rendu public. «Il faut que la population sache que nous sommes préoccupés», a souligné l'élu, ajoutant que «la peur est mauvaise conseillère».

Ce dossier, «nous l'avons traité en huis clos jusqu'à maintenant», a



Au centre de Montalchez, une ferme est en ruine depuis plus de six ans et demi. ARCHIVES LUCAS VUITEL

répondu Daniel Götsch. Cela doit être fait ainsi «en tout cas encore ce soir, des informations plus personnelles pouvant être mieux exposées. Nous sommes dans un petit village; chacun est voisin de l'autre». Le président du Conseil général a estimé que le secret favoriserait la compréhension de l'affaire. «Sur la place publique, on ne parlera plus que d'une affaire juridique.»

Journalistes exclus

«Tout a été dit», a encore fait remarquer Daniel Porret. «Le Conseil communal a été mandaté pour trouver une solution; la presse serait un élément pour faire pression.» Le conseiller général n'a pas été entendu, le huis clos ayant été dans la foulée accepté par neuf voix contre quatre. Avec notre collègue de la «Feuille d'avis de la Béroche», nous avons été invités à quitter la salle. En notre absence, la discussion, qui devait être courte, aura duré près d'une demi-heure.

«Pour en savoir plus, rendez-vous à la prochaine séance; ce ne sera plus à huis clos», nous a précisé le président du Conseil communal. Quant à la légalité du procédé, il renvoie au règlement communal. «Nous sommes assez grands pour savoir ce que l'on peut faire ou non.»

A priori pas justifié

Contacté par l'administratrice communale avant le Conseil général de lundi soir, le chef du Service des communes, Pierre Leu, a rappelé les conditions d'application du huis clos, très restrictives. «Je n'ai pas eu connaissance d'éléments le justifiant», nous précise-t-il.

Le règlement communal n'a pas été révisé suite à la convention intercantonale sur la transparence en vigueur depuis 2013. Le huis clos n'est permis qu'en cas d'intérêt prépondérant, et «il en faut beaucoup», selon Pierre Leu. En l'absence de justes motifs, une synthèse devra figurer au procès-verbal de la séance. ◉

L'agriculteur concerné s'exprime

Montalchez est encore marqué par l'incendie survenu le 10 mai 2009 en fin de journée. Une centaine de pompiers étaient venus de toute la région pour éviter une extension à d'autres bâtisses. Le sinistre n'avait pas fait de blessé.

C'est une amie de la famille, suicidaire et pyromane, qui avait bouté le feu. Par ce geste, elle espérait pouvoir à nouveau être internée à Préfargier, avait expliqué cette jeune femme à son procès, en juillet 2013.

«Lourd à porter»

Jean-Daniel Porret est l'agriculteur qui exploitait cette ferme, avec son frère, décédé deux ans après l'incendie. «On a tout perdu en quelques minutes; c'est lourd à porter», nous confie ce quadragénaire. Il salue la solidarité dont ont fait preuve «les gens du village» au moment de l'incendie. Il est conscient que la ruine qui trône au centre du village «dérange». Mais, «ce n'est pas un plaisir pour nous non plus».

Avec son amie et ses trois enfants, l'agriculteur vit désormais dans le village voisin de Frensens, entreposant du matériel dans son ancienne ferme. «Au village, on est un peu traité

comme des gitans. On ne sait pas trop quoi faire», relève Jean-Daniel Porret, notant que la commune n'a pas été «très active» dans ce dossier. «Pourquoi on nous laisse comme ça?»

Si l'incendiaire a été condamnée pénalement, son assurance responsabilité civile a refusé de mettre la main à la poche. Elle n'est pas venue à une séance de conciliation où l'agriculteur demandait trois millions de francs d'indemnisation. Pour éviter des frais supplémentaires, Jean-Daniel Porret n'est pas allé plus loin.

Les nouvelles normes ne permettant pas de reconstruire une ferme à la même place, le paysan dispose d'un projet en dehors du village. «Des plans ont été déposés une année après l'incendie.» L'Etablissement cantonal d'assurance et de prévention «serait d'accord de payer. Mais ça ne règlera pas le problème de l'habitation à Montalchez...» Si Jean-Daniel Porret a gardé les murs, c'est pour pouvoir reconstruire. Il refuse de vendre un terrain en mains de la famille depuis plus de cent ans, mais ne peut pas emprunter: «Je ne suis pas crédible auprès des banques». La solution? «Que l'assurance de l'incendiaire entre en matière et ce serait réglé!» ◉

AUTRES OBJETS

CHIFFRES ROUGES C'est à l'unanimité que le Conseil général a approuvé le budget 2016. Il boucle sur un déficit de 180 000 francs, pour des charges de l'ordre du million de francs. Au précédent budget, l'excédent de dépenses était de plus de 110 000 francs. Le représentant de la commission financière a relevé qu'avec le frein à l'endettement, la commune n'allait «pas vers les beaux jours; nous allons griller notre fortune relativement vite». Elle s'élevait à 1,3 million de francs à fin 2014.

INVESTISSEMENT ZÉRO Aucun crédit d'investissement n'est prévu au budget 2016. Il a toutefois été question de la réfection d'un chemin sur un kilomètre et du doublement du système d'approvisionnement en eau. «Nous sommes l'avant-dernière commune du canton à ne pas remplir cette condition», a relevé le Conseil communal. Une subvention accrue devrait être demandée au canton.

CORCELLES-CORMONDRÈCHE Le législatif a refusé lundi soir une baisse du coefficient fiscal.

Séance animée autour du budget et du taux d'impôts

C'est à passé 23h, lundi soir, que le Conseil général de Corcelles-Cormondrèche a mis fin à sa séance. Une séance animée, au cours de laquelle le budget 2016, présentant un léger bénéfice de 25 500 francs, a été accepté par 34 voix pour et une contre.

Si la gauche s'est dite satisfaite par le budget, le PLR ne l'a pas entendu de la même oreille. Son rapporteur Didier Boillat a reconnu que les réformes engagées par le canton produisent des effets sur les communes. Mais il a estimé que les charges maîtrisables n'étaient pas maîtrisées. Et de pointer, notamment, l'augmentation du personnel de 2,5 postes en 2016.

Directeur des finances, le conseiller communal Jean-Marc Nydegger lui a détaillé ces engagements: un agent de sécurité, qui permet de verser moins à la police neuchâteloise et un concierge pour s'occuper de la partie nouvellement construite du collège des Safrières. Quant au troisième engagement, un employé administratif, «il sera effectué uniquement si la fusion (réf: avec Neuchâtel, Peseux et Valangin) est refusée», a-t-il expliqué.

Les débats se sont faits encore plus animés suite à une proposition du PLR de baisser le coefficient fiscal de deux points, pour passer de 74 à 72. Plusieurs voix



Le budget 2016 prévoit un très léger bénéfice. DAVID MARCHON

se sont élevées à gauche pour regretter que la proposition ne soit parvenue aux conseillers généraux que deux jours avant la séance et qu'elle n'ait ainsi pas pu être discutée dans les groupes. «C'est un autogol de ne pas avoir proposé cela à la commission financière», a lâché la socialiste Carine Tacchella.

Le grand argentier Jean-Marc Nydegger a rappelé qu'une baisse de deux points induirait un déficit de 300 000 francs dans le budget. «Et où couper? Dans les patrouilleurs scolaires? Le Noël des personnes âgées?» L'assemblée, à majorité de gauche, a finalement rejeté la baisse d'impôts à 21 voix contre 12. ◉ NHE

MARIN

Sapin du cœur pour Terre des hommes

Terre des hommes (Tdh) Neuchâtel réédite son action de Noël. L'opération «sapin du cœur» se déroulera à Marin Centre, dès demain et jusqu'au jeudi 24 décembre. Des bénévoles se relaieront pendant les heures ouvrables du centre commercial (dimanche 20 y compris) pour vendre symboliquement des rubans qui décoreront un sapin. Le bénéfice de cette vente permettra de financer les programmes de soins de Tdh pour les enfants malades à travers le monde. Robert Bouvier, directeur du Théâtre du Passage, s'associe à cette action et sera présent sur le stand samedi après-midi.

◉ RÉD - COMM

HAUTERIVE Le Conseil général vote une motion pour étudier la fusion à quatre.

Les autorités veulent rebattre les cartes à l'est de Neuchâtel

SANTI TEROL

L'ordre du jour ne contenait qu'un gros morceau: le budget 2016. Mais celui-ci a été vite avalé par les conseillers généraux d'Hauterive (voir ci-après) en dépit de mauvaises nouvelles en provenance de l'Etat de Neuchâtel. Le vrai sujet à débattre figurait au point 3, soit celui des communications du Conseil communal. C'est alors que le point chaud – la fusion des communes de l'Entre-deux-Lacs – a été abordé.

Urgent de ralentir

Sans surprise, les autorités communales altaripiennes ont convenu qu'il fallait relancer les négociations intercommunales afin d'explorer la piste de la paroisse politique; une variante communément appelée projet 2X4. Au cœur des discussions, décision a été prise par le Conseil général de déposer une motion munie de la clause d'urgence pour «solliciter auprès des autres conseils communaux de l'Entre-deux-Lacs l'étude de la variante de fusion 2X4». L'urgence a été acceptée par 28 voix contre une opposition et la motion validée par 26 voix contre un refus et deux abstentions. Dans son texte, la motion rappelle que les autorités d'Hauterive avaient décidé de se retirer du



Les autorités d'Hauterive (ici la maison de commune) rebondissent après l'échec du projet de fusion à sept communes. Elles espèrent que les villages concernés étudieront la variante 2X4. ARCHIVES DAVID MARCHON

évolué. Le Conseil communal avait pour seul mandat d'étudier la fusion 2X4, ce que n'avait pas entendu le Copil, favorisant l'étude d'une solution à huit. D'observatrice forcée, la commune se voit désormais dans un habit d'acteur. «Nous voyons à

Cornaux, Cressier, Lignières et Le Landeron.

Mais le temps presse. Sacrement même! Car, dans la foulée de la votation sur la fusion à sept communes, le Copil s'est proposé (avant même que les conseils généraux respectifs ne se prononcent) de relancer illico le processus, mais avec les seules six communes qui avaient accepté le projet de fusion. Une façon de procéder qui ne convient pas à Hauterive et qui pourrait aussi gêner la commune du Landeron. Voire d'autres, puisqu'une motion similaire à celle d'Hauterive devait être déposée hier soir à Enges.

«Après avoir mis la variante 2X4 au placard, le Copil fait preuve d'une précipitation infondée», dénonce l'exécutif altaripien. Puis, «une personne sur trois a refusé la fusion à sept», relève Antonio Peluso. «Nous allons proposer aux autres communes de procéder à un sondage sur le 2X4 pour voir ce que la population en pense. Ce serait presque un mandat de la population», a renchéri le conseiller communal Jean Wenger. ◉

LE LANDERON N'A PAS ENCORE RÉAGI AU 2X4

Et Le Landeron? Paradoxalement, rien ne bouge au bout du lac de Biemme. Fer de lance des anti-fusion, Gregory Mallet avoue ne pas s'être penché sur les derniers développements en cours au sein du Comité de pilotage (Copil) et des communes avoisinantes. «Nous voulons digérer tout cela. Nous nous mettrons à table avec les autres début 2016 pour envisager la suite. Mais ce ne sera pas pour le mois de mars», commence-t-il par dire. Puis, prenant conscience que les délais avancés par le Copil sont ultraserrés, celui qui a toujours affirmé qu'il s'opposait à «cette» fusion à sept se montre ouvert à d'autres possibilités. «A titre personnel, je suis d'accord d'étudier la variante 2X4. Mais je ne suis pas actuellement en mesure de la soutenir.» Car d'autres alternatives restent à explorer: «Rester seuls, fusionner avec La Neuveville, voire fusionner à 5 avec La Neuveville.» Là, on serait parti pour des années de tractations... ◉

«Après avoir mis la variante 2X4 au placard, le Copil fait preuve d'une précipitation infondée.»

ANTONIO PELUSO PRÉSIDENT DU CONSEIL COMMUNAL D'HAUTERIVE

Comité de pilotage (Copil), lequel avait «privilegié passer en force avec le 1X8, sans même étudier la version 2X4». Et de préciser qu'un sondage d'opinion de la population avait mis en évidence cette volonté.

Or, depuis le vote du 29 novembre, le rôle d'Hauterive a

nouveau la possibilité d'explorer la variante de la paroisse politique, de revenir au projet 2X4», a indiqué Antonio Peluso. Pour le président de commune, Hauterive saurait apprécier les avantages d'une union avec Enges, Saint-Blaise et La Tène. Ce qui ne nuirait pas à un mariage entre

Ce que dit le Copil

Dans les faits, le Comité de pilotage (Copil) a pris langue avec la commune d'Hauterive pour, écrit-il dans un document distribué samedi aux conseillers généraux de Cressier, «avoir un échange avec ses autorités». Mais le Copil (constitué de deux conseillers communaux de chacune des six communes «fusionnables») n'a aucune envie d'incorporer Hauterive à ses plans: «Il apparaît illusoire d'intégrer cette commune à ce stade du processus. Il est bien plus opportun de garder la porte ouverte une fois la fusion d'Entre-deux-Lacs acceptée», affirme dans ce même document le Copil. Le message est clair: le Copil n'imagine à aucun instant la solution du 2X4 et veut forcer, dans les meilleurs délais, un vote sur une fusion à six communes. Vu les résultats du scrutin du 29 novembre, il y voit «un mandat démocratique clair aux autorités pour remettre l'ouvrage sur le métier». Le Copil table sur les analyses déjà effectuées pour conclure qu'il suffira d'adapter, d'une part, le budget de la nouvelle commune à six et, d'autre part, la localisation des services. Il semble donner pour acquis que les élus et la population se satisferont du coefficient fiscal qu'il communiquera prochainement, après avoir refait les calculs sans la contribution du Landeron, qui affichait le taux le plus bas avec Saint-Blaise. ◉

Budget bien en rouge

Les conseillers généraux d'Hauterive s'apprêtaient à accepter une très légère perte de 10 800 francs au budget 2016. Mais ils ont dû déchanter. Les mauvaises nouvelles sont venues du canton, qui a adapté les montants de report de charges sur les communes très tardivement, le 8 décembre. Impossible de refaire le budget 2016, déjà sous toit. Le Conseil communal a donc communiqué verbalement «les trois éléments importants qui dégradent notre résultat». La facture sociale pour Hauterive va s'alourdir de 6000 francs, celles des transports publics de 50 000 francs (la suppression de certaines dessertes dans les Montagnes neuchâteloises se répercute sur l'ensemble des communes) et entre 50 et 100 000 francs de recettes fiscales en moins, compte tenu de la bascule d'impôts décidée par l'Etat. L'un dans l'autre, l'exécutif altaripien estime que les amendements voulus par le Grand Conseil projeteront l'exercice 2016 vers un excédent de charges de l'ordre de 150 à 200 000 francs, «sous réserve d'heureuses surprises sur les rentrées fiscales», a relativisé le directeur des Finances. Le budget 2016 a été voté à l'unanimité. ◉

AFFAIRE DE L'ABUS SEXUEL

Le ministère public explique les raisons de son revirement

Les échos donnés par les médias à l'affaire de l'ex-entraîneur des juniors du groupement du Bas-Lac, condamné à 8 mois de peine privative de liberté avec sursis par le Tribunal régional de police (notre édition d'hier), ont fait réagir le ministère public (MP) neuchâtelois. C'est surtout le rappel de l'abandon d'une partie des charges par la procureure en charge du dossier qui fait réagir le parquet général. Celui-ci reconnaît que cela a «suscité une certaine incompréhension».

En préambule, le procureur général indique que les faits «pouvaient être qualifiés juridiquement de deux manières différentes, selon les intentions reconnaissables de l'auteur. Les victimes y ont vu essentiellement des gestes à connotation sexuelle». Comme cette accusation était certainement soutenable, constate Pierre Aubert, le MP a «ouvert l'instruction en conséquence ainsi que la loi lui en fait l'obligation». Et c'est parce que l'intention du prévenu ne lui pa-

raissait pas parfaitement claire que le MP a visé, subsidiairement, la violation du devoir d'assistance ou d'éducation.

«Au moment du renvoi devant le tribunal de jugement, le ministère public a l'obligation légale de retenir tous les faits et toutes les qualifications juridiques qui ne sont pas clairement infondées et c'est au juge de trancher. En revanche, dans son réquisitoire, il reprend toute sa liberté de partie au procès et peut soutenir l'accusation selon sa propre appréciation, même si elle ne correspond pas à celle des plaignants dont il n'est pas le porte-parole. Il n'y avait donc rien d'anormal à ce que le représentant du ministère public s'écarte, dans son réquisitoire, des qualifications juridiques envisagées dans l'acte d'accusation». Pour le surplus, le procureur général estime que les déclarations de Me Jacques Barillon, qui fustigeait le revirement du ministère public «relèvent plus du tapage que de l'information». ◉ STE-COMM



COMMENTAIRE

SANTI TEROL sterol@lexpress.ch

Lisibilité brouillée

Il est extrêmement rare que le procureur général vienne justifier le travail de son parquet. La profonde différence d'appréciation entre la procureure en charge du dossier et la juge n'y est sans doute pas étrangère. En ce sens, le rappel des règles et lois n'est certainement pas de trop, quand bien même les quotidiens neuchâtelois en avaient déjà fait état (nos éditions du 26 novembre). Toutefois, si les médias romands ont relevé ce grand écart, c'est bien qu'il pose un problème de lecture. La procureure est en droit de changer d'avis, rappelle le parquet général. Fort bien. Mais il reste à établir quand cela peut se produire. Avant même de pénétrer dans la salle d'audience, alors que l'acte d'accusation, établi en avril 2014, requiert déjà une peine privative de liberté de 8 mois avec sursis? Ou lors des débats, où toutes les parties ont entendu le prévenu, ses avo-

cats ainsi que celui des plaignants en plus des quelques témoins qui n'ont pu exonérer l'auteur des faits? En entendant les mêmes personnes, la procureure a abandonné les charges d'abus d'ordre sexuel et discrédité un plaignant. Avec les mêmes éléments de travail en mains, la juge est arrivée à la conclusion (qui sera combattue) contraire. Peut-on décemment demander, derrière son bureau, la condamnation d'une personne et, en salle d'audience, sans qu'aucun fait nouveau ne soit apparu, demander au juge de ne plus retenir ces qualifications? Et de se demander à quoi rimera les 8 mois d'emprisonnement requis si la procureure, après des mois d'enquête, sait d'emblée qu'elle reverra sa demande à la baisse. Sans réponse claire à cette question, la justice restera encore longtemps impénétrable pour le commun des mortels.

NEUCHÂTEL-LA CHAUX-DE-FONDS

Dédicaces de Nicolas Feuz

Nicolas Feuz dédicacera son dernier roman policier «Les Bouches», samedi de 10h30 à 12h30 à la librairie Payot, à Neuchâtel, ainsi que de 14h30 à 16h chez Payot, à La Chaux-de-Fonds et à nouveau dimanche de 11h à 13h à Neuchâtel. Moins de deux mois après sa sortie, «Les Bouches» s'est vendu, à ce jour, «à plus de 2500 exemplaires en Suisse romande et s'est constamment maintenu

dans le Top 10 des meilleures ventes de romans policiers en Suisse romande», dixit son auteur. Et d'ajouter: «Un gros éditeur parisien s'est approché pour faire part de son intérêt à conclure un contrat afin d'élargir la distribution de «Emorata» et «Les Bouches». Il en va de même d'une entreprise de production franco-suisse en vue d'un projet de film ou de téléfilm concernant «Emorata». ◉ RÉD-COMM

8 RÉGION

VAL-DE-RUZ Le législatif a amendé son budget pour pallier la suppression des bus scolaires à midi. Le groupe socialiste préconise de financer des cartes multicourses aux écoliers habitant loin.

Soutien aux élèves des «montagnes»

ANTONELLA FRACASSO

La suppression des transports scolaires privés à midi a mis dans l'embarras une vingtaine d'élèves de 3e cycle des montagnes vaudruziennes. Mécontent par cette décision, le groupe socialiste a amendé le budget 2016 de Val-de-Ruz, à l'ordre du jour du Conseil général qui s'est réuni lundi soir, à Fontaines. Une démarche qui a généré quelques discussions. Et même une courte suspension de séance.

La volonté de la gauche est que les transports publics soient plus accessibles aux écoliers habitant au Pâquier, à La Vue-des-Alpes, à La Joux-du-Plâne, à Malvilliers-La Jonchère ou encore aux Vieux-Prés – localité ajoutée en cours de séance. La solution préconisée est «de financer des cartes multicourses» à ces adolescents, pour l'aller-retour à midi, afin qu'ils fassent un bout de chemin en bus. Soit une somme entre 6000 et 9000 francs – 300 francs par élève au maximum, trente élèves au plus.

La gauche a proposé de compenser ce montant par la somme budgétée pour la représentation de la commune fusionnée à la Saint-Martin de Porrentruy l'année prochaine (50 000 francs en tout).

Mesures d'économie

A la suite de diverses mesures d'économie, le coût des transports scolaires a diminué de 78 000 francs entre les budgets 2015 et 2016. La suppression des transports scolaires à midi en fait partie alors que l'horaire continu n'a pas encore été mis en place.

Habitant dans des coins reculés, ces élèves sont obligés de rester à l'école chaque jour tandis que leurs camarades peuvent rentrer chez eux. «C'est une situation discriminatoire qui ne convient ni aux élèves, ni à leurs parents», relève le conseiller général Pierre-Ivan Guyot, au nom du Parti socialiste.

D'ailleurs, les parents avaient sollicité les autorités communales



L'amendement du Parti socialiste propose de payer des cartes multicourses aux élèves domiciliés dans des régions reculées, telles que Le Pâquier, La Vue-des-Alpes, La Joux-du-Plâne, Malvilliers-La Jonchère ou encore Les Vieux-Prés. ARCHIVES DAVID MARCHON

afin qu'elles participent aux frais de transports. Une demande rejetée dernièrement. Dans un courrier adressé aux parents des élèves de 3e cycle et datant du 17 novembre, l'exécutif avançait des arguments qui n'ont pas convaincu les familles. Selon la gauche, «il faut donner le choix et ne pas imposer sans alternative».

Des avis divergents

Les avis quant à cette proposition ont divergé. Selon le conseiller général du Parti libéral-radical, Christian Blandenier, les estimations financières semblaient approximatives. En revanche, les Verts paraissaient davantage enclins à se prononcer en faveur de l'amendement.

De son côté, Anne-Christine Pellissier, présidente de Val-de-Ruz en charge de l'Éducation, n'était pas d'accord avec la compensation proposée. Participer à

la Saint-Martin est «l'occasion d'être visible et de mettre en lumière notre région», dit-elle.

Après moult débats et à l'issue

de la suspension de séance, l'amendement a été approuvé par le législatif, avec 25 pour, 7 contre et 3 abstentions. Pierre-

Ivan Guyot s'est tout de même déclaré surpris qu'«on discute si longtemps pour une si petite somme d'argent». ●

Le budget 2016 reste équilibré

A l'instar d'autres communes, une mauvaise nouvelle est tombée sur Val-de-Ruz début décembre. Tandis que le Conseil communal avait présenté à la presse un budget 2016 équilibré à fin novembre, les reports de charges de l'Etat vers les communes l'a péjoré d'environ 590 000 francs. Pour ne pas se retrouver dans les chiffres rouges, l'exécutif a proposé au législatif d'amender le budget. Il s'agit de compenser cette somme en supprimant le montant affecté à l'alimentation de la provision pour l'assainissement de la caisse de pension Prévoyance.ne.

L'équilibre financier est maintenu. Au final, le budget 2016, qui affiche un bénéfice de 4500 francs, a été accepté à l'unanimité par le Conseil général – la première version bouclait sur un bénéfice de 9000 francs. Une démarche qui va toutefois peser dans les années à venir. En

effet, les tendances dégagées par le plan financier et des tâches 2017-2021 – aussi approuvé par le législatif – démontrent que l'équilibre semble fragile. «Des décisions devront être prises pour respecter les règles du frein à l'endettement», relève le nouvel argentier de Val-de-Ruz, Cédric Cuanillon. «La revalorisation du patrimoine communal, administratif et financier sera une première étape.»

Le législatif a, par ailleurs, approuvé une subvention de 99 000 francs, échelonnée sur trois ans (2016-2018), en faveur du Centre de jeunesse de Val-de-Ruz (notre édition du 12 décembre). Quant au crédit de 105 000 francs pour le remplacement de trois véhicules servant au transport de personnes au sein du Service de défense incendie du Val-de-Ruz, il a aussi été approuvé par le Conseil général. ●

BEVAIX

Des requérants dans l'abri de la PC



Selon nos sources, le Conseil communal de Bevaix devrait annoncer, ce soir, au législatif (lors d'une séance non ouverte au public), l'arrivée d'une cinquantaine de requérants d'asile dans l'abri de la protection civile (PC) du village. Une séance d'information à la population serait, semble-t-il, d'ores et déjà prévue demain soir. Ce qui laisse supposer une arrivée imminente de ces personnes. Chef du Service cantonal des migrations, Serge Gamma n'infirme ni ne confirme cette information. Il évoque, en l'état, des «discussions» qui feront l'objet de «communications» ultérieures si celles-ci s'avèrent nécessaires. ● FLV

BUDGET

La Côte-aux-Fées prévoit un léger déficit en 2016

Un exercice «quasi équilibré», financièrement du moins. Voilà ce qui attend la commune de La Côte-aux-Fées l'an prochain. Le projet de budget 2016 présenté demain soir au Conseil général (à 20h15 au réfectoire du collège) prévoit en effet un déficit limité à 2798 francs, sur un total de 2,52 millions de charges d'exploitation. Ce résultat «réjouit» le Conseil communal, d'autant plus que la fortune communale – près de 3,25 millions de francs – permet d'absorber ce déficit qualifié de «peu important».

Dans son document explicatif, le Conseil communal explique avoir, au vu de sa charge de travail qui augmente et profitant des élections communales de juin, décidé une augmentation de ses propres honoraires. Chaque conseiller toucherait 83,35 francs supplémentaires par mois. Autre remarque, le chapitre de l'eau n'est plus autofinancé comme il le devrait. Pour pallier ceci, le prix du compteur sera augmenté à 250 francs. ● MAH

VALANGIN Le Conseil général approuve le budget 2016, qui présente un déficit de 72 000 francs.

L'éclairage public continuera d'être éteint la nuit

Valangin continuera d'être plongé dans le noir pendant la nuit. Les conseillers généraux, réunis lundi soir au collège du village, l'ont décidé, avec neuf voix pour, trois contre et une abstention.

Débutée en juin, cette mesure implique une extinction des lampadaires de 1h à 5h, sauf les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche. Elle se poursuivra aux mêmes conditions. Or, la présidente de commune Aurélie Widmer a signalé que si cela «ne devait pas convenir à un fort pourcentage d'habitants, la décision serait reconsidérée».

Justement, le conseiller général Alain Charrière n'a pas hésité à exprimer son mécontentement. A ses yeux, le manque de lumière est «dangereux, surtout

l'hiver quand les trottoirs sont glissants». Il estime que la pollution lumineuse et les économies réalisées sont de «faux prétextes». Si d'aventure, un accident devait lui arriver, il tiendrait la commune pour responsable.

De son côté, le conseiller général Timothée Pages, considère que pour un petit village comme Valangin, une telle mesure donne «un signal fort». Et encouragerait peut-être d'autres communes à faire de même.

Chiffres rouges acceptés à l'unanimité

Le législatif s'est aussi penché sur le budget 2016, qui présente un déficit d'un peu plus de 72 000 francs. Des chiffres rouges, acceptés à l'unanimité.



L'extinction des lumières sera prolongée la nuit. ARCHIVES DAVID MARCHON

Au niveau de l'éclairage public, la conseillère générale Marie-Noëlle Béard-Allemann a demandé pourquoi le montant inscrit au budget est quasiment

divisé par deux par rapport à 2015. «Espère-t-on une telle économie avec l'extinction des lumières la nuit?» Le conseiller communal Philippe Wälti a

expliqué, d'une part, que tous les candélabres ont été équipés de LED. D'autre part, cette mesure conjuguée avec l'extinction des lumières la nuit «a permis d'être optimiste, peut-être un peu trop. A voir au bouclage des comptes».

Egalement à l'ordre du jour, un crédit de 20 000 francs pour l'élaboration du plan directeur régional, approuvé par le législatif. Dans ce projet, Valangin est associé aux communes de Val-de-Ruz, Rochefort et Brot-Dessous. Daniel La Grutta, conseiller communal, a indiqué que le choix s'était porté sur Val-de-Ruz, après avoir pris l'avis de Neuchâtel, «puisque nous sommes en processus de fusion.» Néanmoins, cela n'aura pas d'incidence pour la suite. ● AFR

MÉMENTO

NEUCHÂTEL

Crèche vivante à l'Ermitage
Sur les hauts de la ville de Neuchâtel, dans le quartier de l'Ermitage, un parcours paroissial pédestre animé conduira, vendredi, les participants à la grotte de la Roche de l'Ermitage, habitée par les personnages de la crèche, pour une célébration de Noël. Le départ est fixé à 18h30 du jardin du Foyer de l'Ermitage (rue Charles-Knapp 40). La procession devrait s'achever vers 20 heures. Accès impossible en voiture. Rejoindre le départ à pied ou en bus (lignes n°106/109). En cas de temps défavorable, une crèche vivante sera installée dans le jardin du foyer, où se déroulera la célébration.

LA CHAUX-DE-FONDS Une ancienne directrice d'école enfantine offre un puzzle.

Une fresque artistique hors-norme en 32 000 pièces

ROBERT NUSSBAUM

«Ce que ça peut être beau... Et c'est fou ce que ça parle aux enfants!»

C'est hyper fière, comme elle dit, que Francine Liechti pose devant le puzzle de la fresque de Keith Haring, 32 256 pièces – c'était un record du monde – qu'elle a assemblées seule ou presque en deux ans et demi. Montée dans le corridor de la direction administrative de l'école chaux-de-fonnière, Serre 14, l'œuvre pète de couleurs et de vie, sur plus de cinq mètres de long et près de deux de haut. Ce don de l'ancienne directrice de l'école enfantine sera inauguré vendredi matin.

De Singapour à New-York

«J'ai toujours aimé les jeux de patience, trier des choses, des objets. Des puzzles, j'en ai fabriqué moi-même en bois pour mes enfants» raconte Francine Liechti. Mais la passion de l'immensité faite puzzle, elle l'a découverte avec le cadeau que lui ont fait les employés de l'administration de l'école, lorsqu'elle est retournée à l'enseignement à la refonte de la direction. «J'ai reçu un puzzle de 18 000 pièces montrant quatre grandes villes du monde: San Francisco, Singapour, Sydney et New-York.»

Francine Liechti a mis quatre ans à assembler ce premier puzzle maousse, signé comme le Keith Haring par le fabricant de jeux allemand Ravensburger. Il était plus difficile à assembler, avec des nuances dans les teintes de l'eau qui l'obligeaient souvent à travailler de jour. Quand elle avait le temps. La voyant désœuvrée après cette première épopée, son mari Jean-Pierre lui a acheté pour un anniversaire le Keith Haring à plus de 32 000 pièces qu'elle convoitait.

Pour l'enseignante, l'univers du plasticien américain du pop art et du graffiti était un cadeau. «C'est un artiste que les enseignants apprécient énormément qui permet de travailler avec des



Francine Liechti n'a pas compté ses heures pour réaliser en deux ans et demi cette œuvre de Keith Haring aux réminiscences enfantine dans laquelle l'enseignante s'est littéralement plongée. DAVID MARCHON

petits de quatre ans comme des plus grands» remarque Francine Liechti. Elle n'a quasi pas raté un jour, même si c'était cinq minutes. Des difficultés? Pas tant que ça, à part un énorme travail de tri qui a pris presque autant de temps que d'assembler le puzzle. Il était livré (dans un coffret sur roulettes) en huit paquets de quatre tableaux d'une fresque qui en compte 32. Pas tout simple cependant de différencier au tri les nuances de rouges, jaunes, bleus des huit couleurs, y compris le blanc et le noir, – pas une de plus – de l'œuvre.

Dauphins et chiens-loups

Que faire du travail terminé, (quoiqu'en seize parties), faute d'un pan de mur assez grand? Francine Liechti a vite pensé à l'offrir à une école. Mais l'ancienne directrice de l'école enfantine n'avait pas pensé au large corridor d'entrée de Serre 14, où elle avait son bureau. La suggestion est du préparateur de matériel scolaire Francisco Lopez. «Tout le monde a été d'accord, c'est un lieu de passage avec des dizaines

d'élèves par jour», se réjouit Francine Liechti.

Depuis la semaine dernière qu'il est monté – et ce n'a pas été une mince affaire – elle a déjà pu détailler avec des gosses les scènes dessinées par les silhouettes humaines, dauphins, chiens à museaux carrés (les enfants y voient plutôt des loups) ou le bébé radieux qui a servi d'emblème à l'artiste jusqu'à sa mort en 1990 à 31 ans. «Keith Haring aimait ce monde de la pe-

tite enfance», note l'enseignante qui vient juste de prendre sa retraite.

Bonne pour le nouveau challenge d'un puzzle monstrueux, Francine Liechti? Des collègues lui en prêtent de plus petits, comme un tout gris diablement difficile de 650 pièces. Mais pour les tout grands, elle n'a pour le moment pas de coup de cœur. «Avec un tas de choses à bricoler, je n'ai pas peur de m'embêter», dit la jeune grand-maman. ●

MAIS ENCORE...

LE PLUS GRAND PUZZLE Avec ce «Double Retrospect» (le titre de l'œuvre) de Keith Haring, Ravensburger détenait le record du monde du nombre de pièces, 32 256, d'un puzzle commercialisé. Avant que la maison de jeux n'en sorte un autre d'une vue de New-York à travers une fenêtre avec autant de pièces. Il semble que depuis, Edica a produit un puzzle intitulé «La vie sauvage» de 33 600 pièces, 1000 de plus, que le Guinness n'aurait pas encore homologué.

RECORD DU NOMBRE DE PIÈCES Ce record aurait été réalisé par 1600 étudiants de Ho Chi Minh City au Vietnam avec le nombre incroyable de 551 232 pièces de puzzle à assembler.

LE PLUS PETIT Au rayon quasi microscopique, le plus petit puzzle en vente, catégorie 1000 pièces ou plus, est produit à Hong Kong par Tomax Puzzles. Assemblé, il ne mesure que 18,2 sur 25,7 centimètres... (Source: blog de fou-de-puzzle.com)

LES BRENETS Le coefficient fiscal va augmenter de dix points.

Une hausse d'impôts carabinée en 2016

Triste cadeau de Noël pour les habitants des Brenets. La décision des autorités est tombée lundi soir: le coefficient d'impôt des personnes physiques augmentera de dix points dès le 1er janvier 2016. Le rapport a passé la rampe par huit voix contre deux.

Fini, donc, le privilège des Brenassiers qui bénéficiaient du deuxième taux d'imposition le plus bas du canton. Il passera de 67 à 77 points, atteignant donc le niveau des communes des Montagnes neuchâteloises, Le Locle mis à part.

Mais dix points d'augmentation, cela ne signifie pas grand-chose pour les contribuables.

Pour rassurer ceux qui imaginent déjà – à tort – qu'ils paieront 10% d'impôts de plus, la hausse du point fiscal grèvera les budgets au grand maximum de 1,43%. Reste qu'augmenter les impôts n'est jamais une réforme populaire, et que les autorités s'attendent déjà à voir pointer un référendum.

«S'il doit y avoir référendum, il y en aura un. C'est la vie», a relativisé la conseillère communale en charge des Finances, Yolande Hügli, philosophe au soir de sa dernière séance de Conseil général. «Si la population refuse cette hausse d'impôt, le Conseil communal étudiera où couper», a-t-elle prévenu. Les autorités ont retourné le problème dans tous les

sens et il n'y a pas de miracle. La hausse d'impôt est le seul moyen d'obtenir quelque 350 000 fr. supplémentaires dans les caisses du village, soit peu ou prou le montant du déficit affiché au budget 2016, validé lundi soir.

Caisses vides

«On a fait tout ce qu'on pouvait faire, on s'est serré la ceinture au maximum. Malgré tout, il nous manque toujours et toujours de l'argent.» En cause, les réformes cantonales sur l'imposition des personnes morales, la péréquation financière des ressources et la bascule des impôts frontaliers, qui, cumulées, représentent quelque 1,3 million de manque à

gagner dans les caisses communales. «La péréquation a explosé dès 2015, passant de 322 000 fr. en 2014 à 725 000 fr. en 2016, c'est énorme pour une petite commune comme les Brenets!», a indiqué le Conseiller communal Stéphane Reichen.

Des économies de bout de chandelles ont déjà été effectuées dans tous les services. Bref, la hausse du coefficient fiscal est une question de survie. «D'autonomie», corrige Yolande Hügli. Au pire, ce sera la mise sous tutelle de l'Etat, et là les Brenassiers n'auront plus aucune emprise sur leur coefficient fiscal. «C'est l'Etat qui décidera» ● SBA

OTTO'S **Sessantanni Primitivo di Manduria** cuvée 2012*, cépage: 100% primitivo, élevé pendant 12 mois en barriques, 14,5% vol., prêt à boire, se garde jusqu'en 2019

ottos.ch **75 cl** **19.95** au lieu de 29.90

Vente Dominicale
20 décembre

10H – 17H
LA CHAUX DE FONDS

F Negro-amaro Salento IGP cuvée 2011* **75 cl** **19.90** au lieu de 28.90

San Polo Brunello di Montalcino DOCG cuvée 2008* **75 cl** **29.90** au lieu de 59.90

Distinction: Mundus Vini 2015 médaille d'or

Distinctions: Robert Parker 92/100 points, James Suckling 91/100 points, Wine Spectator 90/100 points

Paco Rabanne

1 Million homme EdT vapo 50 ml **44.90** au lieu de 76.-

Lady Million femme EdP vapo 50 ml **49.90** au lieu de 94.-

Bulgari Man Extreme homme EdT vapo 100 ml **49.90** au lieu de 119.-

Giorgio Armani Si femme EdP vapo 50 ml **64.90** au lieu de 125.-

Veste en peluche à capuchon t. S-2XL, 100% polyester, coloris variés **25.-** au lieu de 44.90

Veste sweat intérieur légèrement gratté, t. M-2XL, 80% coton, 20% polyester, coloris variés **15.-**

Lit boxspring Linos tissu noir, couchage 180 x 200 cm **lit complet** **499.-** au lieu de 699.-

Votre succursale:
• Couvet • La Chaux-de-Fonds

OHBOX, LA GARANTIE
DU CADEAU
QUI FAIT PLAISIR !

PLUTÔT UN **COFFRET-CADEAU**
OU UN **OH!PASS** ?

• DES PRODUITS SUISSES, UNE QUALITÉ
IRRÉPROCHABLE

• DES OFFRES À CÔTÉ DE CHEZ VOUS

• UN SERVICE CLIENT À VOTRE ÉCOUTE

• LES **COFFRETS-CADEAUX**, C'EST LE
CHOIX PARI MI PLUS DE 1500 ACTIVITÉS

• LES **OH!PASS**, C'EST PLUS DE 70
OFFRES À 1/2 PRIX, POUR ENVIRON
CHF 10'000.- D'ÉCONOMIES



Oh!BOX

EN VENTE DANS VOS MAGASINS :



PAYOT
LIBRAIRE



DISPONIBLE SUR
WWW.OHBOX.CH

CONTACT ET COMMANDE :

WWW.OHPASS.CH
HOTLINE : 0848 118 218

Arcinfo, L'Express et L'Impartial
Au cœur de l'événement,
nous soutenons la vie régionale.



ARCINFO.CH **L'EXPRESS** **L'Impartial**

LE PLAISIR D'ÊTRE INFORMÉ

RTS Un 

7.00 RTSinfo
8.00 Euronews
8.30 Télé la question !
8.55 Top Models
9.15 Brothers & Sisters
10.40 Quel temps fait-il ?
11.05 Les feux de l'amour
11.45 Scènes de ménages
12.10 Plus belle la vie
12.45 Le 12h45
13.25 Toute une histoire
14.30 L'histoire continue
15.05 Columbo
16.25 Les pendules de Noël
 Film TV. Comédie sentimentale.
18.00 La roue de la chance
18.20 Le court du jour
18.25 Top Models
 Feuilleton.
18.50 Météo régionale
18.55 Couleurs locales
19.30 Le 19h30

20.15 MAGAZINE



36,9°

Magazine. Présentation : Isabelle Moncada. 1h05.
 Au sommaire de ce numéro : «Faut-il encore faire des tests sur les animaux ?» - «J'entends des voix».

21.20 Outlander
 Série. Fantastique. EU. 2014. Saison 1. Avec Caitriona Balfe, Sam Heughan. 2 épisodes. Inédits.
 Le sauvetage de Claire par Jamie met tout le clan en danger.
23.20 Swiss Loto
23.25 Chicago Police
0.15 New York, unité spéciale
0.55 Couleurs locales
1.15 Le 19h30

RTS Deux 

6.30 RTS Kids
10.50 À bon entendeur
 Magazine. Scandale VW : d'autres marques mentent aussi !
11.30 Infrarouge
12.30 RTSinfo
12.45 Quel temps fait-il ?
13.20 Le 12h45
13.50 Challenge
 Magazine. Trio.
14.20 L'oreille des Kids
14.35 RTS Kids
17.05 Glee
 Série. Mariages. - Le tyran à paillettes.
18.40 Missresses
 Série. La déclaration.
19.30 Le 19h30 signé
20.00 Résultats du Trio Magic, Magic 4 et Banco
20.10 Au cœur du sport
 Magazine. Passion olympique.

20.40 FILM



Les évadés

Film. Drame. EU. 1994. Réal. : Frank Darabont. 2h20. Avec Morgan Freeman. Un banquier condamné à perpétuité est emprisonné dans un redoutable pénitencier.

23.00 Swiss Loto
23.07 Résultats du Trio Magic, Magic 4 et Banco
23.10 Le court du jour
23.15 Temple Grandin
 Film TV. Biographie. EU. 2010. Réalisation : Mick Jackson. 1h45. Avec Claire Danes.
 L'histoire de Temple Grandin, une autiste surdouée devenue une spécialiste des conditions d'élevage des animaux.

TF1 

6.30 Tfou
8.30 Téléshopping
9.25 Mon histoire vraie
9.45 Une histoire, une urgence
10.45 Petits secrets entre voisins
12.00 Les 12 coups de midi !
13.00 Le 13h
13.55 Joséphine, ange gardien
 Série. Une famille pour Noël.
15.40 Nos chers voisins
17.00 L'addition, s'il vous plaît
 Télé-réalité. Spéciale fêtes.
18.00 Bienvenue à l'hôtel
19.00 Money Drop
20.00 Le 20h
20.40 Nos chers voisins
20.45 C'est Canteloup
 Divertissement.

20.55 SÉRIE



Esprits criminels

Série. Policière. EU. Avec Joe Mantegna, Shemar Moore. Saison 8. Avec Joe Mantegna, Thomas Gibson, Shemar Moore. 2 épisodes.
 Chaque année depuis six ans, autour du 13 mai, une nounou et un enfant sont kidnappés en Californie.
0.20 Les experts : Manhattan
 Série. 3 épisodes.
2.55 Past Life

22.40 Folie passagère
 Magazine. Présentation : Frédéric Lopez. 1h50. Inédit. Frédéric Lopez va célébrer des hommes et des femmes éprouvés et révéler leur sens de l'autodérision.
0.50 Maman
 Film. Comédie dramatique.
2.10 Toute une histoire
 Talk-show.
3.10 L'histoire continue

France 2 

6.35 Télématin
9.10 Des jours et des vies
9.30 Amour, gloire et beauté
9.55 C'est au programme
10.50 Motus
11.25 Les Z'amours
11.55 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 13 heures
14.00 Toute une histoire
15.05 L'histoire continue
15.35 Comment ça va bien !
16.50 Football
 Coupe de la Ligue. Bordeaux/Monaco. 8^e de finale. En direct.
 Au stade Matmut-Atlantique, à Bordeaux.
19.00 N'oubliez pas les paroles !
20.00 20 heures
20.40 Parents mode d'emploi
20.45 Vestiaires

20.55 FILM TV



Les yeux ouverts

Film TV. Comédie dramatique. Fra. 2014. Réal. : L. Lévy. Inédit. 1h49. Avec Antoine Duléry. Anne et François sont aveugles. On propose à François de lui greffer une cornée artificielle.

22.40 Folie passagère
 Magazine. Présentation : Frédéric Lopez. 1h50. Inédit. Frédéric Lopez va célébrer des hommes et des femmes éprouvés et révéler leur sens de l'autodérision.
0.50 Maman
 Film. Comédie dramatique.
2.10 Toute une histoire
 Talk-show.
3.10 L'histoire continue

France 3 

6.00 Euronews
6.30 Ludo
8.35 Miss Marple
 Série. Mon petit doigt m'a dit.
10.15 30 millions d'amis
10.50 Midi en France
 Magazine. À Lens. En direct.
12.00 12/13
12.55 Météo à la carte
13.50 Un cas pour deux
 Série. Onze ans après.
14.55 Questions au gouvernement
16.15 Des chiffres et des lettres
16.55 Harry
17.30 Slam
18.10 Questions pour un champion
19.00 19/20
20.00 Tout le sport
20.25 Plus belle la vie

20.50 SPORT



Paris-SG/Saint-Étienne

Football. Coupe de la Ligue. Présentation : Laurent Luyat. 8^e de finale. En direct. Au Parc des Princes, à Paris (France). C'est la grosse affiche des 8^e de finale !

22.55 Tous les buts
 Magazine. Coupe de la Ligue : 1/8^e de finale. En direct.
23.35 Grand Soir/3
 Journal. Présentation : Patricia Loison. 0h25. En direct. Du lundi au jeudi, «Le Grand Soir/3» propose une heure d'actualités et de débats.
0.20 Votre télé et vous
0.30 Midi en France
 Magazine. À Lens.

Arte 

7.05 Xenius
7.40 Les rizières célestes des Philippines
8.25 Xenius
8.50 Pacifique Sud
10.20 Les îles du futur
12.35 Vietnam, du cobra au menu
13.20 Arte journal
13.35 Les malheurs d'Alfred
 Film. Comédie.
15.40 Passeurs du bout du monde
16.25 Le vaisseau de la Baltique
17.20 Xenius
17.45 Quel cirque !
18.15 À la découverte de la Sibérie
19.00 Au gré des saisons - Hiver
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes

20.55 SÉRIE DOC.



Les aventuriers de l'art moderne

Série doc. Art. Fra. 2015. Réal. : A. Harraut et P. Gaillard. 1h40. Inédit. Montmartre, au début du siècle. Une troupe d'artistes vit la vie de bohème, entre travail, muses et nuits blanches.

22.35 Les frères noirs
 Film TV. Drame. All. 2013. Réal. : Xavier Koller. Inédit. 1h40. Avec Fynn Henkel, Moritz Bleibtreu. Dans le Tessin du milieu du XIX^e siècle, Giorgio a 14 ans lorsque sa mère est victime d'un grave accident.
0.15 Une famille respectable
 Film. Drame.
1.40 Occupied
 Série. Octobre. - Novembre.

M6 

6.00 M6 Music
7.05 M6 Kid
7.25 Disney Kid Club
8.10 M6 Kid
9.00 M6 boutique
10.00 Desperate Housewives
12.45 Le 12.45
13.15 Scènes de ménages
13.45 Un Noël sur mesure
 Film TV. Comédie.
15.45 Sauvez mon oie !
 Film TV. Comédie dramatique. All. 2006. Réalisation : Jörg Grünler. 1h32. Avec Markus Krojer, Leslie-Vanessa Lill.
17.25 Les reines du shopping
 Jeu. Irrésistible pour le 31 décembre.
18.35 Objectif Top Chef
19.45 Le 19.45
20.10 Scènes de ménages
 Série.

20.55 MAGAZINE



L'histoire au quotidien

Mag. Prés. : M. Lesggy, M. Boutet. 1h55. Inédit. XIX^e siècle, de Napoléon à la tour Eiffel : le siècle qui a changé la vie des Français. Dans ce numéro, focus sur le XIX^e siècle.

22.50 L'histoire au quotidien
 Mag. Présentation : Mac Lesggy, Marjolaine Boutet. 2h05. La vie des Français à l'époque de la Révolution.
 Mac Lesggy expérimente la vie des paysans, des nobles et des bourgeois à l'époque de la Révolution.
0.55 Madame Nobel
 Film TV. Drame.
2.50 Les nuits de M6

Canal+ 

18.15 The Big Bang Theory
18.35 L'album de la semaine
18.50 Le Grand journal
20.10 Le petit journal
20.50 Les Guignols
20.55 Wild
 Film.
22.55 Une merveilleuse histoire du temps
 Film.
0.55 Versailles
2.40 Bande de filles
 Film.

France 5 

17.30 C à dire ?
17.45 C dans l'air
19.00 C à vous
20.00 C à vous, la suite
20.15 Entrée libre
20.40 La maison France 5
21.40 Silence, ça pousse !
22.35 C dans l'air
23.45 Entrée libre
0.05 Shark Girl : la fille aux requins

D8 

12.10 Pawn Stars - Les rois des enchères
13.30 Inspecteur Barnaby
17.15 Pawn Stars - Les rois des enchères
17.50 Touche pas à mon sport
18.50 Touche pas à mon poste !
20.55 En quête d'actualité
0.30 Langue de bois
 S'abstient

W9 

20.15 Les Simpson
20.40 La petite histoire de France
20.55 Tout le monde chante : les stars relèvent le défi !
23.05 La grande soirée des Mille et une Nuits - Ensemble pour la tolérance
1.15 Tout le monde chante sur W9

TMC 

19.45 Alerte Cobra
20.55 Philippe Bouvard : itinéraire d'une Grosse Tête
22.50 Champs-Élysées : dans les coulisses de la plus belle avenue du monde
0.40 Noël à Disneyland : dans le secret du plus grand parc d'attractions d'Europe

NT1 

8.50 Les frères Scott
11.20 Friends
13.35 NT1 Infos
13.45 Super Nanny
15.35 La villa des cœurs brisés
16.15 Grey's Anatomy
18.05 The Fixer : catastrophes programmées
0.10 Mission Alcatraz 2
 Film TV. Action.

NRJ 12 

10.20 Le prix de l'indiscrétion
 Film TV. Suspense.
12.00 The Middle
13.30 S.O.S. ma famille a besoin d'aide
16.15 Tellement vrai
18.10 Smallville
20.55 C'est devenu culte
22.35 C'est devenu culte
0.15 Enquêtes et découvertes

France 4 

17.50 Les As de la jungle : à la rescousse
18.35 Football. Coupe de la Ligue. Bourg-en-Bresse/Marseille. 8^e de finale. En direct.
20.50 Lucky Luke
 Film.
22.25 Garnier contre Sentou
0.05 Zombie
2.20 Monte le son, le live - Printemps de Bourges

D17 

11.30 Top D17
12.00 Top clip
15.30 Top hip-hop
16.30 Top D17
17.30 Top Streaming
18.30 Pawn Stars - Les rois des enchères
20.50 American Pie 6 : campus en folie
 Film TV. Comédie.
22.30 American Pie 4 : No Limit !
 Film TV. Comédie.

Gulli 

16.00 Gu'Live
16.30 Mes parrains sont magiques
17.30 Shezow
18.05 Objectif Blake !
18.35 Grojband
19.05 Chica Vampiro
20.05 In ze boîte
20.45 Wazup
20.50 L'institut
0.15 Total Wipeout made in USA
1.10 Corneil et Bernie

France Ô 

15.20 Scrubs
17.10 Cut
18.30 Info soir
18.55 H
20.40 Investigations
 Vacances à la carte
22.35 Investigations
 Paradis en danger
0.25 Investigations
 Nouveaux résistants
2.10 Que souffle le vent

HD1 

6.22 Petits plats en équilibre
6.25 Petits secrets entre voisins
9.00 Sous le soleil
13.05 PeP's
13.20 Les enquêtes impossibles
17.10 Dr House
20.50 Alice Nevers, le juge est une femme
22.50 Alice Nevers, le juge est une femme
3.25 Clap

L'équipe 21 

14.15 Championnat de France de supercross
16.00 Le magazine de l'auto
16.45 L'Équipe enquête
17.45 L'Équipe type
19.00 La grande édition
19.30 L'Équipe type
20.30 Basketball. Eurocoupe. Bonn/Nanterre. 10^e journée.
22.30 L'Équipe du soir

6ter 

8.30 Face au doute
11.50 Dr Quinn, femme médecin
14.40 C'est ma vie
17.15 Charmed
20.55 Les princesses des neiges
 Film TV. Comédie.
22.30 Noël tous en chœur
 Film TV. Comédie.
0.10 Jingle Belle
 Film TV. Comédie.

Numéro 23 

6.00 Africa News Room
7.05 P.J.
9.10 Rush
11.05 Demain à la Une
14.35 The Listener
17.00 Révélation
18.50 Face Off
20.45 River Monsters
23.45 Hangar 1 : les dossiers ovni
1.25 P.J.
2.25 Demain à la Une
5.20 La 23^e dimension

RMC découverte 

6.00 Bourdin direct
8.35 Mission : protection
 Série documentaire
10.45 Wheeler Dealers - Occasions à saisir
 Série documentaire
13.20 Les rois du trot
17.00 Bush Alaska
20.45 Top Gear
 Télé-réalité
23.15 Top Gear

Chérie 25 

11.30 C'est mon choix
13.30 Les Cordier, juge et flic
17.00 C'est mon choix
19.05 Pour l'amour du risque
20.55 Une maman pour un cœur
 Film TV. Comédie dramatique.
22.45 Maldonne
 Film TV. Comédie dramatique.
0.30 C'est mon choix

Eurosport 

19.15 Ski acrobatique. Coupe du monde FIS. Ski Cross
20.00 Watts
20.30 Athlétisme. Championnats du monde
21.30 Campus
22.05 Equitation. Top 10 mondial
22.35 Equitation. Rolex Grand Slam
23.50 Golf. Omega Dubai Ladies Masters. Ladies European Tour

RTL 9 

13.50 Le baby-sitter
 Film TV. Thriller.
15.25 Alerte Cobra
16.15 Le jour où tout a basculé
18.05 Top Models
18.55 Notre belle famille
20.40 Toi et moi... et Duprée
 Film.
22.35 Amour et amnésie
 Film. Comédie.
0.20 Charme Academy

TV5Monde 

18.50 L'invité
19.05 #versionfrançaise
19.35 Tout le monde veut prendre sa place
20.30 Le journal de France 2
21.00 Les états-désunis du Canada
22.30 Le journal de la RTS
23.00 Unité 9
0.30 TV5 monde, le journal - Afrique

canal alpha 

5.00-19.00 Rediffusion de la semaine
19.00 Journal régional - Ire partie
19.15 Météo régionale
19.17 Journal régional - 2e partie
19.25 Calendrier de l'Avent
19.27 Objets de culture(s)
19.30 Avis de passage
19.54 Météo régionale
19.56 90 secondes
20.00-5.00 Rediffusion en boucle de la tranche 19h-20h

MTV 

8.45 17 ans et maman
12.05 The Big Bang Theory
13.45 Papàblog
20.00 Telegiornale
20.40 Black Jack
21.10 Rizzoli & Isles
21.55 Taxi Brooklyn
22.50 The Americans
23.40 Lotto Svizzera
23.55 Com'è bello far l'amore
 Film
1.30 Repliche continuate

MEZZO 

15.50 Intermezzo
17.00 Le Couronnement de Poppée
20.05 Intermezzo
20.30 Ivan Fischer dirige les symphonies 6 et 7 de Beethoven
22.05 Le Quatuor Belcea joue Beethoven : quatuors 4, 7 et 8
23.50 The Spring Quartet

ARD 

19.45 Wissen vor acht - Werkstatt
19.55 Börse vor acht
20.00 Tagesschau
20.15 Football. Sportschau live. DFB-Pokal Achtelfinale. En direct.
21.20 Tagesthematiken
23.15 Sportschau Club
23.45 Anne Will
1.00 Nachtmagazin

ZDF 

18.05 SOKO Wismar
19.00 heute
19.25 Küstenwache
20.15 Pretty Woman
 Film
22.05 heute-journal
22.35 auslandsjournal
23.05 Ein Jahr Almania - zwischen Asyl und Ablehnung
23.50 Markus Lanz
0.55 heute+

SRF 1 

19.30 Tagesschau
20.05 Top Secret
20.55 Rundschau
21.40 Ziehung des Schweizer Zahlenlotos
21.50 10vor10
22.25 Kulturplatz
22.55 Chemie im Fisch
23.55 Tagesschau Nacht
0.10 Experiment Schneuwly

SRF 2 

19.25 Mission Surprise
20.00 Justiz
 Film
21.55 Il neige à Marrakech
22.20 sportaktuell
22.45 Das Experiment - Wo ist dein Limit?
23.20 Virus Voyage
23.55 Der Richter und sein Henker
 Film
1.35 Das Experiment - Wo ist dein Limit?

TÉLÉOBJECTIF RÉUSSIR TOR

Boucle de 2 heures diffusée 24h/24 Remise des prix aux trois meilleures formations de Guggenmusik du cortège de la Fête des Vendanges de Neuchâtel. - Boudryria 2015, grande fête bisannuelle de Boudry - Trois formations musicales, Théopania, Accordissimo et Trifoglio.

RSI 1 

19.00 Il quotidiano
19.40 Papàblog
20.00 Telegiornale
20.40 Black Jack
21.10 Rizzoli & Isles
21.55 Taxi Brooklyn
22.50 The Americans
23.40 Lotto Svizzera
23.55 Com'è bello far l'amore
 Film
1.30 Repliche continuate

RSI 2 

15.40 Pausa Pranzo
16.35 Australia: un viaggio nel tempo
17.30 DiADà
18.35 Il commissario Rex
19.25 Numb3rs
20.10 Squadra Speciale Cobra 11
21.05 Cine Tell
22.05 L'elisir d'amore
 all'aeroporto
1.00 Pausa Pranzo

PLANETE + 

18.45 L'exploration inversée
19.45 Les nouveaux explorateurs
20.45 Étranges affaires
21.45 L'extravagante affaire des avions reniflées
22.45 Faites entrer l'accusé
0.05 Légionnaires du Christ : un scandale au Vatican

RAI 1 

12 AGENDA

LES FILMS

Apollo Fbg du Lac 11, Neuchâtel
Arcades Fbg de l'Hôpital 5, Neuchâtel
Bio Fbg du Lac 27, Neuchâtel
Rex Fbg de l'Hôpital 16, Neuchâtel
Studio Fbg du Lac 7, Neuchâtel
Eden Rue de la Serre 83, La Chaux-de-Fonds
Plaza Rue de la Serre 68, La Chaux-de-Fonds
Scala Rue de la Serre 52, La Chaux-de-Fonds

Numéro de tél pour toutes réservations 0900 900 920 (du réseau fixe CHF 0,80/min.)

STAR WARS - LE RÉVEIL DE LA FORCE

Arcades
3D VF ME 14h00, 17h15, 20h30. JE 14h00, 17h15, 20h30
Apollo
3D Ang/all/fr ME 20h00. JE 20h00
Scala
3D Ang/all/fr ME 20h00. JE 20h00
Plaza
3D VF ME 14h00, 17h15, 20h30. JE 14h00, 17h15, 20h30

Le réalisateur J.J. Abrams nous emmène à nouveau dans une galaxie lointaine. Mark Hamill, Carrie Fisher et Harrison Ford endossent leurs rôles habituels de Luke Skywalker, de princesse Leia et de Han Solo dans le nouveau chapitre de la saga « Star Wars ».
De J.J. Abrams. Avec Oscar Isaac, Harrison Ford, Carrie Fisher, Mark Hamill, Gwendoline Christie, Simon Pegg, Domhnall Gleeson, Max von Sydow, Christopher Ang, Kenny Baker, Andy Serkis, Peter Mayhew. 12/12 ans. 140 minutes. 1re semaine

LE VOYAGE D'ARLO

Apollo
VF ME 15h30. JE 15h30
Scala
VF ME 15h30. JE 15h30

Et si la catastrophe cataclysmique qui a bouleversé la Terre et provoqué l'extinction des dinosaures n'avait jamais eu lieu ? Et si les dinosaures ne s'étaient jamais éteints, et vivaient parmi nous de nos jours ?
De Peter Sohn. Avec Raymond Ochoa, Sam Elliott, Frances McDormand. 6/8 ans. 100 minutes. 4e semaine

HUNGER GAMES - LA REVOLTE PARTIE 2

Apollo
3D VF ME 20h15. JE 20h15
Eden
VF ME 20h15. JE 20h15

Après être devenue une figure emblématique de la révolte, Katniss Everdeen quitte le District 13 avec Gale, Peeta, Finnick et une troupe d'élite pour se rendre au Capitole, afin de libérer Panem de la dictature instaurée par le président Snow.
De Francis Lawrence. Avec Jennifer Lawrence, Josh Hutcherson, Liam Hemsworth. 12/14 ans. 138 minutes. 5e semaine

AU CŒUR DE L'OcéAN

Apollo
3D VF ME 15h30. JE 15h30

Hiver 1820. Le baleinier Essex quitte la Nouvelle-Angleterre et met le cap sur le Pacifique. Il est alors attaqué par une baleine gigantesque qui provoque le naufrage de l'embarcation.

De Ron Howard. Avec Chris Hemsworth, Benjamin Walker, Cillian Murphy. 14/14 ans. 122 minutes. 2e semaine

BACK HOME - LOUDER THAN BOMBS

Apollo
Norw./d/f ME 18h00, 20h30. JE 18h00, 20h30
Scala
Norw./d/f ME 18h00. JE 18h00

La préparation d'une exposition consacrée à la célèbre photographe Isabelle Reed trois ans après sa mort inattendue amène son mari et ses deux fils à se réunir dans la maison familiale.
De Joachim Trier. Avec Isabelle Huppert, Gabriel Byrne, Jesse Eisenberg, Devin Druid. 10/14 ans. 103 minutes. 1re semaine

BÉLIERS (HRÚTAR)

Apollo
Isländ/d/f ME 18h15. JE 18h15
Scala
Isländ/d/f ME 18h00. JE 18h00

Dans une vallée isolée d'Islande, deux frères qui ne se parlent plus depuis quarante ans vont devoir s'unir pour sauver ce qu'ils ont de plus précieux : leurs béliers.
De Grímur Hákonarson. Avec Sigurour Sigurjónsson, Theodor Júlíusson, Charlotte Boving, Jon Benonysson, Gunnar Jónsson, Sveinn Ólafur Gunnarsson. 16/16 ans. 93 minutes. 2e semaine

UNE CLOCHE POUR URSLI

Apollo
VF ME 15h45. JE 15h45
Scala
VF ME 15h45. JE 15h45

Dans l'idyllique Engadine, la fin de l'été approche. Ursli donne un coup de main à ses parents qui travaillent dur à l'alpage. Une profonde amitié le lie à Seraina, qui tout comme lui passe l'été dans le mayen voisin.
De Xavier Koller. Avec Jonas Hartmann, Marcus Signer, Tonia Maria Zindel, Leonardo Nigro, Martin Rappold, Sarah Sophia Meier, Julia Jeker. 6/8 ans. 100 minutes. 1re semaine

LA VIE TRÈS PRIVÉE DE MONSIEUR SIM

Apollo
VF ME 17h45. JE 17h45

Monsieur Sim n'a aucun intérêt. C'est du moins ce qu'il pense de lui-même. Sa femme l'a quitté, son boulot l'a quitté et lorsqu'il part voir son père au fin fond de l'Italie, celui-ci ne prend même pas le temps de déjeuner avec lui.
De Michel Leclerc. Avec Jean-Pierre Bacri, Mathieu Amalric, Valeria Golino. 16/16 ans. 102 minutes. 1re semaine

BELLE ET SEBASTIEN: L'AVENTURE CONTINUE

Rex
VF ME 15h00
Scala
VF ME 16h00. JE 16h00

Septembre 1945. Au village, on a fêté la fin de la guerre. Sébastien a grandi, il a maintenant 10 ans. Belle et lui attendent impatiemment le retour d'Angelina... Mais Angelina ne revient pas. La jeune femme, l'enfant et son chien vont devoir braver mille dangers, traverser mille épreuves et affronter un secret. Un secret qui va changer la vie de Belle et de Sébastien à tout jamais. L'aventure continue...
De Christian Duguay. Avec Felix Bossuet, Tcheky Karyo, Margaux Chatelier, Urbain Cancelier, Thierry Neuvic, Thylane Blondeau. 6/8 ans. 98 minutes. 2e semaine

L'HERMINE

Rex
VF ME 18h00. JE 18h00

Xavier Racine est un président de cour d'assises redouté. Aussi dur avec lui qu'avec les autres, on l'appelle « le Président à deux chiffres ».
De Christian Vincent. Avec Fabrice Luchini, Sidse Babbett Knudsen. 12/12 ans. 107 minutes. 5e semaine

SPECTRE - 007

Rex
VF ME 20h30. JE 20h30

Un message cryptique venu tout droit de son passé pousse Bond à enquêter sur une sinistre organisation. Alors que M affronte une tempête politique pour que les services secrets puissent continuer à opérer, Bond s'échine à révéler la terrible vérité derrière... le Spectre.
De Sam Mendes. Avec Daniel Craig, Christoph Waltz, Ben Whishaw, Monica Bellucci, Dave Bautista, Ralph Fiennes, Rory Kinnear, Naomie Harris, Jesper Christensen. 12/14 ans. 146 minutes. 6e semaine

MIA MADRE

Studio
VO s-t fr/all ME 17h45. JE 17h45
Scala
VO s-t fr/all ME 18h00. JE 18h00

Margherita n'a pas la vie facile : malgré ses soucis pour sa mère âgée, en tant que réalisatrice, elle doit tenir les rênes sur le tournage de son dernier film.
De Nanni Moretti. Avec Margherita Buy, Nanni Moretti, John Turturro, Giulia Lazzarini, Beatrice Mancini. 10/16 ans. 106 minutes. 3e semaine

UN + UNE

Studio
VF ME 15h15, 20h30. JE 15h15, 20h30
Scala
VF ME 20h30. JE 20h30

Antoine ressemble aux héros des films dont il compose la musique. Il a du charme, du succès, et traverse la vie avec autant d'humour que de légèreté.
De Claude Lelouch. Avec Jean Dujardin, Elsa Zylberstein, Alice Pol et Christophe Lambert. 10/14 ans. 113 minutes. 2e semaine

LE PONT DES ESPIONS - BRIDGE OF SPIES

Bio
VF ME 20h30. VO s-t fr/all JE 20h30
Scala
VF ME 20h15. JE 20h15

James Donovan, un avocat de Brooklyn se retrouve plongé au cœur de la guerre froide lorsque la CIA l'envoie accomplir une mission presque impossible : négocier la libération du pilote d'un avion espion américain U-2 qui a été capturé.
De Steven Spielberg. Avec Tom Hanks, Eve Hewson, Amy Ryan, Alan Alda, Peter McRobbie, Billy Magnussen, Austin Stowell, Domenick Lombardozzi, Mark Rylance, Michael Gaston, Sebastian Koch. 12/16 ans. 135 minutes. 3e semaine

DEMAIN

Bio
VF ME 15h00, 17h30. JE 15h00, 17h30
Eden
VF ME 15h00, 17h30. JE 15h00, 17h30

Et si montrer des solutions ou raconter une histoire qui fait du bien, était la meilleure façon de résoudre les crises écologiques, économiques et sociales, que traversent nos pays ?
De Mélanie Laurent, Cyril Dion. 8/12 ans. 118 minutes. 1re semaine

ABC

La Chaux-de-Fonds
 Rue du Coq 11, tél. 032 967 90 42

IMAGINE WAKING UP TOMORROW AND ALL MUSIC HAS DISAPPEARED

VO s-t fr ME 20h45. JE 20h45. VE 20h45. DI 11h. LU 20h45. MA 20h45.

Qu'advient-il si la musique disparaissait de la surface de la terre? Pourquoi-on la faire renaitre? Comment? Le réalisateur de Heimatklänge, Stefan Schwietert, suit le guerillero culturel et ancien musicien punk, Bill Drummond, dans une expérience musicale alternative, collective et réjouissante! Film complété par un ATELIER CŒUR D'IMPRO, le dimanche 20 décembre de 14h-17h
De Stefan Schwietert. Avec Bill Drummond 10/12 ans. 90 minutes.

PUBLICITÉ

CITROËN C4 CACTUS
 DÉMARQUEZ-VOUS EN 21 COULEURS

CRÉATIVE TECHNOLOGIE

PRIME TOTALE jusqu'à CHF 4'500.- avec

PRIME EUROWIN*

PRIME STOCK

Des CHF 13'900.- DE SERIE :
 > AIRBUMP® PROTÉGEANT LA CARROSSERIE
 > TABLETTE TACTILE 7"

ARC AUTOMOBILES APOLLO SA - et son réseau d'agents
 Rue de Neuchâtel 30 - 2022 Bevaix - 032 847 08 47
 Rue Fritz-Courvoisier 34 - 2300 La Chaux-de-Fonds - 032 969 20 30
 ArcAutomobiles.ch

Garage Burkhalter, Le Locle, 032 931 82 80
 Christinat Automobiles, Boudevillers, 032 857 24 54
 Garage Claude Fracchetti, Le Landeron, 032 751 23 24
 Garage Hotz SA, Travers, 032 861 45 79

FRANCOFONIA

VO s-t fr/all ME 18h15. JE 18h15. VE 18h15. SA 18h15. DI 20h45

Le destin du Louvre dans le Paris occupé de 1940. Deux hommes que tout semble opposer s'allient pour préserver les trésors du Musée. Au fil de cette histoire, Alexandre Sokourov livre son portrait du Louvre ainsi qu'une méditation humaniste sur l'art, le pouvoir et la civilisation.
D'Alexandre Sokourov. 16/16 ans. 88 minutes.

DE LA NEIGE POUR NOËL

VF SA 16h

DES 4 ANS! - C'est bientôt Noël à Pinchcliffe. Solan, un oiseau optimiste et flémard, et Ludwig, un hérisson aussi doux que trouillard, attendent impatiemment la neige. C'est ainsi que leur ami Féodor crée un canon à neige... mais attention aux dégâts!
 Un conte de Noël inventif, drôle et avec multiples rebondissement.
De Rasmus A. Sivertsen. 4/4 ans. 76 minutes.

LE PRESTIGE

VO s-t fr SA 20h45

MAGIE! - Londres au début du 20e siècle. Robert Angier et Alfred Borden sont deux magiciens célèbres et surdoués. Concurrents, ils se livrent une véritable bataille, mettant en péril leurs vies et leurs entourages. Un tour de passe-passe brillamment mis en scène par le réalisateur de Inception et Interstellar.
De Christopher Nolan. Avec H. Jackman, Ch. Bale, M. Caine, S. Johansson. 12/12 ans. 128 minutes.

L'ILLUSIONNISTE

VF DI 16h

MAGIE! - Fin des années 50, la grande époque du music-hall touche à sa fin. Un vieil illusionniste ne trouve plus d'engagements dans les théâtres des villes et part dans les villages pour présenter son spectacle... Un jour, il rencontre la jeune Alice, que ses tours émerveillent. Un magnifique hommage animé à Jacques Tati.
De Sylvain Chomet. 7/14 ans. 80 minutes.

MAGIC IN THE MOONLIGHT

VO s-t fr DI 18h15

MAGIE! - Années 20. Grand prestidigitateur et personnage arrogant, Stanley Crawford est en guerre contre les charlatans. C'est ainsi qu'il se rend sur la Côte d'Azur pour démasquer Sophie Baker, une prétendue médium. Mais les pouvoirs et les charmes de cette dernière le font peu à peu douter.
De Woody Allen. Avec Colin Firth, Emma Stone. 8/14 ans. 98 minutes.

RÉGION

LE LOCLE

CINÉ CASINO (www.cineleclocle)

Star wars - Le réveil de la force
 Je-ve 17h30 VO, 20h30. Sa 14h, 17h30 VO, 20h30. Di 14h, 17h30, 20h30 VO. Lu 17h30, 20h30 VO. Ma 17h30 VO, 20h30 VO. De J.J. Abrams

LES BREULEUX

LUX (032 954 12 26)

Star wars - Le réveil de la force
 Me 17h, 3D. Je 20h, 2D. Ve-sa 20h30, 3D. Di 16h, 3D. Di 20h, 2D. 10 ans.
 De J.J. Abrams
Opéra passion - Casse-noisette
 Me 20h15. VO. En direct de Londres.
 Ballet de Piotr Ilitch Tchaïkovsky.
 10 ans.

LE NOIRMONT

CINÉLUCARNE (032 953 11 84)

Mia madre
 Je-ve 20h30. Di 20h. VO. 10 ans.
 De N. Moretti
Belle et Sébastien 2
 Sa 16h, 20h45. Di 16h. 8 ans. De C. Duguay

COUVET

LE COLISÉE (032 863 16 66)

Star wars - Le réveil de la force
 Me-je 20h. Ve-di 20h30. Lu-ma 20h. 10 ans.
 De J.J. Abrams

MALLERAY

CINÉMA PALACE (032 492 25 48)

Star wars - Le réveil de la force - 3D
 Me 16h, 20h. Je 20h (2D). Ve 20h30.
 Sa 17h, 20h30. Di 16h; di 20h (2D).
 Lu 20h, ma 20h (2D). 10 ans. De J.J. Abrams

LA NEUVEVILLE

CINÉ 2520 (032 751 27 50)

Star wars - Le réveil de la force
 Me-je 20h30, 3D. Ve 20h30. Sa 14h30, Sa 20h30, 3D. Di 14h30, 3D. Di 20h30. 10 ans.
 De J.J. Abrams
Subura - 2D
 Di 17h30. VO. 16 ans. De F. Sollima

SAINT-IMIER

ESPACE NOIR

Relâche

TAVANNES

CINÉMA ROYAL (032 481 43 29)

Belle et Sébastien
 Me-ve 20h. Sa 21h. Di 17h. 8 ans.
 De C. Duguay
Un + Une
 Sa 17h. Di 20h. Ma 20h. 10 ans.
 De C. Lelouch

TRAMELAN

CINÉMATOGRAPHE (032 487 45 61)

Une cloche pour Ursli
 Me 16h. Je 18h. Sa 15h. Lu 17h. Ma 20h. 8 ans. De X. Koller
Star wars - Le réveil de la force
 Me 20h, 3D. Je 20h, 2D. Ve 20h30, 3D. Sa 21h, 2D. Di 14h, 2D. Di 17h, 3D. Lu 20h, 2D. 10 ans. De J.J. Abrams
Une histoire de fou
 Sa 18h. 16 ans. De R. Guédiguian
Béliers
 Di 20h. VO. 16 ans. De G. Hákonarson

LES BONS PLANS

NEUCHÂTEL

SPECTACLE

«Le quatrième mur»

«L'idée de Samuel était belle et folle: monter l'Antigone de Jean Anouilh à Beyrouth. Voler deux heures à la guerre, en prélevant dans chaque camp un fils ou une fille pour en faire des acteurs. Puis rassembler ces ennemis sur une scène de fortune, entre cour détruite et jardin saccagé. Samuel était grec. Juif aussi. Mon frère en quelque sorte. Un jour, il m'a demandé de participer à cette trêve poétique. Il me l'a fait promettre, à moi, le petit théâtré de patronage. Et je lui ai dit oui. Je suis allé à Beyrouth, le 10 février 1982, main tendue à la paix. Avant que la guerre ne m'offre brutalement la sienne...». Né en 1952, Sorj Chalandon a été longtemps journaliste à «Libération» avant de rejoindre «Le Canard Enchaîné». Ses reportages sur l'Irlande du Nord et le procès Klaus Barbie lui ont valu le prix Albert-Londres en 1988. «Le quatrième mur», en 2013, a obtenu le prix Goncourt des lycéens.
Théâtre du Concert. Atelier Théâtre jeunes adultes de L'étoffe des rêves. Mise en scène de Sylvie Girardin et Christine Brammeier. Me 16.12, 20h.

«Tant de mer entre nous»

Théâtre de la Poudrière. De Baghadi Aoun et Roland Merk. Me 16, je 17.12, 20h.

Festival mini-courts

Musée d'ethnographie. «C'est pas la mort!». Je 17.12, 20h.

Soirée flamenco

Le Salon du Bleu. Je 17.12, 21h.

Alain Morisod & Sweet People

Temple du Bas. Concert de Noël. Ve 18.12, 20h.

Kinshasa2Brixton

Le Salon du Bleu. TechnoAfroMix. Ve 18.12, 21h.

Moriarty et Madjo

La Case à chocs. Ve 18.12, 20h30.

Le Mur du son DJ Set

La Case à chocs. Ve 18.12, 23h.

«Histoire de Rat»

Théâtre du Pommier. Création jeune public dès 7 ans. Mise en scène, conception, jeu et violon par Sophie Reimann. Sa 19, di 20.12, 17h.

PUBLICITÉ

PREMIÈRE SUISSE
 PARTOUT DANS LE MONDE, DES SOLUTIONS EXISTENT.
DEMAIN
 CYRIL DION / ANITA LUKRENT

PREMIÈRE SUISSE
 JEAN-PIERRE BACRI
 LA VIE TRÈS PRIVÉE DE MONSIEUR SIM
 "UNE BALADE MAGNIFIQUE"
 "UNE IRRÉSISTIBLE COMÉDIE!"
 LA VIE TRÈS PRIVÉE DE MONSIEUR SIM

PREMIÈRE SUISSE
 UN DES PLUS GRANDS FILMS DE L'ANNÉE.
BACK HOME
 GABRIEL BYRNE ISABELLE HUPPERT JESSE EISENBERG
 avec G.S.G. 31 ROYAL
 LA MARCHÉ PAR JOACHIM TRIER

PREMIÈRE SUISSE
 Une cloche pour Ursli
 KOLLER

AVANT-PREMIÈRE
RÊVER PLUS GRAND
SNOOPY ET LES PEANUTS - LE FILM
 NOËL 2015

IDÉE CADEAU
 Offrez de l'émotion... avec les bons cadeaux cinéma

CYCLE PASSION CINÉMA

SNOOPY ET LES PEANUTS - LE FILM

SA/DI/LU/MA À 15H00 AU CINÉMA STUDIO

BON CADEAU

CHF 17.- et CHF 20.-

En vente : Caisses des cinémas

Achetez vos billets sur www.cinepel.ch



www.facebook.com/cinepel

«La ruée vers l'or»

Théâtre du Passage. De Charlie Chaplin. Par l'Orchestre des Jardins musicaux. Sous la direction de Valentin Reymond. Sa 19.12, 18h. Ve 25.12, 17h.

Cheap'n Dirty!

La Case à chocs. Sa 19.12, 23h.

«Brahms, Bartok»

Temple du Bas. Par l'Orchestre symphonique des Hautes écoles de musique de Genève et de Bâle. Di 20.12, 17h.

«Nulle part ailleurs»

Chapelle de la Maladière. Les Chambrières, Thierry Luterbacher, Jean-Philippe Bauermeister et l'Orchestre de seniors de Bienne. Di 20.12, 17h.

«The Kid»

Théâtre du Passage. Grande salle. De Charlie Chaplin. Par l'Orchestre des Jardins musicaux. Sous la direction de Valentin Reymond. Di 20.12, 17h. Je 24.12, 17h.

EXPOSITION

Bibliothèque publique et universitaire

«Ma jolie mythologie». Lu-ve 8h-22h. Sa 8h-17h. Jusqu'à 31.12.



Centre Dürrenmatt

Sébastien Verdon et ses drôles de planètes. ARCHIVES DAVID MARCHON

«Ciels», carte blanche à Sébastien Verdon sur la thématique du cosmos. Me-di 11h-17h. Jusqu'à 28.02.2016.

Galerie Ditesheim et Maffei

Rolf Iseli. Oeuvres récentes. Ma-ve 14h-18h. Sa 10h-12h/14h-17h. Di 15h-18h. Jusqu'à 09.01.2016.

Théâtre du Pommier

«Entre terre et eau». Peintures de Chloé-D. Brocard. Lu 14h-17h30. Ma-ve 9h-12h/14h-17h30. Et une heure avant les spectacles. Jusqu'à 17.12.

Galerie YD

Alain Prêtre, photographe naturaliste. «Images sauvages». Me-ve 16h-19h. Sa 10h-12h/14h-18h. Di 14h-17h. Jusqu'à 23.12.

Galerie Quint-Essences

Annick Maradan et Jean-Marie Maradan. Peintures - Techniques mixtes et couleurs. Sculptures faites de récupérations naturelles et d'objets jetés. Ma-sa 14h-18h30 ou sur rendez-vous. Jusqu'à 28.01.2016. (Fermée du 19.12 au 05.01).

MUSÉE

Musée d'ethnographie - MEN

«C'est pas la mort». Ma-di 10h-17h. Jusqu'à 03.01.2016.

Musée d'art et d'histoire.

Exposition «Neuchâtel avant - après». Vues anciennes et contemporaines. Du 1850 à nos jours. Changements spectaculaires opérés à Neuchâtel au cours du temps. Ma-di 11h-18h. Jusqu'à 20.03 (Fermé 24, 25 et 31.12, 01.01).

LA CHAUX-DE-FONDS

CONFÉRENCE/SPECTACLE

«Le paysage hivernal jurassien sous le regard de Charles L'Éplattenier»

Sculpteur, architecte, décorateur, Charles L'Éplattenier était aussi un peintre de paysage hors pair. A travers des vues aussi bien estivales qu'hivernales, l'artiste passe pour un fervent défenseur de cette riche nature que représentent les Montagnes neuchâteloises. Musée d'histoire. Par Stéphanie Chambettaz. Je 17.12, 18h15.

«Douze heures de Grimm»

Théâtre ABC. «Dire tout Grimm, en traversée de la nuit» d'après Jakob & Wilhelm Grimm. De ve 18.12, 19h à sa 19.12, 8h.

«Un costume pour deux»

Dans un décor improbable, suite à un accident improbable, la rencontre improbable de deux personnages que tout oppose. Ce qui va donner lieu à des situations improbables mais hautement cocasses. Les personnages et les situations de ce récit étant purement fictif, toute ressemblance avec des personnes ou des situations existantes ou ayant existé ne saurait être que fortuite... Quoique! Zap Théâtre. Texte de Jean-Claude Isler. Mise en scène de Baptiste Adatte. Je 31.12, 20h30.

EXPOSITION

Bibliothèque de la ville

«Salle de musique - De la scène au studio», exposition de photographies évoquant l'histoire exceptionnelle de la Salle de musique de La Chaux-de-Fonds. Jusqu'à 30.04.2016. Lu 13-19h. Ma-ve 10-19h. Sa 10h-16h.

Galerie La Locomotive

Jennifer Mermod. Peintures. «Ein Kopf». Je 17, ve 18, sa 19, di 20.12, 17h-20h.

MUSÉE

Musée paysan et artisanal

«La fabuleuse histoire du Père Noël». Sur les traces de Saint-Nicolas et de la Dame de Noël. La collection de Carolus (Carol Gertsch). Panorama de 10 mètres représentant une vingtaine de personnages mythiques ou historiques qui expliquent cette épopée légendaire. Jusqu'à 24.01.2016. «Ding-dang-dong, sonnez les cloches». L'histoire de la cloche. Celles des églises, du berger, du griot africain. Collection de Raymond Blondeau, fondateur de cloches. Jusqu'à 21.02.2016. Avril-octobre: ma-di 14h-17h. Novembre-février: me/sa-di 14h-17h.

Maison blanche Le Corbusier

Visite guidée publique, le premier samedi du mois, 11h. Ouvert, ve, sa, di 10h-17h. Groupes, tous les jours sur rendez-vous.

Musée d'histoire

Parcours permanent entièrement repensé. «Histoire du musée». Regard sur les collections, l'architecture et la muséographie du musée de son origine à sa réouverture. «Voile & dévoilement». Le voile dans tous ses états. Ma-di 10h-17h. Jusqu'à 10.04.2016.

ANIMAUX

Zoo du Bois du Petit-Château

Parc zoologique. Tous les jours, 8h-17h (été 18h). Vivarium. Tous les jours (sauf mercredi matin), 9h-12h/14h-17h (été 18h).

LE LOCLE

SPECTACLE/CONCERT

«Les cavaliers»

Un rideau, deux bâtons, deux tabourets, quelques tissus et nous voici dans les steppes de l'Afghanistan. Récit d'un voyage initiatique où le fils d'un champion de course à cheval, accompagné de son serviteur, va retrouver son père après son échec à la course. Casino. Avec Grégori Baquet, Maïa Guéritte et Eric Bouvron. Me 16.12, 20h30.

Noël baroque sud-américain

Temple du Locle. Noël baroque sud-américain. Par l'Ensemble vocal d'Erguël et le Moment baroque. Sous la direction de Philippe Krüttli. Solistes Pauline Krüttli, soprano et Manuel Gerber, ténor. Di 20.12, 17h.

MUSÉE

Musée de l'horlogerie

Château des Monts. Collection de montres, pendules et automates, des origines de l'horlogerie à la fin du 20e siècle. Collection Sandoz: automates et montres du 16e au 19e siècle. Mai-octobre: ma-di 10h-17h. Novembre-avril: ma-di 14h-17h.

Musée des beaux-arts

«Enquête photographique neuchâteloise». Yann Mingard. De Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds, observation du paysage sur le tracé qui aurait dû être celui du Transrun. «Little circulation(s)». Exposition à hauteur d'enfants. Parcours pédagogique et ludique. «Carte blanche». Ecole d'arts appliqués de La Chaux-de-Fonds. «La fabrique de l'image». Vik Muniz. Oeuvre photographique. Me-ve 12h30-17h. Sa-di 11h-17h. (Fermé 25 décembre et 1er janvier). Jusqu'à 31.01.2016.

AUVERNIER

CONCERT

Concert de Noël

Temple. Par la Fanfare l'Avenir Auvernier. Avec la participation de Jean-Paul Jeanneret, violoncelle. Di 20.12, 16h.

EXPOSITION

Atelier In-Folio

Manufact. Objets uniques; papiers magiques, reliure artisanale, créations florales, couteaux forgés en damas, papiers marbrés, luminaires, lampes. Je-sa 16h-18h. Jusqu'à 16.01.2016

Galerie Lange + Pult

Italo Valenti. Iles, lunes et magiciennes. Me-sa 14h-18h. Di sur rendez-vous. Jusqu'à 23.01.2016.

La Golée

Martial Bays - Brin de Nature. Exposition de photographies. Tous les jours 17h30-20h. Jusqu'à 28.02.

BEVAIX

EXPOSITION

Galerie Trin-Na-Niole

François Jornod. Peintures. Je-ve 18h-22h. Sa-di 14h-20h. Jusqu'à 20.12.

BOUDRY

MUSÉE

Musée de la vigne et du vin

«Viens donc prendre un verre!». Me-di 14h-18h. Jusqu'à 07.05.2016.

COLOMBIER

EXPOSITION

Galerie Numaga

«Parures». Asie, Moyen-Orient, Afrique, Amérique. «Portraits holistiques-mise en cadre», photographies de Joachim Bonnemaïson. Me-di 14h30-18h. Jusqu'à 10.01.2016.

CORNAUX

CONCERT

Ensemble vocal Octonote

Temple. Octour a cappella. Ve 18.12, 20h15.

DELÉMONT

EXPOSITION

Musée jurassien d'art et d'histoire

«Les 7 clichés capitaux». «Prochain arrêt Delémont». Ma-ve 14h-17h. Sa-di 11h-18h. Jusqu'à 21.02.2016.

DOMBRESSON

CONCERT

Chorale Fallier et Ensemble Teba

Temple. Chants et musiques populaires de Noël et œuvres spirituelles de Bruckner, Reissiger, Da Victoria, Kocsar. Me 16.12, 20h30.

HAUTERIVE

EXPOSITION

Galerie 2016

Pierre Debatty. Me-di 14h-18h. Jusqu'à 20.12.

MUSÉE

Le Laténium

«Derrière la grande muraille» - Mongolie et Chine, au temps des premiers empereurs. Ma-di 10h-17h. Jusqu'à 29.05.2016.

LE LANDERON

SPECTACLE

«Presse pipole»

Tout se trame dans la salle de rédaction du célèbre magazine people «Voilà». Alors que son prochain numéro était déjà parti pour l'imprimerie, Pierre Nubro, le fantasque et incroyable rédacteur en chef, décide de «casser la Une». En effet, un paparazzo, Luigi Meggiani, braconnier peu futé de stars, vient de lui proposer LE scoop du siècle qui va lui faire vendre plus d'un million d'exemplaires. Une nuit très agitée et riche en rebondissement pour ce bouclage en urgence où six personnages en crise s'entremêlent. Geneviève, la fidèle collaboratrice que son départ à la retraite

rend folle, Marilyn, la sublime chroniqueuse mondaine, le diable fait femme, Xavier, le naïf coursier de l'imprimeur aux réactions imprévues... et bien sûr Jean-Pierre Fourneau, la grandissime et chochotissime star people, shooté par le paparazzo dans une situation plus que compromettante. Aussi va-t-il tout tenter pour empêcher la parution de ce cliché qui détruirait sa carrière. Y réussira-t-il ? Suspense dans les coulisses d'un magazine people sans scrupule et survolté !

Théâtre du Château. Comédie.

Par la Troupe de théâtre ATRAC du Landeron. Sa 19.12, 20h. Je 31.12, 19h. Sa 09.01, 20h. Di 10.01, 17h. Ve 15.01, 20h. Ve 22, sa 23.01, 20h. Ve 29.01, 20h. Di 31.01, 17h.

EXPOSITION

Fondation de l'Hôtel de ville

«Vignes et culture». Anciens outils et photographies des travaux de la terre. Sa-di 15h30-17h30 (groupe dès 15 personnes sur rendez-vous).

MONTÉZILLON

EXPOSITION

«Du blé et de l'or»

L'Aubier. Un autre regard sur l'économie. Tous les jours, 8h-20h. Jusqu'à 26.02.2016.

PUBLICITÉ

LE MAG CINÉMA

☆☆☆☆ CHEF-D'ŒUVRE
 ☆☆☆ EXCELLENT
 ☆☆☆ À VOIR
 ☆ À LA RIGUEUR
 ✗ À ÉVITER

BOX-OFFICE

James fait toujours parler de lui

1. «Spectre 007» (1)
2. «Hunger Games, la révolte. Partie 2» (3D) (2)
3. «Le pont des espions» (N)
4. «Babysitting 2» (N)
5. «Le voyage d'Arlo» (3D) (3)

6. «Mia Madre» (N)
 7. «L'hermine» (4)
 8. «Black Mass» (5)
 9. «Nous trois ou rien» (8)
 10. «Les nouvelles aventures d'Aladin» (7)
- (0) Classement précédent (N) Nouveauté

☆☆☆ «STAR WARS: LE RÉVEIL DE LA FORCE» «La guerre des étoiles» renoue avec la patine old school des tout premiers épisodes. On ne change pas un opéra de l'espace qui gagne!

C'est reparti pour trois tours... de force!

RAPHAËL CHEVALLEY

George Lucas orchestre aujourd'hui la sortie mondiale tant attendue du septième volet de sa saga. A l'origine de son ambitieux projet de space opera, un terme qui qualifie les superproductions SF qui mêlent effets spéciaux et scènes d'action spectaculaires, le producteur et réalisateur américain a, semble-t-il, imaginé une histoire si vaste qu'il envisageait déjà une série de neuf films. Après les trois premiers épisodes réalisés entre 1977 et 1983, il a fait attendre ses fans durant seize ans avant de tourner, entre 1999 et 2005, une «prélogie», c'est-à-dire trois volets se déroulant avant la trilogie originelle.

Septième épisode

Avec J.J. Abrams à la réalisation de son «Réveil de la Force», Lucas inaugure une troisième trilogie très convaincante, qui renoue avec l'univers, l'esprit et les personnages des débuts. En clair, ce nouveau film constitue la suite du «Retour du Jedi» (1983). Pour mémoire, on y voyait le jeune Luke Skywalker mettre un terme à un roman familial pas piqué des vers, puisqu'il triomphait du



De nouveaux ennus intersidéraux pour Chewbacca, Han Solo et consorts. LUCASFILM

Mal incarné par son propre père! Hélas, une nouvelle force obscure menace désormais la résistance et les cheva-

liers Jedi, serviteurs du côté lumineux de la Force. Pour faire face à cette sombre entreprise de destruction massive, une jeune fille prénommée Rey (Daisy Ridley), un soldat repent (John Boyega) et BB-8 le mignon petit robot vont faire équipe avec les rescapés Han Solo (Harrison Ford) et Chewbacca (Peter Mayhew)...

Même recette

N'en disons pas plus pour préserver l'effet de surprise, si ce n'est que le scénario ressemble à s'y méprendre à celui d'un épisode précédent. On aurait pu attendre un peu plus

d'imagination de ce côté-là, mais peu importe, les ingrédients de la baston intergalactique sont réunis dans cet épisode bien dans la veine d'antan: des extraterrestres bizarroïdes au rendu artisanal, les mêmes vaisseaux spatiaux qu'au début (ou presque), des courses-poursuites explosives, une pointe d'Edipe, de filiations troubles et de manichéisme puéril, des dialogues sertis d'humour autoréférentiel, quelques flèches décochées en direction du fascisme, sans oublier une part de mystère assez équilibrée pour ne pas laisser le spectateur sur sa faim. Bref, ce pre-

mier épisode de la troisième trilogie s'avère bien plus réussi que la prélogie des années 2000, alourdie sous une avalanche de prouesses numériques. Que demander de plus? La suite, what else... ◉

VIDÉO



Retrouvez notre vidéo sur ce sujet

iPad L'Express - L'Impartial + e-paper

INFO

de J.J. Abrams, avec Daisy Ridley, John Boyega, Oscar Isaac, Harrison Ford... Durée: 2h16. Age légal/conseillé: 16/16

TROIS RAISONS DE VOIR LE FILM

DES ÉTOILES PLEIN LES YEUX

Tandis que la tentative de reprise des vieux épisodes gonflés en trois dimensions avait viré au cauchemar, ce «Réveil de la Force» directement tourné en 3D acquiert une profondeur visuelle qui sied à merveille aux combats spatiaux.

UNIVERS OPÉRATIQUE

En plus de la 3D, la musique symphonique balancée en grande pompe confère un relief supplémentaire à cet univers dément de science-fiction.

NOUVELLES STARS

A peine débarqués, les nouveaux personnages, dont BB-8, le petit robot tout rond, et Rey, la jeune combattante, parviennent à s'affirmer sans rougir face aux légendaires Han Solo, Chewbacca, C-3PO et compagnie. ◉ RCH

☆☆☆ «BACK HOME»

Le Norvégien Joachim Trier chasse nos démons

Originellement titré «Plus fort que les bombes», le troisième long-métrage du Norvégien Joachim Trier a été réintitulé «Back Home» après les attentats du 13 novembre à Paris. Si le titre original est pour le moins évocateur, il ne partage pourtant rien avec l'actualité terroriste... Si ce n'est, à la rigueur, le deuil familial qu'il décrit, porté avec force par Isabelle Huppert, Gabriel Byrne et Jesse Eisenberg, la jeune coqueluche du cinéma indépendant américain.

Photographe de guerre renommée, Isabelle Reed disparaît brutalement dans un accident de la route. A l'occasion d'une rétrospective consacrée à son travail, son époux et ses deux fils,

l'un jeune père de famille et professeur à l'université, l'autre en pleine crise d'adolescence, fouillent douloureusement dans ses cartons pour sélectionner les tirages à exposer. Parmi les nombreux documents conservés par Isabelle, un article soulignant l'hypothèse du suicide anéantit l'équilibre précaire qui tenait encore les membres de sa famille...

Après «Nouvelle donne» (2008), où il montrait de manière très subtile la désillusion d'un adolescent rêvant de devenir écrivain, et «Oslo 31 août» (2011), description douce et cruelle de l'errance d'un toxicomane, librement inspirée du «Feu follet» de Pierre Drieu la Rochelle, Joachim Trier se

penche sur le cas d'une sphère familiale reposant sur les non-dits, la rancœur et l'incommunicabilité. Pour tisser ce réseau complexe, le cinéaste reconstruit sous les yeux de ses personnages masculins une figure maternelle ambiguë et imposante, les faisant ainsi subir, chacun à leur manière, une crise existentielle salvatrice. Mis en scène avec ambition et précision, ce drame teinté de douce mélancolie donne ainsi matière à une réflexion passionnante sur la mémoire et la filiation. ◉ VINCENT ADATTE

INFO

de Joachim Trier, avec Isabelle Huppert, Gabriel Byrne, Jesse Eisenberg... Durée: 1 h 49. Age légal/conseillé: 10/14



Deux frères qui ont perdu leur mère... FRENETIC

À L'AFFICHE

«La vie très privée de Monsieur Sim»



de Michel Leclerc, avec Jean-Pierre Bacri, Mathieu Amalric, Valeria Golino...

☆☆☆ Colporteur esseulé, François Sim traverse la France pour vendre des brosses à dents révolutionnaires en bois et poils de sanglier. De passage dans son village d'enfance, il renoue avec son passé... Après les excellents «Le nom des gens» et «Télé gauch», le réalisateur français Michel Leclerc adapte le roman homonyme de l'écrivain britannique Jonathan Coe et réussit un roadmovie tragicomique sur la solitude et la quête identitaire, admirablement porté par le pincesans-rire Jean-Pierre Bacri. ◉ RCH

«Imagine Waking Up All Music Has Disappeared»



de Stefan Schwiertert

☆☆☆ Musique yiddish, yodel, cumbia, accordéon... Le réalisateur suisse Stefan Schwiertert sillonne la planète «musique» depuis près de vingt ans. Après les succès de «Heimatklänge» et «Balkan Melodie», il s'est demandé ce qui arriverait dans un univers sans instruments du musique, où il n'existerait plus que les voix. Avec la participation de Bill Drummond, un ancien de la pop qui dirige aujourd'hui un gigantesque chœur amateur, le cinéaste mélomane part à la découverte des sons naturels du monde. Une expérience musicale hors du commun. ◉ VAD

«Demain»



de Cyril Dion et Mélanie Laurent

☆☆ Sur le point de devenir maman, l'actrice et réalisatrice française Mélanie Laurent s'interroge avec son complice Cyril Dion sur les catastrophes écologiques qui menacent la planète. Rythmant leur film d'interviews et d'intermèdes musicaux, Laurent et Dion vont à la rencontre des alternatives durables à la destruction programmée de l'homme pour de l'argent. Des potagers en pleine ville de Detroit aux centrales géothermiques de la Réunion, ils dessinent la possibilité d'un monde de demain solidaire et sans pétrole. Indispensable. ◉ RCH

**MAL DE CRÂNE**

Le président du Medef affirme que la France a urgemment besoin d'un plan d'état d'urgence pour lutter efficacement contre le chômage, principal fléau du pays selon lui.

Pierre Gattaz: «Face à la situation, l'aspirine ne suffit plus. Il nous faut une multimédication forte.»

L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

ON EN PARLE**BANGKOK****Une vie de chien**

Pour avoir tourné en dérision Tongdaeng, le chien du roi de Thaïlande, sur Facebook, un internaute se voit accusé par la justice de lèse-majesté et de manque de respect envers l'animal. La bête en question est investie d'un fort pouvoir symbolique: elle a été utilisée par le monarque pour diffuser ses conseils à la nation et a fait l'objet d'un film d'animation, à l'affiche depuis décembre dans les cinémas thaïlandais pour les 88 ans de son maître. ● ATS



N'insultez pas son chien! SP

FRANCE**Coffrés pour avoir escaladé Pompidou**

Le centre Pompidou a été pris d'assaut hier en début de soirée par trois zadistes, militants engagés contre les projets nuisibles à l'environnement. Après avoir grimpé jusqu'en haut du bâtiment, ils ont déployé une banderole avec l'inscription, «help nous sommes la vie zade». Au total, quatre personnes ont été placées en garde à vue, trois pour «l'escalade d'un monument historique» et un quatrième pour «outrage». ● LE FIGARO

LE CHIFFRE**5000**

Du nombre d'invités à la première du «Réveil de la force» il s'agit. Projeté simultanément dans deux cinémas de Los Angeles lundi, ce 7e volet de «Star Wars» a été ovationné par les spectateurs. ● ATS

**RECORD****Un paysage invisible à l'œil nu**

La plus petite image couleur du monde est zurichoise! Réalisée par l'École polytechnique fédérale de Zurich, elle a été imprimée par jet d'encre et fait tout juste 0,0092 millimètre carré, soit environ la surface en coupe d'un cheveu humain, et représente le paysage sous-marin en photo ci-dessus. A l'œil nu, il est impossible de déceler les trois poissons-clowns et l'anémone de mer qui y figurent. Un record qui figurera dans le Guinness Book. ● ATS

Un lot de consolation pour les victimes de l'amiante

JUSTICE Contrairement au Conseil national, le Conseil des Etats ne tient pas compte de l'effet à long terme des substances cancérigènes. Il refuse de prolonger les délais de prescription.

CHRISTIANE IMSAND

A force d'insister sur le jugement de la Cour européenne des droits de l'homme qui a condamné la Suisse pour avoir refusé une indemnité à la famille d'une victime de l'amiante en raison de la prescription, la ministre de la Justice Simonetta Sommaruga s'est fait taper sur les doigts. En cette période où l'UDC fait campagne contre les «juges étrangers», il ne fait pas bon rappeler que les jugements de Strasbourg sont contraignants. Le Conseil des Etats a durci le ton. Au lieu de prolonger le délai de prescription comme l'avait fait le Conseil national, il a opté hier par 23 voix contre 21 pour le statu quo. Les victimes de l'amiante devront se contenter d'un lot de consolation. Une clause transitoire leur ouvre une petite fenêtre pour agir en justice.

L'amiante est interdit en Suisse depuis 1990, mais elle continue de faire des dégâts. Selon l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), quelque 120 personnes sont atteintes chaque année d'une tumeur maligne de la plèvre et du péritoine parce qu'elles ont inhalé des fibres d'amiante. Cette maladie entraîne rapidement la mort. Les personnes affectées ou leurs proches peuvent intenter une action civile contre les entreprises responsables afin d'obtenir réparation, mais ce droit s'éteint dix ans après le terme de l'exposition nocive.



L'amiante est interdit en Suisse depuis les années 1990, mais il continue de faire des dégâts de santé. KEYSTONE

Or, la maladie ne se déclare souvent qu'après plusieurs décennies. C'est pourquoi le Conseil fédéral a proposé d'étendre le délai de prescription à 30 ans en cas de mort d'homme ou de lésions corporelles. L'amiante n'est pas seul en cause. Le nouveau délai s'appliquerait aussi à d'autres substances dont on connaît mal les effets à long terme, comme par exemple les nanotechnologies ou le radon.

Intense lobbying

Le Conseil national n'a pas

voulu aller aussi loin. Au grand dam de la gauche, il s'est contenté en septembre 2014 de porter le délai de prescription à 20 ans. Pour sa part, la commission du Conseil des Etats en est restée à 30 ans, mais c'était compter sans la nouvelle composition de la Chambre des cantons et le lobbying intensif auxquels se sont livrés les entreprises du bâtiment et les assureurs. Le groupe PLR, légèrement renforcé et plus soudé que par le passé, a emporté la décision aux côtés de l'UDC et de quelques PDC isolés.

Aux yeux de la majorité, la limite actuelle suffit. «Ne donnons pas de faux espoirs aux victimes», déclare le PLR glaronnais Thomas Hefti. «Plus le temps passe, plus il est difficile de démontrer une responsabilité causale.» Le Vert genevois Robert Cramer rétorque qu'on ne peut pas imposer un délai de pres-

cription qui bloque l'accès à la justice avant même que la victime ne sache qu'elle est victime. Il est cependant probable que le Conseil national se ralliera au statu quo.

«Voilà ce qui arrive avec le glissement à droite du Parlement», s'exclame le président du PS Christian Levrat. «Il faut s'attendre maintenant à une multiplication des procédures à Strasbourg. Tôt ou tard, le Parlement devra reprendre la main sur ce dossier.»

Mesure subsidiaire

Contre l'avis de l'UDC, les victimes de l'amiante devraient cependant bénéficier d'un geste exceptionnel, pour autant que le Conseil national donne son aval. Même si le délai de prescription est échu, elles auront un an à partir de l'entrée en vigueur de la modification du droit de prescription, pour intenter une action en justice.

Cette mesure qui ne concerne que les personnes chez lesquelles la maladie s'est déjà déclarée a cependant un caractère subsidiaire. Elle ne s'appliquera qu'en cas d'échec de la table ronde sur l'amiante dirigée par l'ancien conseiller fédéral Moritz Leuenberger.

Mise sur pied en début d'année, la table ronde réunit des représentants de tous les milieux concernés. Elle travaille sur un fonds d'indemnisation alimenté par des privés et destiné avant tout aux personnes qui contractent une maladie liée à l'amiante en dehors du cadre professionnel. Sur le plan financier, elles sont en effet moins bien loties que les personnes qui bénéficient des prestations de l'assurance accident. «Les travaux sont en bonne voie», indique-t-on du côté de l'OFSP. «Les premiers résultats sont attendus pour le premier trimestre prochain.» ●

« Il faut s'attendre maintenant à une multiplication des procédures à Strasbourg. »

CHRISTIAN LEVRAT PRÉSIDENT DU PARTI SOCIALISTE

ÉTATS-UNIS Les écoles publiques de Los Angeles ont dû fermer hier après une «menace crédible».

«Nous n'allons pas risquer la vie d'un écolier»

Toutes les écoles publiques de Los Angeles ont été fermées hier après une «menace crédible» envoyée par voie électronique, ont indiqué la police et le rectorat du secteur, situé non loin de San Bernardino. La mesure a touché environ 643 000 élèves.

La police de Los Angeles ainsi que la police fédérale (FBI) «ont été informées et cette menace est en train d'être analysée», a indiqué Steve Zipperman, responsable de la police de la ville lors d'une conférence de presse. «Dans un geste de prudence, nous

avons choisi de fermer nos écoles aujourd'hui (réd: hier) jusqu'à ce que nous puissions être totalement certains que nos écoles sont sûres», a-t-il ajouté. «Il s'agissait d'une vaste menace, pas contre une école, deux écoles ou trois écoles. Il s'agissait de nombreuses écoles, qui n'ont pas été spécifiquement identifiées», a précisé le recteur des écoles publiques de Los Angeles, Ramon Cortines. Le rectorat est habitué aux menaces, mais cette fois «il s'agit d'une menace rare», a-t-il souligné, évoquant des «sacs à dos» sans donner plus de

précisions. Aux journalistes qui lui demandaient pourquoi une telle évacuation dans ce cas précis, le recteur a évoqué l'attentat de San Bernardino, à une heure de Los Angeles, où un couple radicalisé a tué 14 personnes et en a blessé 22 autres le 2 décembre dernier. «Nous n'allons pas risquer la vie d'un écolier», a-t-il ajouté.

Quelque 1200 établissements vont être inspectés. C'est la première fois depuis au moins dix ans qu'une telle fermeture est décidée. ● ATS



La mesure a touché environ 643 000 élèves. KEYSTONE

PARTI LIBÉRAL-RADICAL Le conseiller aux Etats argovien ne se représentera pas à la présidence du PLR. Il s'en va en période faste et appelle à un rajeunissement à la tête du parti.

Philipp Müller fait la place aux jeunes

BERNE
PHILIPPE BOEGLIN

Partir lorsque tout va bien: cette devise s'applique bien au départ de Philipp Müller du fauteuil présidentiel libéral-radical. Pourtant, lorsqu'il a informé «ses plus proches collaborateurs de la direction du parti, en mars», le conseiller aux Etats ne savait pas encore que ses ouailles allaient poursuivre sur la lancée des succès électoraux cantonaux déjà enregistrés et qu'ils allaient couronner cette reconquête lors des fédérales en signant leur première progression depuis 36 ans et en grappillant cinq sièges sous la Coupole.

Pourquoi donc s'en aller aujourd'hui? «Ma fonction me procure toujours beaucoup de plaisir, mais je ne voulais pas rester quatre ans de plus.» En effet, si le parlementaire de 63 ans avait été réélu le 16 avril prochain, lors de l'Assemblée des délégués, cela l'aurait engagé jusqu'en 2018 – le PLR renouvelant sa direction tous les deux ans. «Et à ce moment-là, il n'aurait plus été question de partir, car on se serait retrouvé à un an et demi des élections fédérales de 2019», a-t-il expliqué, hier, à Berne. Pour l'entrepreneur, l'heure est venue d'un «changement de génération» à la tête du grand vieux parti.



Philipp Müller avait succédé, en 2012, au Tessinois Fulvio Pelli à la tête du Parti libéral-radical. KEYSTONE

«Changement de génération» souhaité

Bien entendu, l'ancien conseiller national (de 2003 à 2015) n'a pas pu éviter l'évocation de l'accident de la circulation dans lequel il a été impli-

qué en septembre – pris d'un assoupissement, il avait percuté avec sa voiture une adolescente de 17 ans et l'avait sérieusement blessée aux jambes. Vu le moment de sa prise de décision, l'événement n'a joué au-

cun rôle dans son retrait, a-t-il réitéré, avant d'expliquer qu'il s'entretenait «régulièrement avec la jeune femme et ses parents et que la rééducation se déroulait bien».

Et maintenant? Dès lundi, le PLR s'attellera à trouver un successeur. Les présidents des sections cantonales décideront avant Noël de la procédure, de la composition de la commission de sélection et du profil requis. Jusqu'au 29 février 2016, les sections et les organisations affiliées peuvent soumettre des candidatures, qui seront passées au peigne fin par la commission. Celle-ci rendra un rapport aux présidents des partis

cantonaux. Le nouveau président sera élu le 16 avril 2016, lors de l'assemblée des délégués, à Berne.

Dans les autres partis aussi

La période est propice au renouvellement des têtes dirigeantes. Le PDC choisira le successeur du Valaisan Christophe Darbellay le 23 avril à Zurich. Chez les Verts, la coprésidente vaudoise Adèle

Thorens a déclaré, ce week-end, qu'elle renonçait à poursuivre sa tâche. L'autre roue du tandem, la Bernoise Regula Rytz, a manifesté son intérêt à rester en place. Au PS, Christian Levrat, élu jusqu'en décembre 2016, pense «plutôt se représenter pour la suite». Pour l'heure, on ne prête pas d'éventuelles velléités de départ au président de l'UDC, Toni Brunner. ◉

«Ma fonction me procure toujours beaucoup de plaisir, mais je ne voulais pas rester quatre ans de plus.»

PHILIPP MÜLLER FUTUR EX-PRÉSIDENT DU PARTI LIBÉRAL-RADICAL

De nombreux successeurs possibles

Le ou la successeur(e) de Philipp Müller n'aura pas la tâche aisée. Parmi les multiples papables évoqués hier, voici quatre candidats potentiels.

CHRISTIAN WASSERFALLEN

Le conseiller national bernois possède deux atouts: son âge (34 ans), qui coïncide avec le souhait de rajeunissement exprimé par plusieurs poids lourds du parti, ainsi que son expérience au Parlement fédéral, où il siège depuis 2007. Par contre, le trentenaire vient d'essuyer une défaite dans la course à la tête du groupe parlementaire. Prendra-t-il le risque d'un nouveau camouflet?



Etats, et non au National, cette seconde chambre étant plus propice à la fonction présidentielle, car les élus y représentent des intérêts partisans plutôt que cantonaux, fait remarquer un membre du PLR.

ANDREA CARONI

A 35 ans, l'avocat appenzelois vient de réussir son transfert du Conseil national au Conseil des Etats sans coup férir. On lui atteste des qualités certaines. Problème: il a affirmé ne pas viser la succession de Philipp Müller. D'ici avril, la situation peut toutefois évoluer.



KARIN KELLER-SUTTER

Les compétences de la «dame de fer» saint-galloise jouissent d'une large reconnaissance, et son profil s'approche de celui de Philipp Müller. Elle a en plus déjà présidé une section, celle de son canton (1997-2000). Petit désavantage: elle politise aux



ISABELLE MORET

La Vaudoise fait valoir près de dix ans au Conseil national, ainsi que la vice-présidence du parti. Mais vu que le choix devrait s'effectuer à l'est de la Sarine, notamment parce que le chef du groupe, Ignazio Cassis, est déjà latin, ses chances paraissent minces. ◉



COMMENTAIRE
PHILIPPE BOEGLIN

Le pilote les mains dans le cambouis

Quoi qu'il en dise, le PLR doit envisager l'après - Philipp Müller avec une certaine appréhension. Car l'Argovien peut se targuer d'un bilan enviable, après seulement trois ans et demi de présidence. A titre personnel, il peut faire valoir son accession au Conseil des Etats. Au niveau du parti, un enchaînement de victoires électorales dans les cantons, mais surtout un retour en force sous la Coupole bernoise, où les libéraux-radicaux se profilent comme faiseurs de majorités au Conseil national.

Certes, la crise du franc fort l'a aidé, en tant que capitaine du parti de l'économie. Mais il a clairement joué son rôle de moteur, lui, l'ancien pilote automobile. Avec un style qui faisait défaut au «grand vieux parti», celui d'un homme qui met les mains dans le cambouis, prend ses distances avec la place financière et fait preuve d'un franc-parler parfois aux antipodes de l'«intellectualisme» – le patron d'UBS Sergio

Ermotti, traité publiquement d'un nom d'oiseau, s'en souvient.

Plâtrier devenu entrepreneur, le sexagénaire occupe le terrain et milite. Dans sa caisse à outils, une ligne politique et économique claire et solidement ancrée à droite, différente de celle de l'UDC, mais qui ne laisse planer aucun doute sur sa poigne et sa fermeté.

Résultat des courses, le PLR s'est affiché en défenseur des bilatérales avec l'Union européenne, tout en rejetant catégoriquement toute idée d'adhésion. En matière d'asile, le parti a voté la «réforme Sommaruga», ce qui ne l'a pas privé d'exprimer son scepticisme sur les controversés réfugiés érythréens. La patte là aussi de Philipp Müller, père de l'initiative qui voulait plafonner la population étrangère à 18 pour cent.

L'Argovien remet un bolide en très bon état de marche. Son successeur devra se montrer tout aussi habile pour maintenir le tempo. ◉

AFFAIRE MÖRGELI Licenciement irrégulier

L'Université de Zurich devra verser l'équivalent de 17 mois de salaire à Christoph Mörgeli, soit 136 000 francs. Le licenciement de l'ex-conseiller national UDC, en automne 2012, était irrégulier, estime le Tribunal administratif zurichois.

La Haute Ecole zurichoise a commis plusieurs erreurs, estime la Cour. Le licenciement de l'ex-conservateur du Musée d'histoire de la médecine a en effet été prononcé par le recteur de l'Université, qui n'y est pourtant pas habilité. L'institution aurait en outre dû soutenir Christoph Mörgeli face aux critiques formulées auparavant dans les médias.

Attitude défendable

Le supérieur direct de Christoph Mörgeli a en outre refusé de s'entretenir avec le professeur. Compte tenu de ce contexte, les déclarations critiques de l'ex-conservateur sur son employeur dans les médias étaient largement défendables et ne constituaient pas une cause suffisante pour le licenciement.

Le tribunal considère l'université «largement coresponsable» de la perte de confiance entre Christoph Mörgeli et elle-même. Il exclut en revanche la possibilité pour le professeur de retrouver son emploi au sein du Musée de l'histoire de la médecine. Le verdict ne donne en effet pas à l'employé le droit à un rétablissement de son contrat de travail.

L'Université de Zurich estime «regrettable» que des erreurs aient été commises lors du licenciement du conservateur de musée. Elle va analyser le verdict avant de décider si elle fera appel.

L'avocat de Christoph Mörgeli, lui, se dit satisfait du verdict. ◉ AT5

ASILE

Hausse en novembre

En novembre, 5691 demandes d'asile ont été déposées en Suisse, soit 941 de plus qu'en octobre. Alors que le nombre des demandes de ressortissants érythréens a une nouvelle fois considérablement baissé par rapport au mois précédent, celui des Afghans et des Syriens a augmenté. La situation générale reste tendue, aussi bien en Europe qu'en Suisse. ◉ AT5

GRISONS

Il meurt happé par un train après un malaise

Un homme de 27 ans est mort happé par un train, lundi, vers 13h, à Landquart-Ried (GR). Victime d'un malaise, il venait de tomber sur la voie, lorsqu'un convoi est entré en gare et l'a écrasé, malgré un freinage d'urgence. Les secours n'ont pu que constater le décès du malheureux. L'accident a provoqué l'arrêt du trafic ferroviaire durant deux heures, indiquait, hier, la police grisonne. ◉ AT5

GUÉRILLA Le volet concernant la justice et les réparations aux victimes était le point le plus difficile des discussions de paix en cours. L'accord définitif pourrait être signé avant le 23 mars 2016.

Un accord historique pour la Colombie

PATRICK BÉLE

Le gouvernement colombien et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) ont dévoilé, à Cuba, le résultat de 18 mois de négociations concernant le point le plus délicat du processus de paix, engagé depuis octobre 2012: la justice et les réparations aux victimes.

Les accords de paix comprennent six volets. Le 16 mai 2014, les parties étaient parvenues à un accord sur les trois premiers: la politique de développement rural, la participation politique des membres des Farc, le trafic de drogue et les cultures illicites.

Le sujet, cette fois, était plus que délicat. D'abord parce que, depuis le Statut de Rome, qui a créé la Cour pénale internationale (CPI) en 2002, la communauté internationale est très attentive à ce que les processus de paix ne permettent pas l'impunité des coupables des crimes les plus graves. Ensuite, parce que les négociateurs eux-mêmes sont susceptibles d'être poursuivis pour leurs actions pendant le conflit, qu'ils soient militaires ou guérilleros.

Militaires susceptibles d'être poursuivis

Lors des précédents processus de paix en Colombie, avec les guérilleros du M19 ou de l'EPL, les guérilleros ont bénéficié d'une totale impunité. La volonté de faire la paix laissait les victimes sous le tapis. Comme d'ailleurs tous les processus de paix dans le monde, que ce soit en Afrique du Sud ou en Argentine, au Chili ou au Guatemala. La question de la justice transitionnelle est désormais centrale dans tous les processus de paix.

Point important, les guérilleros ne seront pas les seuls susceptibles d'être poursuivis. Les membres de l'armée, les paramilitaires, les policiers, et même



Les négociations de paix à Cuba n'ont pas empêché les combats de se dérouler en Colombie. KEYSTONE

Les Farc ont accepté que leurs biens puissent financer les réparations aux victimes. Ces biens ont une valeur considérable. Il s'agit de milliers de bâtiments, souvent ruraux, de centaines de milliers d'hectares.

les entrepreneurs ayant financé une partie au conflit pourront être poursuivis par le tribunal spécial pour la paix.

Au-delà des condamnations que pourraient subir les acteurs d'un conflit de 50 ans, la question des réparations est centrale. Les Farc ont accepté que leurs biens puissent financer les réparations aux victimes. Reste à savoir par quelles modalités. Ces biens ont une valeur considérable. Il s'agit de milliers de bâtiments, souvent ruraux, de centaines de milliers d'hectares.

Enfin, un autre aspect important de l'accord concerne les ré-

parations morales et la vérité. Le mécanisme prévu par l'accord prévoit une plus grande indulgence pour ceux qui avouent leurs crimes, afin de permettre aux victimes et à leurs familles de bénéficier de leur droit à la vérité.

Les Farc ont fait un pas important dans le sens des réparations morales, la semaine dernière, en reconnaissant leur responsabilité dans le massacre de Bojaya, le 2 mars 2002, quand la guérilla a massacré 79 personnes réfugiées dans une église.

L'une des originalités de ce processus de paix est la participation des victimes. Soixante d'entre elles ont fait le voyage à La Havane pour rencontrer les négociateurs. Lors de l'une de ces rencontres, le chef des négociateurs des Farc a demandé pardon à Constanza Turbay Cote, unique survivante d'une

famille massacrée dans le Caqueta.

Six millions de déplacés, 220 000 morts

Deux volets restent à négocier: les modalités de fin de conflit, car, paradoxalement, les combats ont continué pendant les négociations. Et le mode de ratification des accords de paix. Le gouvernement souhaite un référendum prévu par une loi votée récemment par le Parlement. Les Farc insistent pour l'organisation d'une assemblée constituante.

Le président colombien, Juan Manuel Santos, et le chef des Farc, Timochenko, ont annoncé conjointement, le 26 septembre, à La Havane, que les accords de paix définitifs seront signés le 23 mars 2016. Il semble que l'impossible devienne possible. Après 50 ans, 220 000 morts et six millions de déplacés. ● LE FIGARO

YÉMEN Cessez-le-feu fragile malgré des pourparlers en Suisse

Le cessez-le-feu entré en vigueur, hier, au Yémen semblait de plus en plus fragile alors que s'ouvraient, en Suisse, des pourparlers sous l'égide de l'ONU. Des discussions qui visent à mettre fin au conflit qui ravage ce pays pauvre de la péninsule arabique.

«Le début d'une cessation des hostilités» est «une première étape cruciale» pour établir «une paix durable dans le pays», a déclaré le médiateur de l'ONU, Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, en confirmant le début de la trêve de sept jours, éventuellement renouvelable.

Le cessez-le-feu a pris effet à l'heure prévue, à midi heure locale, a indiqué le général de brigade saoudien Ahmed Assiri, porte-parole de la coalition arabe agissant au Yémen.

Conduite par l'Arabie saoudite, cette coalition intervient depuis mars pour aider les forces gouvernementales à reprendre la capitale, Sanaa, et les régions conquises par des rebelles chiites houthis, accusés de liens avec l'Iran.

Sept civils tués

Au moins sept civils, dont trois enfants, ont malgré tout été tués par des bombardements des rebelles chiites sur la ville de Taëz (sud-ouest). Quinze autres civils ont été blessés. Quinze membres des forces progouvernementales ont également été tués et 20 blessés dans des attaques rebelles sur des positions loyalistes à Mas, dans la province de Marib.

La guerre a fait, depuis mars, 6000 morts et 28 000 blessés, dont de nombreux civils, et directement affecté 80% de la population.

L'Organisation mondiale de la santé a annoncé vouloir profiter de la trêve pour distribuer de l'aide médicale après avoir obtenu des assurances des belligérants.

Au secret en Suisse

En Suisse, les discussions interyéménites se déroulent loin des caméras, dans un lieu gardé secret. Les parties doivent y discuter d'un «plan» de mise en œuvre progressive de la résolution 2216 du Conseil de sécurité. Cette dernière exige le retrait des rebelles et de leurs alliés, mais aussi de milices, des zones conquises depuis 2014, ainsi que la restitution des armes lourdes à l'Etat. ● ATS

UN SIGNE DE BONNE VOLONTÉ

Le 10 novembre dernier, le chef de la guérilla colombienne des Farc, Timoleon Jimenez, alias «Timochenko», avait annoncé la suspension de l'achat d'armes pour ses troupes, en signe de bonne volonté pour avancer dans les pourparlers de paix menés avec le gouvernement.

Les Farc, principale guérilla de Colombie, avec près de 7000 combattants, et issue en 1964 d'une insurrection paysanne, sont en négociations avec le gouvernement colombien depuis novembre 2012 à Cuba. ●

FRANCE

Sarkozy fait le ménage et renvoie NKM

Nicolas Sarkozy a officiellement écarté hier Nathalie Kosciusko-Morizet («NKM») de la direction des Républicains. Cette sanction envers une dissidente encombrante est aussi une confirmation de la stratégie «droitière» de l'ancien président pour 2017. «NKM» était vice-présidente déléguée du parti. Elle est remplacée à cette fonction par Laurent Wauquiez, a indiqué la formation. Eric Woerth est nommé secrétaire général et Isabelle Le Callennec vice-présidente. Tous deux, se présentent comme des modérés. ● ATS

PARIS

Un fils de Laurent Fabius en garde à vue

Thomas Fabius, fils du chef de la diplomatie française Laurent Fabius, a été placé hier en garde à vue, a-t-on appris de sources concordantes. Il fait l'objet d'une enquête pour faux, escroquerie et blanchiment d'argent. C'est la première fois que Thomas Fabius, 34 ans, est entendu dans cette affaire par les enquêteurs de l'office central de répression de la grande délinquance financière de la direction centrale de la police judiciaire. Sollicité, son avocat, Me Cyril Bonan, a confirmé la garde à vue, mais n'a pas fait d'autre commentaire. ● ATS

LIBYE

Première rencontre des chefs rivaux

Les chefs des deux Parlements libyens rivaux se sont rencontrés hier à Malte pour la première fois. Une entrevue qui intervient deux jours avant la signature au Maroc d'un accord de sortie de crise sous l'égide de l'ONU. Cette rencontre, la première depuis la division politique du pays entre deux Parlements – et deux gouvernements – à l'été 2014, intervient avant la signature demain à Skhirat (Maroc) par des représentants des deux autorités d'un accord prévoyant notamment la formation d'un gouvernement d'union. ● ATS

SYRIE

Américains et Russes dans le même sens

John Kerry a évoqué hier à l'issue d'entretiens à Moscou l'idée d'un cessez-le-feu national en Syrie. Il dit s'être entendu avec la Russie sur les groupes d'opposition qui participent à des pourparlers qu'ONU et grandes puissances espèrent organiser dès janvier. Le secrétaire d'Etat américain a discuté avec le président Vladimir Poutine et le ministre des Affaires étrangères Sergueï Lavrov. Il a jugé que la Russie et les Etats-Unis travaillaient ensemble avec efficacité et dans la même direction sur le dossier syrien. ● ATS

FRANCE

Discrimination envers des personnes handicapées, EasyJet condamné



Paris. Contestant l'infraction, la compagnie avait formé un pourvoi en cassation, qui a été rejeté. Les plaignants s'étaient vu refuser l'embarquement dans un avion à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, le 12 janvier 2009, ainsi que les 9 et 19 novembre 2008. La compagnie de droit britannique avait assuré se conformer aux réglementations européenne et britannique, et invoqué des raisons de sécurité. ● ATS

RÉFUGIÉS La Commission européenne propose de créer un corps de gardes-frontières de l'UE, afin d'enrayer les flux de migrants. La Suisse serait bienvenue à bord.

Bruxelles veut sauver Schengen par le contrôle des frontières

BRUXELLES
TANGUY VERHOESSEL

Bruxelles a lancé hier une vaste opération de sauvetage de l'espace Schengen, en proposant la création d'un corps européen de gardes-frontières et gardes-côtes qui – en dernier ressort – pourrait être déployé de force dans des Etats incapables d'endiguer les flux de migrants clandestins vers l'UE. Les réactions sont très mitigées. «Les contrôles aux frontières extérieures de l'Union (et donc de l'espace Schengen, dont tous les Etats membres de l'UE, sauf le Royaume-Uni et l'Irlande, font partie, ainsi que la Suisse et la Norvège) représente un élément essentiel pour notre sécurité», a tonné le premier vice-président de la Commission européenne, Frans Timmermans, devant le Parlement européen, où il a présenté la proposition de l'exécutif communautaire. Or, «il y a des failles significatives dans la gestion» de ces frontières.

Rétablissement des contrôles

Le chaos qu'a provoqué dans l'Union la crise des migrants, que les attentats terroristes perpétrés à Paris le 13 novembre ont aggravée, en témoigne. Plus d'un million et demi de clandestins ont pénétré depuis le début de 2015 sur le territoire de l'UE, dont quelque



Des policiers hongrois à cheval ont stoppé dans un champ, au sud du pays, des réfugiés afghans ayant traversé la frontière serbo-hongroise. KEYSTONE

700 000 en provenance de Turquie, vers les côtes grecques. Certains d'entre eux étaient des terroristes. Moralité: plusieurs Etats membres de l'UE (France, Allemagne, Autriche, Suède, Danemark, etc.) ont décidé de rétablir des contrôles aux frontières «intérieures» qui les séparent d'autres pays membres de l'espace Schengen, où la libre circulation des personnes est pourtant érigée en dogme.

Dans ce contexte, Bruxelles veut reprendre en main le contrôle des «frontières extérieures» de l'UE. La Commission a proposé de substituer à Frontex, l'obscur «Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des Etats membres de l'UE» une véritable institution européenne, dotée de pouvoirs régaliens.

Elle serait entre autres habilitée à mener des «évaluations» sur la situation de certains pays – la Grèce, pour ne pas la nommer – et de «recommander» des mesures à prendre au cas où ils ne prendraient pas certaines dispositions

destinées à remédier à une situation critique. Après «consultation» des Vingt-Huit, la Commission pourrait elle-même décider de dépêcher sur place des «équipes d'intervention rapide», si le pays pointé du doigt ne se montre pas coopératif. Il pourrait être mis en minorité, si la majorité des Vingt-Huit en décide ainsi.

«C'est une partie très sensible de notre proposition», a reconnu le commissaire européen aux Affaires intérieures, Dimitris Avramopoulos. Elle contraindra en effet les Etats de l'UE «à transférer une part de leurs responsabilités» à la Commission européenne, qui veut contraindre les Vingt-Huit à constituer une réserve de 1500 gardes-frontières au moins, susceptibles d'être expédiés dans un délai de trois jours sur un théâtre d'opération. Parallèlement, la nouvelle agence européenne porterait progressivement à 1000 personnes son propre personnel, en vue d'effectuer d'autres tâches, comme par exemple: la coordination du refoulement vers leurs pays d'origine des migrants

économiques qui ne peuvent prétendre à obtenir le statut de réfugiés, en particulier.

Pas un succès

«Nous ne sommes pas en train de créer une forteresse Europe», a insisté le commissaire grec. Vraiment? Les propositions de Bruxelles, en tout cas, ont recueilli un accueil très mitigé. Avant d'entrer en vigueur, elles devront recueillir l'assentiment des Etats et du Parlement européen, codécideurs en la matière.

Pologne en tête, plusieurs pays d'Europe centrale et orientale, que traumatise toujours le souvenir du joug soviétique, ont hurlé en brette le principe de la toute-puissance étatique au sein de l'UE. Au Parlement européen, une coalition contre-nature s'est formée entre certains partis de gauche et de droite, les premiers craignant que soient portés des coups de boutoir contre les droits fondamentaux des candidats à l'asile, les seconds contre la souveraineté des Etats. Ça promet. ●

INDE

La fin des 4x4 à New Delhi?

La Cour suprême indienne a indiqué hier qu'elle envisageait d'interdire la vente de nouvelles voitures gourmandes en diesel, notamment les 4x4 et les voitures de luxe, des rues notoirement polluées de la capitale New Delhi. Cette interdiction porterait sur la vente de nouveaux véhicules diesel équipés d'un moteur supérieur à 2000cc, caractéristique des 4x4, jeeps et larges voitures fabriquées par BMW, Toyota et d'autres.

«Pourquoi un homme riche devrait-il se déplacer dans une voiture au diesel et polluer l'environnement?», s'est interrogé le juge de la Cour suprême T. S. Thakur. «La vie des gens est en jeu et vous pensez seulement à vendre des voitures», a-t-il ajouté à l'attention des fabricants d'automobiles, opposés à cette interdiction suggérée par un tribunal chargé des affaires d'environnement. La Cour suprême devrait rendre sa décision aujourd'hui.

Circulation alternée

Cette proposition radicale intervient après que le gouvernement de l'Etat de Delhi a annoncé l'expérimentation d'un



La banlieue de New Delhi sous la pollution. KEYSTONE

dispositif de circulation alternée pour les véhicules particuliers au mois de janvier. Plus de 1400 nouveaux véhicules viennent grossir chaque jour la flotte de 8,5 millions de voitures roulant dans les rues de la capitale indienne, aggravant un peu plus l'épais brouillard polluant.

Les gouvernements successifs de Delhi ont été régulièrement critiqués pour ne pas avoir réussi à venir à bout de la pollution de l'air, classée comme la capitale la plus polluée du monde par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). ● ATS

NUCLÉAIRE IRANIEN

L'AIEA passe l'éponge

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a formellement refermé hier le dossier concernant la dimension militaire passée du programme nucléaire iranien, a-t-on appris de sources diplomatiques. Elle permet ainsi de franchir une étape cruciale en vue de la mise en œuvre de l'accord nucléaire conclu en juillet.

Une résolution adoptée par l'exécutif de l'agence, lequel compte 35 pays, a pris acte mardi du fait que l'enquête de l'AIEA avait été menée «selon le calendrier convenu». Cela «met fin à l'examen de ce sujet» par l'agence.

Cette étape était prévue par la feuille de route adoptée en juillet dans le cadre de négociations entre Téhéran et les grandes puissances pour solder le dossier nucléaire iranien.

La fermeture officielle de l'enquête doit désormais permettre à Téhéran d'achever la mise en œuvre des mesures préliminaires à l'application de l'accord conclu le 14 juillet à Vienne avec les grandes puissances, attendue pour le début de l'année prochaine.

Héritage de méfiance

«Ce dossier a une histoire longue et complexe, et l'héritage de méfiance entre l'Iran et la communauté internationale doit être surmonté», a prévenu hier le directeur général de l'AIEA, Yukiya Amano.

L'accord de Vienne met fin à plus de treize ans de différends dans ce dossier. Il est destiné à garantir la nature strictement pacifique des activités nucléaires iraniennes, notamment par le biais d'un contrôle renforcé de l'AIEA. ● ATS

Il y a des failles significatives dans la gestion de ces frontières.»

FRANS TIMMERMANS
VICE-PRÉSIDENT DE LA COMMISSION EUROPEENNE

EN IMAGE



ESPACE
Lancement d'une fusée Soyouz. Un vaisseau spatial russe Soyouz avec à son bord un Russe, un Américain et le premier spationaute britannique à séjourner sur la Station spatiale internationale (ISS), a décollé hier du cosmodrome de Baïkonour, au Kazakhstan. Le vaisseau Soyouz TMA-19M a décollé à 12h03, emportant l'Américain Tim Kopra, le commandant de bord russe Iouri Malentchenko, dont c'est le sixième vol dans l'espace, et le Britannique Timothy Peake, ancien pilote d'essai d'hélicoptères qui deviendra à 43 ans le premier Britannique à séjourner sur l'ISS. ● ATS

FRANCE La cheffe du FN a été relaxée après ses propos sur les prières de rue.

Marine Le Pen n'a pas incité à la haine

Le Tribunal correctionnel de Lyon a relaxé hier la présidente du parti d'extrême droite Front national, Marine Le Pen. Elle était poursuivie pour incitation à la haine après avoir comparé, fin 2010, les prières de rue de musulmans à l'Occupation nazie.

Marine Le Pen était jugée pour la première fois pour «provocation à la discrimination, à la violence ou à la haine envers un groupe de personnes à raison de leur appartenance à une religion». Le procureur de la République avait requis le 20 octobre la relaxe de la présidente du Front national, considérant que l'infraction n'était pas suffisamment caractérisée.

Propos choquants

«Les propos ne visent pas l'ensemble de la communauté musulmane», avait déclaré le représentant du parquet, rappelant qu'il n'était pas à l'origine des poursuites. Le magistrat avait reconnu que les propos prononcés par Marine Le Pen pouvaient être «choquants»,



Marine Le Pen en meeting. KEYSTONE

mais estimé dans le même temps qu'ils «faisaient partie de la liberté d'expression».

Marine Le Pen encourait un an de prison et 45 000 euros d'amende. En décembre 2010,

pendant une réunion publique à Lyon, Marine Le Pen, alors en campagne pour la présidence du FN, avait dénoncé dans un discours les «prières de rue».

Occupation du territoire

«Je suis désolée, mais pour ceux qui aiment beaucoup parler de la Seconde Guerre mondiale, s'il s'agit de parler d'Occupation, on pourrait en parler, pour le coup, parce que ça c'est une occupation du territoire», avait-elle déclaré. «Certes, il n'y a pas de blindés, pas de soldats, mais c'est une occupation tout de même», avait-elle ajouté.

Devant le tribunal, Marine Le Pen avait assuré en octobre qu'elle ne parlait pas de «l'Occupation avec un grand O», celle de la Seconde Guerre mondiale, «mais de l'occupation avec un petit o», qu'elle réduit à l'occupation de la voie publique. «Il n'y a pas de référence à la Seconde Guerre mondiale», avait-elle dit. ● ATS

TOURISME Les prévisions pour la saison d'hiver à venir sont sombres. Mais certains veulent se profiler en misant sur des visiteurs venus de l'extérieur de la zone euro.

Les régions touristiques misent sur les hôtes extra-européens

ANDREA FIEDLER

Les responsables du tourisme de l'Oberland bernois comme de Suisse centrale sont unanimes: les réservations pour la période des fêtes de fin d'année sont légèrement meilleures que l'an dernier.

«Nos hôtels sont occupés jusqu'à 80%», explique Sibylle Gerardi, porte-parole de Tourisme Lucerne et Lac des Quatre-Cantons. «Nous gagnons des parts de marché», renchérit Harry John, directeur du tourisme du canton de Berne.

Cet optimisme modéré peut surprendre, dans la mesure où deux facteurs mettront le tourisme hivernal suisse à rude épreuve. D'une part, la neige n'a pas encore fait son apparition dans la région; d'autre part, le franc est toujours cher face à l'euro.

«Le temps et les conditions d'enneigement sont bien évidemment importants, parce que les réservations à court terme commencent avant tout après les fêtes, s'il y a aussi de la neige en plaine», admet Harry John. S'il fait suffisamment froid pour enneiger artificiellement les pistes dans les régions montagneuses, la neige encore absente en plaine n'attire pas non plus les hôtes dans les domaines skiables.

A cela vient s'ajouter le fait que la saison d'hiver est cette année deux semaines plus courtes que la précédente, Pâques tombant déjà fin mars en 2016.

Si les prestataires du secteur touristique ne peuvent que peu in-



Dans les stations grisonnes, le nombre de touristes allemands s'avère en net recul cette saison. KEYSTONE

fluencer ces facteurs, ils ont néanmoins un poids sur leur marketing et sur leurs créneaux de clientèle. L'Oberland bernois et la Suisse centrale misent ainsi depuis des années également sur des hôtes venant de plus loin que l'espace européen.

L'Oberland compte ainsi, à côté des Suisses qui représentent 50 à 60% des nuitées, avant tout des touristes britanniques et américains, avec une part de 10%.

Ces clients internationaux compensent en début de saison le recul des touristes provenant d'Allemagne et du Benelux, pour lesquels le franc fort a considérablement renchéri le prix d'un séjour en Suisse, selon Harry John. Quelque 12% des touristes de l'Oberland bernois sont allemands.

Des réservations inférieures aux attentes

En Suisse centrale, les touristes venaient déjà l'été avant tout de marchés éloignés, d'Amérique ou

d'Asie. Le recul du seul marché européen a ainsi été compensé, estime Sibylle Gerardi, qui s'attend ainsi à un report similaire à moyen terme pour la saison d'hiver.

Par contre, dans les Grisons, où les touristes allemands représentent la plus grande part des nuitées avec 20%, un recul est attendu pour la saison à venir. Les réservations pour les fêtes sont satisfaisantes, mais restent encore inférieures aux attentes après le 2 janvier, selon Myriam Keller, cheffe par intérim de Grisons Vacances.

Alors que Myriam Keller compte sur un nombre de nuitées supérieur parmi les Suisses par rapport à l'an dernier, les plus grandes destinations dans le nord des Grisons enregistrent les plus grandes pertes avec des hôtes en provenance d'Allemagne, tandis qu'au sud, les Italiens ne viennent pas encore.

La part des touristes allemands a déjà reculé en moyenne de 23% au cours des cinq dernières années, et la situation s'est renforcée depuis l'abandon le 15 janvier dernier du cours plancher de l'euro.

«La moitié de ce recul provient de cette année seule», affirme Myriam Keller. Elle compte sur un recul de 10% de touristes étrangers. Les Grisons ne peuvent par conséquent pas compenser le recul des touristes européens avec des hôtes provenant de pays plus lointains.

C'est pourquoi Myriam Keller veut mettre un accent marketing sur les touristes indigènes, qui constituent le plus grand nombre de nuitées avec 60%.

En Valais, les responsables du secteur touristique sont peu loquaces. Matthias Summermatter, du service médias de Valais/Wallis Promotion, concède cependant que si les réservations pour les semaines de Noël et de Nouvel An sont «majoritairement satisfaisantes», moins d'hôtes en provenance de l'espace européen sont attendus. ●ATS

MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES

Deux fois plus chers en Suisse

Les médicaments génériques sont environ deux fois plus chers (+89%) en Suisse qu'à l'étranger, selon la comparaison de par Interpharma et Santésuisse. Les principaux médicaments protégés coûtent 11% de plus en moyenne.

Les deux organismes ont passé en revue 190 remèdes brevetés générant les plus gros chiffres d'affaires et présenté leurs résultats hier à Berne. Pour Thomas Cueni, secrétaire général d'Interpharma (association des entreprises pharmaceutiques), cette différence de 11% est avant tout imputable au renchérissement du franc et au nombre de pays comparés, qui a augmenté. Pour les médicaments qui ne sont plus protégés et les génériques, environ 250 substances ont été examinées. Appliquant le taux de change de 1,2 utilisé par

l'Office fédéral de la santé publique, l'étude montre que les produits ne bénéficiant plus d'un brevet sont 12% plus chers qu'à l'étranger. Les génériques coûtent 89% de plus, soit près du double.

Directrice de Santésuisse, Verena Nold est préoccupée par ces prix «excessifs». Pour promouvoir les génériques elle propose un système de prix fixe, la suppression des barrières d'entrée sur le marché et des entraves commerciales, de délivrer les autorisations, de désigner «de manière transparente» les substances dont le brevet est échu et de réduire les marges commerciales. Le potentiel d'économie dépasserait un milliard de francs, selon elle, cela correspond à 4% de baisse des primes, soit en moyenne 125 francs par an et par assuré, selon Santésuisse. ●ATS

TRIBUNAL

La Cour de justice de Genève déboute Credit Suisse



KEYSTONE

La transmission de données d'employés aux Etats-Unis par Credit Suisse est illicite, a tranché en appel la Cour de Justice de Genève. Les juges confirment que les intérêts personnels d'une ex-employée prévalent sur ceux de la banque à transmettre des données. Ce verdict rendu dans un arrêt du 11 décembre transmis hier à la presse par Douglas Hornung, l'avocat de l'ex-

employée, confirme les conclusions du tribunal de première instance de fin mai. La justice avait alors été saisie par une ex-employée de Credit Suisse. Cette collaboratrice du «Desk américain» accusait son employeur d'avoir transmis aux autorités pénales américaines 1623 données la concernant, dont essentiellement des e-mails. Il restait 50 documents que la banque voulait envoyer. Ce transfert avait été bloqué par des mesures provisionnelles. En première instance, le tribunal avait constaté «l'illicéité de la communication par Credit Suisse aux autorités américaines, hors d'une procédure d'entraide internationale, des documents contenant des données» de l'ex-employée, «soit des informations qui l'identifient ou qui permettent de l'identifier». ●ATS

INDICATEURS

Source THOMSON REUTERS

ware Cours sans garantie

INDICES	DJ Euro Stoxx 50
SLI	3241.5 +3.2%
Nasdaq Comp.	6017.7 +2.4%
DAX 30	8849.3 +2.3%
SMI	17525.7 +0.9%
SMIM	1855.9 +2.3%
	18565.9 -1.6%

Change	DEVICES		BILLETS		
	achat	vente	achat	vente	avec CHF 1 j'achète
Euro (1)	1.0696	1.0967	1.059	1.121	0.892 EUR
Dollar US (1)	0.979	1.0038	0.948	1.032	0.969 USD
Livre sterling (1)	1.4741	1.5115	1.435	1.557	0.642 GBP
Dollar canadien (1)	0.7144	0.7325	0.6845	0.7605	1.314 CAD
Yens (100)	0.8042	0.8245	0.769	0.871	114.81 JPY
Cour. suédoises (100)	11.4953	11.8217	11.11	12.33	8.11 SEK

Métaux	OR		ARGENT		PLATINE	
	achat	vente	achat	vente	achat	vente
Once/USD	1054.65	1070.7	13.54	14.04	843.5	868.5
Kg/CHF	33600	34100	431.9	446.9	26891	27641
Vreneli 20.-	193	217	-	-	-	-

MARCHÉ SUISSE (cours en CHF)

SMI	15/12	préc.	haut	bas	AUTRES VALEURS	15/12	préc.	haut	bas
			(52 semaines)	(52 semaines)				(52 semaines)	(52 semaines)
ABB Ltd N	1784	1751	22.16	16.49	Alpiq Holding N	106.80	106.00	110.00	5700
Actelion N	134.60	129.60	14700	91.30	BC Bernoise N	18700	188.10	20750	17700
Adecco N	66.80	65.00	83.95	58.30	BC du Jura P	5990	60.50	6790	56.50
CS Group N	20.68	20.02	28.13	18.05	BKW N	3705	3765	38.25	26.10
Geberit N	335.40	331.40	371.90	289.50	Cior Tech N	24.65	24.75	38.00	22.65
Givaudan N	1822.00	1776.00	1948.00	1521.00	Clariant N	18.33	17.93	21.70	13.50
Julius Baer N	44.41	43.42	54.55	33.77	Feintool N	85.00	84.30	108.00	80.25
LafargeHolcim N	49.79	49.12	73.76	48.04	Komax	188.90	18700	196.70	118.00
Nestlé N	73.10	71.55	77.00	64.55	Meyer Burger N	540	513	933	444
Novartis N	84.40	82.20	103.20	82.20	Mikron N	5.63	5.62	7.72	5.19
Richemont P	70.95	69.50	91.75	66.40	OC Oerlikon N	8.72	8.49	12.70	8.42
Roche B	268.30	262.60	289.40	238.80	Pargesa P	61.10	59.90	78.65	55.20
SGS N	1871.00	1835.00	2068.00	1570.00	Schweiter P	819.50	819.00	869.50	679.50
Swatch Grp P	337.30	325.20	462.50	324.10	Straumann N	302.50	297.00	312.00	192.70
Swiss Re N	97.30	94.55	99.75	74.95	Swatch Grp N	63.45	61.30	88.90	61.25
Swisscom N	487.50	471.20	580.50	471.10	Swissmetal P	0.32	0.33	0.75	0.30
Syngenta N	373.40	365.50	435.20	280.00	Tornos Hold. N	2.91	2.98	5.82	2.63
Transocean N	13.06	12.04	19.63	10.55	Valliant N	113.50	113.40	118.50	73.90
UBS Group N	18.55	17.89	22.57	13.58	Von Roll P	0.70	0.70	1.52	0.63
Zurich FS N	250.30	245.90	334.60	232.60	Ypsomed	149.80	148.70	152.00	76.10

MARCHÉS ÉTRANGERS

	15/12	préc.	haut	bas		15/12	préc.	haut	bas
			(52 semaines)	(52 semaines)				(52 semaines)	(52 semaines)
Autodesk (\$)	61.66	60.74	65.29	27.97	L.V.M.H. (€)	147.95	142.20	176.60	118.74
Baxter (\$)	37.19	36.53	43.28	32.18	Movado (\$)	95.69	93.75	125.99	81.22
Celgene (\$)	112.93	110.26	172.92	58.53	Nexans (€)	32.00	31.22	40.13	22.62
Fiat Chrysler (€)	12.37	11.85	16.29	9.28	Phillip Morris (\$)	87.81	87.16	90.07	75.28
Johnson & J. (\$)	104.16	102.15	107.36	81.79	Stryker (\$)	92.49	91.41	105.30	89.83
Keiring (€)	156.00	153.25	198.50	136.75					

Cours sans garantie B = bon de jouissance P = action au porteur N = Action nominative d = cours demandé o = cours offert

PUBLICITÉ

AUGMENTEZ VOTRE ÉPARGNE 3 DIMINUEZ VOS IMPÔTS

www.bcn.ch/epargne3

BCN

FONDS/FONDATION DE PLACEMENT SWISSCANTO

	dernier	% 1.1.15		dernier	% 1.1.15
(CH) BF CHF	96.97	1.0	(LU) EF Climate B.	68.46	0.2
(CH) BF Conv. Intl.	98.33	-6.4	(LU) EF Innov Ldrs B.	25701	-7.4
(CH) BF Corp H CHF	102.50	-1.8	(LU) EF Sel Energy B.	65729	-18.1
(CH) BF Corp EUR	114.37	-1.5	(LU) EF Sel HealthC	36099	-
(CH) BF Intl.	74.30	-4.6	(LU) EF Sel Intl B.	143.84	-1.9
(CH) Commodity A.	38.31	-30.0	(LU) EF Sm&MC Jap.	31016.00	4.5
(CH) EF Asia A.	80.44	-5.4	(LU) EF Sm&MC Nam.	76.25	-
(CH) EF Emer/Mkts A.	148.82	-17.3	(LU) EF Water B.	149.86	2.7
(CH) EF Euroland A.	128.98	6.2	(LU) MM Fd AUD.	253.45	1.7
(CH) EF Europe	155.65	6.7	(LU) MM Fd CAD	192.54	0.1
(CH) EF Green Inv A.	99.99	-5.7	(LU) MM Fd CHF	14749	-0.4
(CH) EF Gold	329.26	-23.3	(LU) MM Fd EUR	105.10	-0.2
(CH) EF Intl.	171.51	-3.2	(LU) MM Fd GBP	130.98	0.1
(CH) EF Japan	381.20	-	(LU) MM Fd USD	194.44	-0.0
(CH) EF N-America	359.51	-3.9	(LU) Sic II Bd CHF	104.65	-
(CH) EF Sm&MC Swi	532.58	44	(LU) Sic II Bd EUR	106.12	-
(CH) EF Switzerland	362.17	-3.4	(LU) Sic II Bd USD	113.36	-
(CH) EF Tiger A.	84.92	-11.3	Eq. Top Div Europe	141.20	4.3
(CH) EF Value Switz	177.24	-2.1	Eq Sel N-America B.	181.28	-2.5
(CH) SMI Index Fd.	84.23	-1.1	Eq Sel Europe B.	61.64	-
(CH) SPI Index Fd.	119.68	-2.8	Bond Inv. AUD B.	223.16	1.6
(LU) BI Med-Ter CHF	118.42	0.0	Bond Inv. CAD B.	201.68	2.3
(LU) BI Med-Ter EUR	136.24	-0.1	Bond Inv. CHF B.	135.35	1.2
(LU) BI Med-Ter USD	147.19	0.8	Bond Inv. EUR B.	98.99	-0.0
			Bond Inv. GBP B.	114.17	1.0
			Bond Inv. JPY B.	11018.00	-
			Bond Inv. USD B.	169.38	-0.2
			Bond Inv. Intl B.	105.89	-4.2
			lfca	123.90	-0.8
			Pf Income A.	107.52	-0.6
			Pf Income B.	140.00	-0.7
			Pf Yield A.	138.34	-2.0
			Pf Yield B.	171.04	-2.0
			Pf Yield EUR A.	115.14	1.0
			Pf Yield EUR B.	157.39	1.0
			Pf Balanced A.	166.98	-3.6
			Pf Balanced B.	199.22	-3.6
			Pf Bal. EUR A.	123.33	-2.0
			Pf Bal. EUR B.	157.19	-2.0
			Pf Gl Bal. A.	102.70	-1.8
			Pf Gl Bal. B.	114.83	-1.8
			Pf Growth A.	221.51	-4.5
			Pf Growth B.	252.23	-4.5
			Pf Growth A EUR.	122.64	-2.4
			Pf Growth B EUR.	148.18	-2.4
			Pf Equity A.	256.62	-7.9
			Pf Equity B.	278.63	-7.9
			Pf Gl Eq. A EUR	122.16	-4.8
			Pf Gl Eq. B EUR	124.49	-4.8
			Valca	314.04	-4.9
			LPP 3 Portfolio 10.	185.11	-1.0
			LPP 3 Portfolio 25.	175.54	-0.2
			LPP 3 Portfolio 45.	204.20	-1.0
			LPP 3 Oeko 45.	144.83	-1.0

TAUX DE RÉFÉRENCE (en%)		
	dernier	préc.
Rdt oblig. CH 10 ans	0.12	0.18
Rdt oblig. US 30 ans	3.00	2.91
Rdt oblig. All 10 ans	0.63	0.56
Rdt oblig. GB 10 ans	1.93	1.83
Rdt oblig. JP 10 ans	0.29	0.30

PUBLICITÉ

Margot Mazout Huile de chauffage

0844 844 644

E-mail: info@margotmazout.ch Internet: www.margotmazout.ch

SPORT-RÉGION

BASKETBALL

DEUXIÈME LIGUE MASCULINE

La Chx-de-Fds - Val-de-Ruz 128-44
Fleurier - Saint Basket 57-66
Val-de-Ruz - Bienne 48-89

TROISIÈME LIGUE FÉMININE

Femina Berne - Eagles 31-34
Bulle I - Union Neuchâtel 57-84

JUNIORS, GROUPE C

Union Neuchâtel - Ovornmaz 73-66

BENJAMINS, QUALIFICATIONS

Union Neuchâtel - Coll. Muraz 44-84
Coll. Muraz - Union Neuchâtel 86-54

BOXE

CHAMPIONNAT SUISSE

Frenkendorf. Light-contact. M17 filles: Sabrina Rizzo (La Chx-de-Fds) a fait match nul contre Lisa Siemers (Hambourg). Sabrina Rizzo a gagné aux points contre Smila Gerstl (Hambourg). Elle obtient une médaille d'or.

+17 ans. Mathilde Piguet (La Chx-de-Fds) a gagné aux points contre Amélie Stelen (Hambourg).

Mathilde Piguet a gagné aux points contre Lisa Brunner (Hambourg). Elle obtient une médaille d'or.

+17 ans, garçons: Mohamed Dayib Ilyas (La Chx-de-Fds) a perdu aux points contre Florian Gchwend (BC Sissach). Mohamed Dayib Ilyas a perdu aux points contre Jeremy Nikolic (Genève). Il obtient une médaille d'or.

M17 garçons: Eros Quaranta (La Chx-de-Fds) a gagné aux points contre Agash Sinnathurai (Frenkendorf). Eros Quaranta a perdu aux points contre Enkenlan Halimi (Bienne). Il obtient une médaille d'argent.

Luan Berati (La Chx-de-Fds) a perdu aux points contre Jason Iron (Bienne). Luan Berati a fait match nul contre Cristian Tassot. Il obtient une médaille d'argent.

Milton Barrelet (La Chx-de-Fds) a perdu aux points contre Enkenlan Halimi (Bienne). Milton Barrelet a perdu aux points contre Agash Sinnathurai (Frenkendorf). Il obtient une médaille de bronze.

Léonard Glauser (La Chx-de-Fds) a perdu aux points contre Cristian Tassot (Frenkendorf). Léonard Glauser a perdu contre Jason Iron (Bienne).

FLÉCHETTES

CHAMPIONNAT NEUCHÂTELOIS

Olé - Brygstone 7-3
Toons - Kipik 2-8
Peseux - Normades 6-4
Joker II - Joker I 4-6
Classement: 1. Peseux 12-36. 2. Olé 12-29.3. Normades 12-22. 4. Kipik 12-1. 5. Brygstone 12-17. 6. Joker II 12-16. 7. Toons 12-5. 8. Joker I 12-0.

FUTSAL

LNA

La Chx-de-Fds - Ajax Fribourg 3-4
FC Deportivo - Red Bobcats 5-2
Classement: 1. Ajax Fribourg 3-9. 2. FC Deportivo 3-9. Puits: 4. La Chx-de-Fds 3-3.

HANDBALL

DEUXIÈME LIGUE DAMES

La Chx-de-Fds - Chénois 26-18
Classement: 1. Chénois Genève 11-8. 2. La Chx-de-Fds 9-14.

TROISIÈME LIGUE HOMMES

Lausanne/Cugy - La Chx-de-Fds 28-25
Classement: 1. Moudon 10-20. Puits: 9. La Chx-de-Fds 10-2.

M17 GARÇONS

Yverdon - Neuchâtel 22-23
Classement: 1. Chénois Genève 9-18. Puits: 4. Neuchâtel 10-14.

M17 FILLES

Lausanne/Cugy - Neuchâtel 11-13
Classement: 1. TCGG 11-22. Puits: 4. Neuchâtel 8-6.

M15

Neuchâtel - Yverdon 41-17
La Chx-de-Fds - Moudon 15-35
Classement: 1. Moudon 9-16. Puits: 2. Neuchâtel 9-12. 4. La Chx-de-Fds 8-2.

KINBALL

LNA

La Chx-de-Fds - Neuchâtel - Le Locle r 1-3-0
Yverdon - Le Locle b - Cudrefin 3-0-2
Le Locle r - La Chx-de-Fds - Le Locle b 3-1-0
Neuchâtel - Yverdon - Cudrefin 3-0-2

Classement: 1. Neuchâtel 4-12. 2. Le Locle r 4-9. Puits: 5. Le Locle b 4-2. 6. Le Locle b 4-0.

LNB

Nord-Vaudois - Le Locle b - Bienne 3-0-1
Neuchâtel II - Le Locle b - Uni Neuch 3-0-0

Classement: 1. Lausanne 4-12. Puits: 3. Neuchâtel 4-7. 5. Le Locle b 6-4. 6. Uni Neuch 5-3

NATATION

CHALLENGE RED-FISH

MESSIEURS

Nid-du-Crê. Petit bassin (25 m). 15-16 ans. 50 m. Brasse: 1. Lucas Schweinguber 32'16. Puits: 3. Benjamin Theuillat (Red-Fish) 33'07.5. Alexandre Gagnier (Red-Fish) 35'00. **Dos:** 1. Lucas Schweinguber 28'26. **Puits:** 6. Benjamin Theuillat 32'30. 7. Sasha Wavre 32'51. **Libre:** 1. Marco Renna 24'90. **Puits:** 4. Sasha Wavre 26'29. 8. Théo Gehri (Red-Fish) 26'99. 10. Alexandre Gagnier 27'56. **Papillon:** 1. Marco Renna 26'90. **Puits:** 8. Sasha Wavre 29'02. **100 m. 4 nages:** 1. Sasha Wavre 1'05'26. Puits: 5. Théo Gehri 1'08'85. 9. Grégory Friche 1'12'27. **Libre:** 1. Marco Renna 53'15. **Puits:** 3. Lucas Schweinguber 52'22. 4. Sasha Wavre 58'18. 6. Théo Gehri 58'80. 8. Benjamin Theuillat 59'26. **Papillon:** 1. Marco Renna 59'85. **13-14 ans. 50 m. Brasse:** 1. Olwen Dady (Renens) 31'92. Théo Chopard 33'00. 3. Valério Marcone (Red-Fish) 35'17. 4. Brandon Maire (Red-Fish) 36'53. **Dos:** 1. Niels Bisaz (Bulle) 29'49. **Puits:** 4. Marco Della Rovere (Red-Fish) 31'14. 5. Valério Marcone 31'66. 7. Théo Chopard 32'53. 8. Brandon Maire 32'78. 10. Matthieu Senn 33'20. **Libre:** 1. Niels Bisaz 25'83. 2. Marco Della Rovere 26'64. 3. Brandon Maire 27'24. **Papillon:** 1. Niels Bisaz 26'91. 2. Brandon Maire 28'32. **100 m. 4 nages:** 1. Thibaud Wimer (Fribourg) 1'06'20. **Puits:** 3. Marco Della Rovere 1'10'36. **Brasse:** 1. Olwen Dady 1'11'23. 2. Marco Della Rovere 1'17'92. **Libre:** 1. Théo Chopard 57'04. 2. Valério Marcone 58'75. 3. Brandon Maire 59'13. 4. Matthieu Senn 59'73. **Papillon:** 1. Niels Bisaz 1'04'52. 2. Brandon Maire 1'06'25. **12 ans et moins. 50 m. Brasse:** 1. Edoardo Alisone (Red-Fish) 41'58. 2. Dario Marcone (Red-Fish) 43'42. **Puits:** 5. Silvio Howald (Red-Fish) 45'96. 8. Félix Bilat (Red-Fish) 46'38. **Dos:** 1. Filipe Estebainha (Nyoni) 35'70. **Puits:** 4. Ilan Gagnebin 36'88. 5. Alexandre Bialon (Red-Fish) 38'37. **100 m. 4 nages:** 1. Gian-Andrin Tammé (Linth) 28'52. 2. Ilan Gagnebin 29'47. **Puits:** 4. Hugo Schmitt (Red-Fish) 29'96. 6. Dario Marcone 30'42. 7. Edoardo Alisone 30'44. 10. Mathis Gusse (Red-Fish) 31'31. **Papillon:** 1. Ilan Gagnebin 31'22. 2. Mathis Gusse 32'61. 3. Mattia Chirenti 32'70. **100 m 4 nages:** 1. Hugo Schmitt 1'16'28. **Puits:** 3. Guillaume Steiner 1'18'04. 5. Mattia Chirenti 1'18'93. 6. Edoardo Alisone 1'19'73. 7. Dario Marcone 1'20'01. **Brasse:** 1. Hugo Schmitt 1'22'10. **Puits:** 5. Guillaume Steiner 1'26'56. 6. Edoardo Alisone 1'28'86. 10. Dario Marcone 1'35'13. **Libre:** 1. Gian-Andrin Tammé 1'01'11. 2. Ilan Gagnebin 1'03'73. **Puits:** 5. Hugo Schmitt 1'07'38. 7. Edoardo Alisone 1'07'72. 8. Dario Marcone 1'08'26. 9. Mattia Chirenti 1'08'29. 10. Guillaume Steiner 1'08'73. **Papillon:** 1. Ilan Gagnebin 1'11'32. **Puits:** 4. Mattia Chirenti 1'17'09. 7. William Niederhauser 1'22'52

COUPE DE NÉEL
La Chau-de-Fonds. Petit bassin (25 m). Résultats des membres du CNCE
Vainqueurs. 17 ans. 50m libre: 1. Killian Maurer 24'83.
50m dos: 1. Killian Maurer 28'42.
50m brasse: 1. Killian Maurer 31'53.
50m papillon: 1. Killian Maurer 25'94.
Filles. 15 ans. 50m libre: 1. Samia Benoit 30'02.
50m dos: 1. Samia Benoit 36'13.
50m papillon: 1. Synelle Wifoi 34'89.
14 ans. 50m brasse: 1. Julie Bollat 38'38.
12 ans. 50m libre: 1. Chiara Bottari 34'23.
50m dos: 1. Chiara Bottari 40'47.
50m brasse: 1. Chiara Bottari 43'54.
50m papillon: 1. Chiara Bottari 39'50.
Garçons. 11 ans. 50m libre: 1. Skander Bouhamouche 36'58.
50m dos: 1. Skander Bouhamouche 43'10.
50m papillon: 1. Skander Bouhamouche 43'63.
10 ans. 50m brasse: 1. Romain Brailard 48'29.

(Bienne) 39'75. **Puits:** 3. Victoria Guenin (Red-Fish) 42'98. 4. Charliène Persoz (Red-Fish) 44'84. 6. Zoé Singer (Red-Fish) 46'54. 9. Julie Billieux (Red-Fish) 47'72. **Dos:** 1. Malika Gobet (Nyoni) 35'72. 2. Maëli Hillink 34'15. **Puits:** 4. Victoria Guenin 36'99. 8. Ines Chiffelle (Red-Fish) 40'31. **Libre:** 1. Léa Gumy 30'75. 2. Charliène Persoz 31'93. **Puits:** 9. Elise Degumois 33'75. 10. Victoria Guenin 34'33. **Papillon:** 1. Alicia Straub (Bienne) 34'42. **Puits:** 3. Victoria Guenin 36'84. 9. Jin Losey 44'23. **100 m. 4 nages:** 1. Léa Gumy 1'17'92. **Puits:** 8. Zoé Singer 1'29'30. 9. Julie Billieux 1'30'89. 10. Inés Chiffelle 1'33'68. **Brasse:** 1. Léa Gumy 1'27'79. **Puits:** 6. Charliène Persoz 1'37'44. 8. Zoé Singer 1'41'96. 9. Julie Billieux 1'42'65. **Dos:** 1. Oceane Rieder (Fribourg) 1'14'42. **Puits:** 3. Léa Gumy 1'39'99. 6. Victoria Guenin 1'23'74. 9. Inés Chiffelle 1'27'58. **Libre:** 1. Maëli Hillink 1'04'61. 2. Léa Gumy 1'07'01. **Puits:** 6. Charliène Persoz 1'10'07. 9. Chiara Bottari (La Chau-de-Fonds) 1'12'34.

COUPE DE NÉEL

La Chau-de-Fonds. Petit bassin (25 m). Résultats des membres du CNCE
Vainqueurs. 17 ans. 50m libre: 1. Killian Maurer 24'83.
50m dos: 1. Killian Maurer 28'42.
50m brasse: 1. Killian Maurer 31'53.
50m papillon: 1. Killian Maurer 25'94.
Filles. 15 ans. 50m libre: 1. Samia Benoit 30'02.
50m dos: 1. Samia Benoit 36'13.
50m papillon: 1. Synelle Wifoi 34'89.
14 ans. 50m brasse: 1. Julie Bollat 38'38.
12 ans. 50m libre: 1. Chiara Bottari 34'23.
50m dos: 1. Chiara Bottari 40'47.
50m brasse: 1. Chiara Bottari 43'54.
50m papillon: 1. Chiara Bottari 39'50.
Garçons. 11 ans. 50m libre: 1. Skander Bouhamouche 36'58.
50m dos: 1. Skander Bouhamouche 43'10.
50m papillon: 1. Skander Bouhamouche 43'63.
10 ans. 50m brasse: 1. Romain Brailard 48'29.

SKI DE FOND

TROPHÉE DES MONTS DE RIAZ

Monts de Riaz. Seniors hommes, 3x9 km: 1. PlasseB I (Beat Trchsel, Chris Mauron et Matthias Remund) 1h13'48". Puits: 4. La Brévine (Alix Mercier, Colin Schwab, Pascal Schneider) 1h18'47".
Garçons, 3x2 km: 1. Les Goupils (Clément Greillat, Alan Ammann, Martin Piguet) 18'24"1. Puits: 6. La Brévine I (Benjamin Schwab, Quentin Pellaton, Estelle Rosselet) 20'07"0. 11. La Brévine II (Tim Schwab, Anthony Pellaton, Maxime Rosselet) 23'21"1.
Filles, 3x2 km: 1. La Brévine (Solène Faivre, Manon Blaetter, Prisca Schneider) 19'04"1. Puits: 2. Hochmatt Im Fang I (Rahel Buchs, Mélanie Sottas, Noémie Chamrière) 22'10"6.

STREET-HOCKEY

COUPE DE SUISSE

Huitièmes de finale.
La Chx-de-Fds - Siere Lions 5-8

TCHOUKBALL

LNA

Val-de-Ruz - La Chx-de-Fds 83-80
Classement: 1. Val-de-Ruz 6-16. Puits: 4. La Chx-de-Fds 6-12.

UNIHOCCY

COUPE DE SUISSE

Demi-finales.
Bevaix - Altendorf 3-10
DEUXIÈME LIGUE
Eggwil - Corcelles-C 3-5
Classement: 1. Lausanne 11-28. Puits: 9. Corcelles-C. 10-8.

QUATRIÈME LIGUE

Corcelles-C - Bienne 2-6
Chières-Müntschemier - Corcelles-C 7-8
Classement: 1. Flamart-Sense 10-18. Puits: 7. Corcelles-C. 10-8.

M14
Corcelles-C - Fribourg 1-1
Corcelles-C - Avey 2-4
Classement: 1. Flamart-Sense 6-10. Puits: 5. Corcelles-C. 6-4.

JUNIORS D, GROUPE 3

Corcelles-C - Guin 2-8
Classement: 1. Laupen 7-12. Puits: 5. Corcelles-C. 7-6.

JUNIORS E, GROUPE 1

Corcelles-C - Koniz 3-1
Guggsberg - Corcelles-C 2-12
Corcelles-C - Laupen 3-1

TENNIS DE TABLE Agé de 56 ans, l'Austro-Chinois est l'atout numéro un du TC Cortaillod.

Ding Yi fait de la résistance

GUILLAUME MARTINEZ

«Pourquoi les Chinois sont aussi forts? C'est comme le chocolat et les montres suisses, c'est du savoir-faire.» Ding Yi, attraction de Cortaillod en LNA, a le tennis de table dans le sang. L'Autrichien d'origine chinoise continue, à 56 ans, de rivaliser avec les meilleurs joueurs du pays: sur 23 simples disputés cette saison avec les Carcoies, le pongiste en a remporté seize. Une longévité impressionnante quand on sait que, dans la plupart des sports, Ding Yi serait déjà à la retraite depuis longtemps.

«Le corps est O.K. mais la tête est fatiguée», reconnaît-il tout de même. Normal, direz-vous, après avoir manié la raquette rouge et noire pendant plus de trente ans. Reste qu'avec un revers dévastateur, son «avantage», et une technique remarquable l'ancien No 7 mondial fait toujours peur. Mais pour combien de temps? «Je vais sans doute bientôt arrêter d'évoluer à un niveau professionnel. Bien sûr, je ne quitterai pas le monde du tennis de table. Mais je jouerai uniquement pour le plaisir», explique Ding Yi. Ces dernières semaines, le père de famille, en grand professionnel qu'il est toujours, est allé parfaire son entraînement en Russie.

Quart de finaliste aux JO

La carrière de Ding Yi parle pour lui. Quatre participations aux Jeux olympiques, plusieurs titres mondiaux et européens chez les seniors: le brillant parcours de l'habitant de Saint-Gall a de quoi faire saliver les jeunes joueurs du CTT. De tous ces moments, Ding Yi en retient un en particulier. «En 1992, j'ai atteint les quarts de finale des Jeux olympiques de Barcelone. C'est un souvenir incroyable et ça me rend très fier.» Pour la petite histoire, Ding Yi, sous

les couleurs de l'Autriche, n'était pas passé loin de l'emporter face au Français Jean-Philippe Gatien (défaite 2-3).

L'année passée, à la surprise générale, le pongiste expérimenté débarquait à Cortaillod. Grand artisan de la montée du club en LNA, Ding Yi est l'atout numéro un des Neuchâtelois. «Je me sens vraiment bien ici», lance-t-il. Associé à de jeunes joueurs, l'Austro-Chinois joue un rôle important auprès des prometteurs Carcoies. «C'est stimulant de se retrouver avec eux. Je leur livre beaucoup de conseils.» Même si, officiellement, Ding Yi n'est qu'un simple joueur, il porte

les couleurs de l'Autriche, n'était pas passé loin de l'emporter face au Français Jean-Philippe Gatien (défaite 2-3).

Quart de finaliste aux JO

La carrière de Ding Yi parle pour lui. Quatre participations aux Jeux olympiques, plusieurs titres mondiaux et européens chez les seniors: le brillant parcours de l'habitant de Saint-Gall a de quoi faire saliver les jeunes joueurs du CTT. De tous ces moments, Ding Yi en retient un en particulier. «En 1992, j'ai atteint les quarts de finale des Jeux olympiques de Barcelone. C'est un souvenir incroyable et ça me rend très fier.» Pour la petite histoire, Ding Yi, sous

une double casquette puisqu'il entraîne les jeunes du club. Son coach Philippe Devaud parle de «Sparring-partner».

Niveau très élevé en Suisse

Ding Yi a sillonné le globe raquette à la main. Alors quand il loue le tennis de table helvétique, il vaut mieux le croire. «Ici, le niveau est très élevé. J'ai évolué dans les championnats autrichien et allemand mais en Suisse c'est autre chose», révèle-t-il. «La saison est très difficile, il faut jouer à son meilleur niveau à chaque match pour l'emporter», poursuit le No 12 au classement de Swiss Table Tennis (STT).

Mal embarqué avec Cortaillod (voir encadré), le pongiste remporte plus de la moitié des matches de son équipe. C'est dire si l'ancien entraîneur-joueur de Saint-Gall compte pour les Neuchâtelois. «Je veux que nous nous maintenions à tout prix», lâche-t-il.

Pour que les Carcoies restent parmi l'élite, le savoir-faire chinois de Ding Yi est indispensable. ●



Sur 23 simples disputés cette saison, Ying Di en a remportés 16. DAVID MARCHON

Cortaillod passera les fêtes avant-dernier

Une victoire, deux matches nuls et cinq défaites. C'est le maigre bilan des Carcoies en LNA avant les fêtes, alors qu'il ne reste que six rencontres à disputer. «Il ne faut pas abandonner, nous devons retrouver une bonne cohésion collective», lance l'entraîneur neuchâtelois, Philippe Devaud. «C'est frustrant car nous ne sommes jamais loin de la victoire. Nous avons souvent manqué de réussite.»

Le CTT doit impérativement éviter la huitième et dernière place, synonyme de relégation. «Je pense que nous nous sauverons. Lucerne, qui lutte aussi pour le maintien, vient de perdre

deux joueurs importants: l'un s'est blessé et l'autre a quitté le club. C'est une bonne nouvelle pour nous car ils sont fortement affaiblis», révèle le coach carcoie, avant de continuer: «Mais pour atteindre cet objectif, nous devons avoir une dynamique positive, ce qui n'est plus trop le cas.»

Le prochain match de la formation neuchâteloise est agendé au 9 janvier prochain, à domicile, contre... Lucerne. «Nous avons la chance d'avoir la meilleure affluence du championnat. Chaque fois, entre 50 et 70 personnes viennent nous encourager. C'est un avantage certain», se félicite Philippe Devaud. ●

LE CLIN D'ŒIL DE LA SEMAINE

Gymnastique Concours gagnant

La pensionnaire de Gym Serrières, Agathe Germann, a remporté récemment le concours des cadres nationaux de la Fédération Suisse de Gymnastique (FSG), à Wil.

La Bevaissane a remarquablement géré sa journée de compétition. Elle a terminé le concours avec un total technique de 118,40 points sur un maximum possible de... 130 unités. Cette belle performance lui permet d'engranger une grande confiance pour la saison à venir. A noter que sa participation au cadre national était d'ores et déjà garantie.

Au total, cinq sociétaires de Gym Serrières avaient fait le déplacement dans le canton de Saint-Gall. Pour les filles nées en 2003, la Bôloise Camille d'Aprile a pris le 13e rang et la Marinoise Amandine Schwendtmayer le 19e. Quant aux filles nées en 2004, Judith Florey d'Auvemier et Maé Losey de Bevaix, elles ont fini respectivement à la 11e et 14e place. Toutes font partie du CRP Gymnastique et sont entraînées par Damien Lescouffe et Bibiane Dardel. ● RGE - RÉD



De gauche à droite: Judith Florey, Maé Losey et Agathe Germann. SP

FOOTBALL

Sepp Blatter est partout

Le président suspendu, Sepp Blatter, occupe le terrain avant son audition, demain, par la justice interne de la Fifa, à Zurich.

ET ENCORE...

UNIHOCCY

Corcelles renoue enfin avec la victoire

Après cinq revers consécutifs, les Corcellois se devaient de reprendre leur destin en main face à Eggwil II, afin d'espérer passer Noël au chaud, c'est-à-dire au-dessus de la barre. C'est chose faite puisque les joueurs de deuxième ligue grand terrain l'ont emporté 3-5. Actuel neuvième du championnat, Corcelles entend confirmer ce résultat la semaine prochaine à Wohlen. En cas de succès, les hommes de Grégoire Schneider comptent 15 points, ce qui leur permettrait d'abandonner le costume de relégué. ● TNU - RÉD

Les dames de Bevaix tombent en demi-finale

Après avoir battu Berthoud 6-3 en quart de finale de la Coupe de Suisse sur petit terrain fin novembre, les Bevaissanes ont dû s'avouer vaincues, vendredi, face aux Diablesses rouges de March-Höfe Altendorf. Les joueuses de première ligue se sont inclinées 3-10 à domicile contre la formation schwytzoise, devant des tribunes bien garnies. ● RÉD



BMX

Louanne Juillerat et Christelle Boivin en forme

Louanne Juillerat du BMX Club Nord vaudois, et Christelle Boivin (La Béroche), ont réalisé deux bonnes performances, ce week-end, à l'Indoor de Saint-Etienne, épreuve internationale principale de cette fin de saison. Louanne a terminé 9e du Trophée des Nations le samedi où elle a apporté sa contribution à la belle deuxième place de l'équipe de Suisse, qui était composée par ailleurs du genevois Renaud Blanc, du Zurichois Simon Marquart et de la Bernoise Christa von Niederhäuser. Quant à Christelle Boivin, elle a pris la 9e place de la course indoor du dimanche, les deux épreuves étant remportées par la championne olympique Mariana Pajon (Colombie). Dans les autres catégories, Laurent Tèche (La Béroche, à gauche sur la photo SP) a réalisé une excellente performance en montant sur la deuxième marche du podium des Cruiser 40+, alors qu'Alexi Mosset (La Chau-de-Fonds) a atteint les demi-finales des Minimes (14-15 ans). ● RJU - RÉD



FUTSAL

Départ canon de Deportivo, le FCC au diesel

En LNA, Deportivo a obtenu sa troisième victoire en trois matches. Dimanche, les Hispano-Chaux-de-Fonniers ont battu les Red Bobcats de Fribourg 5-2. De son côté, le FCC a perdu contre Ajax Fribourg 3-4. Les «jaune et bleu» occupent le troisième rang avec trois points. Deportivo est, lui, leader. ● RÉD

BOXE ÉDUCATIVE

Trois médailles d'or pour les Chaux-de-Fonniers

Sept boxeurs du Boxing Club La Chau-de-Fonds ont participé samedi aux finales du championnat suisse de light-contact à Frenkendorf. Pour sa deuxième année de participation, les athlètes entraînés par Umberto Manfredonia ont obtenu trois médailles d'or, deux d'argent et une de bronze en individuel, ainsi qu'une deuxième place au classement par équipes. La Boxe Light-Contact (boxe éducative) est une variante de la boxe où l'on peut toucher l'adversaire mais pas le frapper fort. Elle est prévue pour les jeunes, les loisirs et le sport scolaire. ● UMA - RÉD

SPORT-RÉGION

BASKETBALL

DEUXIÈME LIGUE MASCULINE

La Chx-de-Fds - Val-de-Ruz 128-44
Fleurier - Saint Basket 57-66
Val-de-Ruz - Bienne 48-89

TROISIÈME LIGUE FÉMININE

Femina Berne - Eagles 31-34
Bulle I - Union Neuchâtel 57-84

JUNIORS, GROUPE C

Union Neuchâtel - Ovornmaz 73-66

BENJAMINS, QUALIFICATIONS

Union Neuchâtel - Coll. Muraz 44-84
Coll. Muraz - Union Neuchâtel 86-54

BOXE

CHAMPIONNAT SUISSE

Frenkendorf. Light-contact. M17 filles: Sabrina Rizzo (La Chx-de-Fds) a fait match nul contre Lisa Siemers (Hambourg). Sabrina Rizzo a gagné aux points contre Smila Gerstl (Hambourg). Elle obtient une médaille d'or.

+17 ans. Mathilde Piguet (La Chx-de-Fds) a gagné aux points contre Amélie Stelen (Hambourg).

Mathilde Piguet a gagné aux points contre Lisa Brunner (Hambourg). Elle obtient une médaille d'or.

+17 ans, garçons: Mohamed Dayib Ilyas (La Chx-de-Fds) a perdu aux points contre Florian Gchwend (BC Sissach). Mohamed Dayib Ilyas a perdu aux points contre Jeremy Nikolic (Genève). Il obtient une médaille d'or.

M17 garçons: Eros Quaranta (La Chx-de-Fds) a gagné aux points contre Agash Sinnathurai (Frenkendorf). Eros Quaranta a perdu aux points contre Enkelan Halimi (Bienne). Il obtient une médaille d'argent.

Luan Berati (La Chx-de-Fds) a perdu aux points contre Jason Iron (Bienne). Luan Berati a fait match nul contre Cristian Tassot. Il obtient une médaille d'argent.

Milton Barrelet (La Chx-de-Fds) a perdu aux points contre Enkelan Halimi (Bienne). Milton Barrelet a perdu aux points contre Agash Sinnathurai (Frenkendorf). Il obtient une médaille de bronze.

Léonard Glauser (La Chx-de-Fds) a perdu aux points contre Cristian Tassot (Frenkendorf). Léonard Glauser a perdu contre Jason Iron (Bienne).

FLÉCHETTES

CHAMPIONNAT NEUCHÂTELOIS

Olé - Brygstone 7-3
Toons - Kipik 2-8
Peseux - Normades 6-4
Joker II - Joker I 4-6
Classement: 1. Peseux 12-36. 2. Olé 12-29.3. Normades 12-22. 4. Kipik 12-1. 5. Brygstone 12-17. 6. Joker II 12-16. 7. Toons 12-5. 8. Joker I 12-0.

FUTSAL

LNA

La Chx-de-Fds - Ajax Fribourg 3-4
FC Deportivo - Red Bobcats 5-2
Classement: 1. Ajax Fribourg 3-9. 2. FC Deportivo 3-9. Puits: 4. La Chx-de-Fds 3-3.

HANDBALL

DEUXIÈME LIGUE DAMES

La Chx-de-Fds - Chénois 26-18
Classement: 1. Chénois Genève 11-8. 2. La Chx-de-Fds 9-14.

TROISIÈME LIGUE HOMMES

Lausanne/Cugy - La Chx-de-Fds 28-25
Classement: 1. Moudon 10-20. Puits: 9. La Chx-de-Fds 10-2.

M17 GARÇONS

Yverdon - Neuchâtel 22-23
Classement: 1. Chénois Genève 9-18. Puits: 4. Neuchâtel 10-14.

M17 FILLES

Lausanne/Cugy - Neuchâtel 11-13
Classement: 1. TCGG 11-22. Puits: 4. Neuchâtel 8-6.

M15

Neuchâtel - Yverdon 41-17
La Chx-de-Fds - Moudon 15-35
Classement: 1. Moudon 9-16. Puits: 2. Neuchâtel 9-12. 4. La Chx-de-Fds 8-2.

KINBALL

LNA

La Chx-de-Fds - Neuchâtel - Le Locle r 1-3-0
Yverdon - Le Locle b - Cudrefin 3-0-2
Le Locle r - La Chx-de-Fds - Le Locle b 3-1-0
Neuchâtel - Yverdon - Cudrefin 3-0-2

Classement: 1. Neuchâtel 4-12. 2. Le Locle r 4-9. Puits: 5. Le Locle b 4-2. 6. Le Locle b 4-0.

LNB

Nord-Vaudois - Le Locle b - Bienne 3-0-1
Neuchâtel II - Le Locle b - Uni Neuch 3-0-0

Classement: 1. Lausanne 4-12. Puits: 3. Neuchâtel 4-7. 5. Le Locle b 6-4. 6. Uni Neuch 5-3

NATATION

CHALLENGE RED-FISH

MESSIEURS

Nid-du-Crê. Petit bassin (25 m). 15-16 ans. 50 m. Brasse: 1. Lucas Schweinguber 32'16. Puits: 3. Benjamin Theuillat (Red-Fish) 33'07.5. Alexandre Gagnier (Red-Fish) 35'00. **Dos:** 1. Lucas Schweinguber 28'26. **Puits:** 6. Benjamin Theuillat 32'30. 7. Sasha Wavre 32'51. **Libre:** 1. Marco Renna 24'90. **Puits:** 4. Sasha Wavre 26'29. 8. Théo Gehri (Red-Fish) 26'99. 10. Alexandre Gagnier 27'56. **Papillon:** 1. Marco Renna 26'90. **Puits:** 8. Sasha Wavre 29'02. **100 m. 4 nages:** 1. Sasha Wavre 1'05'26. Puits: 5. Théo Gehri 1'08'85. 9. Grégory Friche 1'12'27. **Libre:** 1. Marco Renna 53'15. **Puits:** 3. Lucas Schweinguber 52'22. 4. Sasha Wavre 58'18. 6. Théo Gehri 58'80. 8. Benjamin Theuillat 59'26. **Papillon:** 1. Marco Renna 59'85. **13-14 ans. 50 m. Brasse:** 1. Olwen Dady (Renens) 31'92. Théo Chopard 33'00. 3. Valério Marcone (Red-Fish) 35'17. 4. Brandon Maire (Red-Fish) 36'53. **Dos:** 1. Niels Bisaz (Bulle) 29'49. **Puits:** 4. Marco Della Rovere (Red-Fish) 31'14. 5. Valério Marcone 31'66. 7. Théo Chopard 32'53. 8. Brandon Maire 32'78. 10. Matthieu Senn 33'20. **Libre:** 1. Niels Bisaz 25'83. 2. Marco Della Rovere 26'64. 3. Brandon Maire 27'24. **Papillon:** 1. Niels Bisaz 26'91. 2. Brandon Maire 28'32. **100 m. 4 nages:** 1. Thibaud Wimer (Fribourg) 1'06'20. **Puits:** 3. Marco Della Rovere 1'10'36. **Brasse:** 1. Olwen Dady 1'11'23. 2. Marco Della Rovere 1'17'92. **Libre:** 1. Théo Chopard 57'04. 2. Valério Marcone 58'75. 3. Brandon Maire 59'13. 4. Matthieu Senn 59'73. **Papillon:** 1. Niels Bisaz 1'04'52. 2. Brandon Maire 1'06'25. **12 ans et moins. 50 m. Brasse:** 1. Edoardo Alisone (Red-Fish) 41'58. 2. Dario Marcone (Red-Fish) 43'42. **Puits:** 5. Silvio Howald (Red-Fish) 45'96. 8. Félix Bilat (Red-Fish) 46'38. **Dos:** 1. Filipe Estebainha (Nyoni) 35'70. **Puits:** 4. Ilan Gagnebin 36'88. 5. Alexandre Bialon (Red-Fish) 38'37. **100 m. 4 nages:** 1. Gian-Andrin Tanno (Linth) 28'52. 2. Ilan Gagnebin 29'47. **Puits:** 4. Hugo Schmitt (Red-Fish) 29'96. 6. Dario Marcone 30'42. 7. Edoardo Alisone 30'44. 10. Mathis Gusse (Red-Fish) 31'31. **Papillon:** 1. Ilan Gagnebin 31'22. 2. Mathis Gusse 32'61. 3. Mattia Chirenti 32'70. **100 m 4 nages:** 1. Hugo Schmitt 1'16'28. **Puits:** 3. Guillaume Steiner 1'18'04. 5. Mattia Chirenti 1'18'93. 6. Edoardo Alisone 1'19'73. 7. Dario Marcone 1'20'01. **Brasse:** 1. Hugo Schmitt 1'22'10. **Puits:** 5. Guillaume Steiner 1'26'56. 6. Edoardo Alisone 1'28'86. 10. Dario Marcone 1'35'13. **Libre:** 1. Gian-Andrin Tanno 1'01'11. 2. Ilan Gagnebin 1'03'73. **Puits:** 5. Hugo Schmitt 1'07'38. 7. Edoardo Alisone 1'07'72. 8. Dario Marcone 1'08'26. 9. Mattia Chirenti 1'08'29. 10. Guillaume Steiner 1'08'73. **Papillon:** 1. Ilan Gagnebin 1'11'32. **Puits:** 4. Mattia Chirenti 1'17'09. 7. William Niederhauser 1'22'52

DAMES
15-16 ans. 50 m. Brasse: 1. Zélie Stauffer 34'49. **Puits:** 10. Perrine Cohen 39'84. **Dos:** 1. Laetitia Gavin (Renens) 32'40. **Puits:** 9. Rachel Orsetti 34'61. 10. Perrine Cohen 36'41. **Libre:** 1. Sofia Mari (Renens) 28'29. **Papillon:** 1. Sofia Mari 30'33. **Puits:** 3. Avelle Hamm 31'79. 15. Mathilda Zbinden 37'45. **100 m. 4 nages:** 1. Joëlle Biennevue (Linh) 1'13'19. **Puits:** 4. Avelle Hamm 1'14'42. **Dos:** 1. Zélie Stauffer 1'10'14. **Puits:** 8. Rachel Orsetti 1'13'37. 9. Avelle Hamm 1'14'85. 10. Isabelle Chollet 1'17'43. **Libre:** 1. Zélie Stauffer 1'02'06. 2. Rachel Orsetti 1'03'48. **Papillon:** 1. Avelle Hamm 1'10'39. **13-14 ans. 50 m. Brasse:** 1. Julie Bollat 37'64. 2. Savanna Volery 38'45. **Puits:** 10. Gabrielle Thomet (Red-Fish) 41'69. **Dos:** 1. Elisa Sansonnens (Bulle) 33'58. **Puits:** 4. Elise Gusse (Red-Fish) 35'14. 14. Axelle Decrauzat (Red-Fish) 39'45. 15. Giulia Gasso (Red-Fish) 39'86. **Libre:** 1. Corinne Kummer (Haut-Valais) 29'15. **Puits:** 10. Elise Gusse 30'72. **Papillon:** 1. Elisa Ruch (Delémont) 30'95. **Puits:** 7. Elise Gusse 32'12. **100 m. 4 nages:** 1. Elisa Sansonnens 1'14'43. **Brasse:** 1. Célia Keller (Renens) 1'24'61. 2. Savanna Volery 1'26'35. **Dos:** 1. Elisa Sansonnens 1'11'86. **Libre:** 1. Sara Moreira (Carouge) 1'03'31. 2. Julie Bollat 1'05'82. 8. Noémie Dubois 1'07'46. **12 ans et moins. 50 m. Brasse:** 1. Joëlle Steck

(Bienne) 39'75. **Puits:** 3. Victoria Guenin (Red-Fish) 42'98. 4. Charliène Persoz (Red-Fish) 44'84. 6. Zoé Singer (Red-Fish) 46'54. 9. Julie Billieux (Red-Fish) 47'72. **Dos:** 1. Maïka Gobet (Nyoni) 35'72. 2. Maëli Hillink 34'15. **Puits:** 4. Victoria Guenin 36'99. 8. Ines Chiffelle (Red-Fish) 40'31. **Libre:** 1. Léa Gurny 30'75. 2. Charliène Persoz 31'93. **Puits:** 9. Elise Degumois 33'75. 10. Victoria Guenin 34'33. **Papillon:** 1. Alicia Straub (Bienne) 34'42. **Puits:** 3. Victoria Guenin 36'84. 9. Jin Losey 44'23. **100 m. 4 nages:** 1. Léa Gurny 1'17'92. **Puits:** 8. Zoé Singer 1'29'30. 9. Julie Billieux 1'30'89. 10. Inés Chiffelle 1'33'68. **Brasse:** 1. Léa Gurny 1'27'79. **Puits:** 6. Charliène Persoz 1'37'44. 8. Zoé Singer 1'41'96. 9. Julie Billieux 1'42'65. **Dos:** 1. Oceane Rieder (Fribourg) 1'14'42. **Puits:** 3. Léa Gurny 1'19'99. 6. Victoria Guenin 1'23'74. 9. Inés Chiffelle 1'27'58. **Libre:** 1. Maëli Hillink 1'04'61. 2. Léa Gurny 1'07'01. **Puits:** 6. Charliène Persoz 1'10'07. Chiara Bottari (La Chaux-de-Fonds) 1'12'34.

COUPE DE NŒL

La Chaux-de-Fonds. Petit bassin (25 m). Résultats des membres du CNCE
Vainqueurs. 17 ans. 50m libre: 1. Killian Maurer 24'83.

50m dos: 1. Killian Maurer 28'42.
50m brasse: 1. Killian Maurer 31'53.
50m papillon: 1. Killian Maurer 25'94.
Filles. 15 ans. 50m libre: 1. Samia Benoit 30'02.
50m dos: 1. Samia Benoit 36'13.
50m papillon: 1. Synelle Wifci 34'89.
14 ans. 50m brasse: 1. Julie Bollat 38'38.
12 ans. 50m libre: 1. Chiara Bottari 34'23.
50m dos: 1. Chiara Bottari 40'47.
50m brasse: 1. Chiara Bottari 43'54.
50m papillon: 1. Chiara Bottari 39'50.
Garçons. 11 ans. 50m libre: 1. Skander Bouhamouche 36'58.
50m dos: 1. Skander Bouhamouche 43'10.
50m papillon: 1. Skander Bouhamouche 43'63.
10 ans. 50m brasse: 1. Romain Brailard 48'29.

SKI DE FOND

TROPHÉE DES MONTS DE RIAZ

Monts de Riaz. Seniors hommes, 3x9 km: 1. PlasseB I (Beat Trchsel, Chris Mauron et Matthias Remund) 1h13'48". **Puits:** 4. La Brévine (Alix Mercier, Colin Schwab, Pascal Schneider) 1h18'47".
Garçons, 3x2 km: 1. Les Goupils (Clément Greillat, Alan Ammann, Martin Piguet) 18'24"1. **Puits:** 6. La Brévine I (Benjamin Schwab, Quentin Pellaton, Estelle Rosselet) 20'07"0. 11. La Brévine II (Tim Schwab, Anthony Pellaton, Maxime Rosselet) 23'21"1.
Filles, 3x2 km: 1. La Brévine (Solène Faivre, Manon Blaetter, Prisca Schneider) 19'04"1. **Puits:** 2. Hochmatt Im Fang I (Rahel Buchs, Mélanie Sottas, Noémie Chamrière) 22'10"6.

STREET-HOCKEY

COUPE DE SUISSE

Huitièmes de finale.
La Chx-de-Fds - Siere Lions 5-8

TCHOUKBALL

LNA

Val-de-Ruz - La Chx-de-Fds 83-80
Classement: 1. Val-de-Ruz 6-16. Puits: 4. La Chx-de-Fds 6-12.

UNIHOCCY

COUPE DE SUISSE

Demi-finales.
Bevaix - Altendorf 3-10
DEUXIÈME LIGUE
Eggwil - Corcelles-C 3-5
Classement: 1. Lausanne 11-28. Puits: 9. Corcelles-C. 10-8.

QUATRIÈME LIGUE

Corcelles-C - Bienne 2-6
Chières-Müntschemier - Corcelles-C 7-8
Classement: 1. Flamart-Sense 10-18. Puits: 7. Corcelles-C. 10-8.

M14

Corcelles-C - Fribourg 1-1
Corcelles-C - Auy 2-4
Classement: 1. Flamart-Sense 6-10. Puits: 5. Corcelles-C. 6-4.

JUNIORS D, GROUPE 3

Corcelles-C - Guin 2-8
Classement: 1. Laupen 7-12. Puits: 5. Corcelles-C. 7-6.

JUNIORS E, GROUPE 1

Corcelles-C - Koniz 3-1
Guggsberg - Corcelles-C 2-12
Corcelles-C - Laupen 3-1

TENNIS DE TABLE Agé de 56 ans, l'Austro-Chinois est l'atout numéro un du TC Cortaillod.

Ding Yi fait de la résistance

GUILLAUME MARTINEZ

«Pourquoi les Chinois sont aussi forts? C'est comme le chocolat et les montres suisses, c'est du savoir-faire.» Ding Yi, attraction de Cortaillod en LNA, a le tennis de table dans le sang. L'Autrichien d'origine chinoise continue, à 56 ans, de rivaliser avec les meilleurs joueurs du pays: sur 23 simples disputés cette saison avec les Carcoies, le pongiste en a remporté seize. Une longévité impressionnante quand on sait que, dans la plupart des sports, Ding Yi serait déjà à la retraite depuis longtemps.

«Le corps est O.K. mais la tête est fatiguée», reconnaît-il tout de même. Normal, direz-vous, après avoir manié la raquette rouge et noire pendant plus de trente ans. Reste qu'avec un revers dévastateur, son «avantage», et une technique remarquable l'ancien No 7 mondial fait toujours peur. Mais pour combien de temps? «Je vais sans doute bientôt arrêter d'évoluer à un niveau professionnel. Bien sûr, je ne quitterai pas le monde du tennis de table. Mais je jouerai uniquement pour le plaisir», explique Ding Yi. Ces dernières semaines, le père de famille, en grand professionnel qu'il est toujours, est allé parfaire son entraînement en Russie.

Quart de finaliste aux JO

La carrière de Ding Yi parle pour lui. Quatre participations aux Jeux olympiques, plusieurs titres mondiaux et européens chez les seniors: le brillant parcours de l'habitant de Saint-Gall a de quoi faire saliver les jeunes joueurs du CTT. De tous ces moments, Ding Yi en retient un en particulier. «En 1992, j'ai atteint les quarts de finale des Jeux olympiques de Barcelone. C'est un souvenir incroyable et ça me rend très fier.» Pour la petite histoire, Ding Yi, sous

les couleurs de l'Autriche, n'était pas passé loin de l'emporter face au Français Jean-Philippe Gatién (défaite 2-3).

L'année passée, à la surprise générale, le pongiste expérimenté débarquait à Cortaillod. Grand artisan de la montée du club en LNA, Ding Yi est l'atout numéro un des Neuchâtelois. «Je me sens vraiment bien ici», lance-t-il. Associé à de jeunes joueurs, l'Austro-Chinois joue un rôle important auprès des prometteurs Carcoies. «C'est stimulant de se retrouver avec eux. Je leur livre beaucoup de conseils.» Même si, officiellement, Ding Yi n'est qu'un simple joueur, il porte

une double casquette puisqu'il entraîne les jeunes du club. Son coach Philippe Devaud parle de «Sparring-partner».

Niveau très élevé en Suisse

Ding Yi a sillonné le globe raquette à la main. Alors quand il loue le tennis de table helvétique, il vaut mieux le croire. «Ici, le niveau est très élevé. J'ai évolué dans les championnats autrichien et allemand mais en Suisse c'est autre chose», révèle-t-il. «La saison est très difficile, il faut jouer à son meilleur niveau à chaque match pour l'emporter», poursuit le No 12 au classement de Swiss Table Tennis (STT).

Mal embarqué avec Cortaillod (voir encadré), le pongiste remporte plus de la moitié des matches de son équipe. C'est dire si l'ancien entraîneur-joueur de Saint-Gall compte pour les Neuchâtelois. «Je veux que nous nous maintenions à tout prix», lâche-t-il.

Pour que les Carcoies restent parmi l'élite, le savoir-faire chinois de Ding Yi est indispensable. ●



Sur 23 simples disputés cette saison, Ying Di en a remportés 16. DAVID MARCHON

Cortaillod passera les fêtes avant-dernier

Une victoire, deux matches nuls et cinq défaites. C'est le maigre bilan des Carcoies en LNA avant les fêtes, alors qu'il ne reste que six rencontres à disputer. «Il ne faut pas abandonner, nous devons retrouver une bonne cohésion collective», lance l'entraîneur neuchâtelois, Philippe Devaud. «C'est frustrant car nous ne sommes jamais loin de la victoire. Nous avons souvent manqué de réussite.»

Le CTT doit impérativement éviter la huitième et dernière place, synonyme de relégation. «Je pense que nous nous sauverons. Lucerne, qui lutte aussi pour le maintien, vient de perdre

deux joueurs importants: l'un s'est blessé et l'autre a quitté le club. C'est une bonne nouvelle pour nous car ils sont fortement affaiblis», révèle le coach carcoie, avant de continuer: «Mais pour atteindre cet objectif, nous devons avoir une dynamique positive, ce qui n'est plus trop le cas.»

Le prochain match de la formation neuchâteloise est agendé au 9 janvier prochain, à domicile, contre... Lucerne. «Nous avons la chance d'avoir la meilleure affluence du championnat. Chaque fois, entre 50 et 70 personnes viennent nous encourager. C'est un avantage certain», se félicite Philippe Devaud. ●

LE CLIN D'ŒIL DE LA SEMAINE

Gymnastique Concours gagnant

La pensionnaire de Gym Serrières, Agathe Germann, a remporté récemment le concours des cadres nationaux de la Fédération Suisse de Gymnastique (FSG), à Wil.

La Bevaissane a remarquablement géré sa journée de compétition. Elle a terminé le concours avec un total technique de 118,40 points sur un maximum possible de... 130 unités. Cette belle performance lui permet d'engranger une grande confiance pour la saison à venir. A noter que sa participation au cadre national était d'ores et déjà garantie.

Au total, cinq sociétaires de Gym Serrières avaient fait le déplacement dans le canton de Saint-Gall. Pour les filles nées en 2003, la Bôloise Camille d'Aprile a pris le 13e rang et la Marinoise Amandine Schwendtmayer le 19e. Quant aux filles nées en 2004, Judith Florey d'Auvemier et Maé Losey de Bevaix, elles ont fini respectivement à la 11e et 14e place. Toutes font partie du CRP Gymnastique et sont entraînées par Damien Lescouffe et Bibiane Dardel. ● RGE - RÉD



De gauche à droite: Judith Florey, Maé Losey et Agathe Germann. SP

FOOTBALL

Sepp Blatter est partout

Le président suspendu, Sepp Blatter, occupe le terrain avant son audition, demain, par la justice interne de la Fifa, à Zurich.

PAGE 22

ET ENCORE...

UNIHOCCY

Corcelles renoue enfin avec la victoire

Après cinq revers consécutifs, les Corcellois se devaient de reprendre leur destin en main face à Eggwil II, afin d'espérer passer Noël au chaud, c'est-à-dire au-dessus de la barre. C'est chose faite puisque les joueurs de deuxième ligue grand terrain l'ont emporté 3-5. Actuel neuvième du championnat, Corcelles entend confirmer ce résultat la semaine prochaine à Wohlen. En cas de succès, les hommes de Grégoire Schneider comptent 15 points, ce qui leur permettrait d'abandonner le costume de relégage. ● TNU - RÉD

Les dames de Bevaix tombent en demi-finale

Après avoir battu Berthoud 6-3 en quart de finale de la Coupe de Suisse sur petit terrain fin novembre, les Bevaissanes ont dû s'avouer vaincues, vendredi, face aux Diablesses rouges de March-Höfe Altendorf. Les joueuses de première ligue se sont inclinées 3-10 à domicile contre la formation schwytzoise, devant des tribunes bien garnies. ● RÉD



BMX

Louanne Juillerat et Christelle Boivin en forme

Louanne Juillerat du BMX Club Nord vaudois, et Christelle Boivin (La Béroche), ont réalisé deux bonnes performances, ce week-end, à l'Indoor de Saint-Etienne, épreuve internationale principale de cette fin de saison. Louanne a terminé 9e du Trophée des Nations le samedi où elle a apporté sa contribution à la belle deuxième place de l'équipe de Suisse, qui était composée par ailleurs du genevois Renaud Blanc, du Zurichois Simon Marquart et de la Bernoise Christa von Niederhäuser. Quant à Christelle Boivin, elle a pris la 9e place de la course indoor du dimanche, les deux épreuves étant remportées par la championne olympique Mariana Pajon (Colombie). Dans les autres catégories, Laurent Tèche (La Béroche, à gauche sur la photo SP) a réalisé une excellente performance en montant sur la deuxième marche du podium des Cruiser 40+, alors qu'Alexi Mosset (La Chaux-de-Fonds) a atteint les demi-finales des Minimes (14-15 ans). ● RJU - RÉD



FUTSAL

Départ canon de Deportivo, le FCC au diesel

En LNA, Deportivo a obtenu sa troisième victoire en trois matches. Dimanche, les Hispano-Chaux-de-Fonniers ont battu les Red Bobcats de Fribourg 5-2. De son côté, le FCC a perdu contre Ajax Fribourg 3-4. Les «jaune et bleu» occupent le troisième rang avec trois points. Deportivo est, lui, leader. ● RÉD

BOXE ÉDUCATIVE

Trois médailles d'or pour les Chaux-de-Fonniers

Sept boxeurs du Boxing Club La Chaux-de-F

FOOTBALL Le président démissionnaire et suspendu de la Fifa sera entendu demain.

Sepp Blatter occupe le devant de la scène avant son audition

Multiplication des interviews, traditionnelle lettre de vœux aux présidents de fédérations (mais cette fois sans en-tête de la Fifa): Joseph Blatter occupe le terrain avant son audition, demain, par la justice interne de la Fifa à Zurich.

Menacé d'une suspension par la commission d'éthique de la Fifa, qui lui reproche notamment un versement controversé de 1,8 million d'euros (1,9 million de francs) en 2011 pour Michel Platini en rémunération d'un travail de conseiller achevé neuf ans plus tôt ainsi qu'un contrat de droits TV présumé déloyal envers la Fifa, Sepp Blatter a tenté, hier, de faire pencher la balance en sa faveur. Il a clamé son innocence et tenté de discréditer la chambre d'éthique.

«Ce paiement a été soumis au processus administratif intégral, dont le caractère correct a été confirmé par toutes les instances compétentes de la Fifa – y compris le congrès», a-t-il d'abord écrit aux présidents de fédérations, dans une lettre datée de Zurich, où se trouve le siège de la Fifa, mais à en-tête du seul nom de Blatter.

«En mon âme et conscience»

Etant suspendu de toute fonction dans le football, et donc à fortiori de celle de président démissionnaire de la Fifa, le Valaisan de 79 ans ne pouvait pas se prévaloir de cette qualité de président. Ce qui ne l'a pas empêché de rappeler dans sa missive que «voici 40 ans que je travaille pour la Fifa, et depuis 1998 en tant que président.»

«J'ai toujours assumé mes fonctions en mon âme et conscience et relevé les défis avec respect, honnêteté et fair-play», a-t-il plaidé. Il a assuré d'appliquer des valeurs «transmises par (ses) parents: n'accepte jamais de l'argent que tu n'as pas gagné», et «paie toujours tes dettes».

C'est une allusion à peine voilée au motif qui lui vaut d'être également mis en examen par la justice civile suisse. Il assure, plus loin dans la lettre, qu'il continuera «à (se) battre pour (son) bon droit» et qu'«à la fin de cette semaine» il défendra son «point de vue devant la chambre de jugement (de la Fifa) avec une grande conviction et une croyance ferme en la justice».

Pour autant, Sepp Blatter a



Joseph Blatter tente de faire pencher la balance de son côté. KEYSTONE

aussi pointé de quoi discréditer, à ses yeux, cette même commission d'éthique. La chambre d'instruction de la Fifa et sa façon de communiquer lui «rapellent l'Inquisition», a-t-il déploré. «La manière dont la commission d'éthique communique au sujet de la procédure en cours – elle exige la peine maximale et renforce les préjugés du public – présente une dimension tendancieuse et dangereuse.»

Crainte du verdict

Dans une interview au quotidien «Blick», Blatter a explicité les raisons pour lesquelles il dit craindre le verdict: «Le juge (de la chambre de jugement de la Fifa) ne peut plus trancher de manière indépendante après de telles déclarations». Il évoque ici les propos d'Andreas Bantel, porte-parole de la chambre d'instruction de la commission d'éthique de la Fifa à «L'Equipe», le 11 décembre.

«Michel Platini va sûrement être suspendu plusieurs années, et en ce qui concerne Sepp Blatter, il n'y a pas de différence entre une suspension de quelques années ou une suspension à vie», avait affirmé

Andreas Bantel, cité par «L'Equipe» dans une interview qu'il n'a pas autorisée, avant que le journal sportif français ne retire ces phrases de son site internet – et avant, donc, l'audition des deux hommes sur le fond. Sepp Blatter sera entendu demain, Michel Platini doit l'être vendredi mais le Français se de-

mande encore s'il s'y rendra. Le verdict est attendu lundi.

Selon Klaus Stöhlker, un porte-parole de M. Blatter, toute la procédure contre Blatter et Platini pourrait voler en éclats en raison de ces déclarations. En attendant, Sepp Blatter martèle qu'il n'est «pas isolé et encore moins muet». ● SI

EXTRADITION D'UN VICE-PRÉSIDENT DE LA FIFA

Le Paraguayen Juan Angel Napout, président de la Confédération sud-américaine de football (Conmebol) et vice-président de la Fifa, a été extradé, hier, aux États-Unis. Il a été pris en charge à Zurich par deux policiers américains qui l'ont escorté jusqu'à New York, a annoncé, hier en soirée, l'Office fédéral de la justice (OFJ). Juan Angel Napout a été arrêté à Zurich le 3 décembre sur demande des autorités américaines. Le 8 décembre, il a consenti à son extradition aux États-Unis, que l'OFJ a aussitôt autorisée dans le cadre d'une procédure simplifiée. Juan Angel Napout a été interpellé en même temps que le Hondurien Alfredo Hawit, président de la Confédération de football d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes (Concacaf) et vice-président de la Fifa. La justice américaine soupçonne les deux hommes d'avoir accepté des pots-de-vin pour des millions de dollars. Ils auraient été payés en échange de la vente de droits de marketing en lien avec la diffusion de tournois en Amérique latine et de qualifications pour la Coupe du monde. Par ailleurs, l'ancien président hondurien Rafael Callejas, inculpé dans le cadre du scandale de corruption de la Fifa, a plaidé non coupable mardi à New York. Il a été maintenu en détention. De son côté, la justice péruvienne a ouvert une enquête pour blanchiment d'argent contre le président de la Fédération nationale, Edwin Oviedo, et 65 autres personnes. ● SI

HIPPISME Le cavalier de Corcelles s'est classé troisième en relais.

Balsiger bien classé à Genève

Les deux Neuchâtelois engagés lors du CHI de Genève ont vécu une belle expérience à Pallexpo. Le jeune Bryan Balsiger (18 ans) s'en est très bien sorti en obtenant trois classements sur six départs. Il a ainsi pris la quatrième place de la Grande Chasse vendredi soir sur «Cupido IV».

Ce résultat lui a permis d'emporter 4000 francs. Sur cette même monture, le cavalier de Corcelles s'est classé troisième du relais poney-cheval avec

Joanna Szabo sur «Arts Deilo». Treizième jeudi sur «Nohjy», il a ensuite commis une faute vendredi et deux samedi dans les grosses épreuves qualificatives pour le Grand Prix de dimanche.

Bonne ambiance

«Malgré la difficulté des parcours et la très grosse concurrence, il n'était pas complètement largué et c'était un bon apprentissage pour lui», se félicite sa mère Patricia Balsiger. ● JCE

Le Chaux-de-Fonnier Yann Gerber a bien entamé le concours genevois sur «Soleil de Lys» en réalisant un sans-faute jeudi (16e), mais il a ensuite fait tomber une ou deux barres à chacune des épreuves auxquelles il a participé. Ce cavalier a bien apprécié l'ambiance et la victoire de Steve Guerdat dimanche. «J'espère y retourner l'année prochaine», lance-t-il. Une nouvelle fois, la qualification pour cette manifestation ne sera pas facile à décrocher. ● JCE

TCHOUKBALL Le derby revient à Val-de-Ruz

Le derby neuchâtelois entre Val-de-Ruz et La Chaux-de-Fonds souri, ce week-end, aux Vaudruziens, qui l'ont emporté 83-80.

Très suffisants, les Vaudruziens n'ont jamais pu prendre le large dans un match qu'ils auraient dû plier plus rapidement. Menés de huit points à 10 minutes du terme, les Chaux-de-Fonniers ont bien failli renverser le score.

Val-de-Ruz termine le premier tour avec cinq victoires et une défaite, La Chaux-de-Fonds avec six succès et un revers. ● FSA - RÉD

TENNIS

Cinq régionaux aux championnats de Suisse

Les championnats de Suisse (Swiss Champion Trophy 2015) auront lieu de jeudi à dimanche à Bienne, sur les courts de Swiss Tennis. Après les éliminations de Damien Wenger (N4 78, face à Luca Castelnuovo/N3 55) et de Louroi Martinez (N4 95, face à Luca Keist/N3 60), respectivement au 1er et au 3e tour des qualifications, il y aura cinq joueurs régionaux dans les deux tableaux principaux.

Siméon Rossier (N2 20) affrontera Marko Osmakcic, avec la possibilité de retrouver Vullnet Tashi, tête de série No 8 et 14e joueur suisse, au deuxième tour. Luca Schena (N3 35) se mesurera au qualifié Adam Moundir (N3 45), alors que Mathieu Guenat (N3 34) sera opposé à Alexander Ritschard (N3 37). Les deux hommes pourraient respective-

ment rejoindre Sandro Ehrat (No 5, N1 10) et Robin Roshardt (No 3, N1 7) au tour suivant. Les deux joueurs les mieux classés sont Yan Marti (No 1, N1 3) et Adrien Bossel (No 2, N1 5).

Perspective alléchante

Chez les dames, Margaux Deagostini (N2 22) en décrochera avec Susan Bandecchi (N3 27), avec la perspective alléchante de pouvoir défier Viktorija Golubic, tête de série No 1 et 7e joueuse du pays, au deuxième tour. Tess Sugnaux (N2 15, tête de série No 7) aura droit à un «bye» au 1er tour. La protégée de Frédéric Nussbaum, dans l'école Balle de set du TC Marin, retrouvera ensuite la gagnante du duel entre Leonie Küng (N2 24) et la qualifiée Naïma Karamoko (N3 39). ● PTU

FOOTBALL

Pas d'arbitre suisse à l'Euro 2016

A l'instar de l'Euro 2012 et de la Coupe du monde 2014, il n'y aura pas d'arbitre suisse en phase finale de l'Euro 2016 en France. Avant cette période d'absence, la Suisse avait participé à quinze phases finales de rang (Mondial et Euro). Dix-huit arbitres ont été retenus. ● SI

Bienne perd par forfait contre Lausanne

La commission de discipline de la Swiss Football League a sanctionné le FC Bienne d'une défaite par forfait contre Lausanne-Sport (0-3) lors de la 17e journée de Challenge League. Les Biennois avaient aligné cinq joueurs à licence étrangère, au lieu de quatre comme le stipule règlement. ● SI

Le nouveau combat de Stephan Liechsteiner

Touché début octobre par un problème d'arythmie cardiaque, Stephan Liechsteiner s'engage en faveur de la Fondation suisse de cardiologie. Après cet événement, le joueur de la Juventus a décidé de soutenir le travail de la Fondation, en devenant ambassadeur. ● SI

EN VRAC

FOOTBALL

FRANCE, COUPE DE LA LIGUE

Huitièmes de finale
Guingamp - Nice 2-2
Rennes - Toulouse 1-3

COUPE D'ALLEMAGNE

Huitièmes de finale
Unterhaching - Bayer Leverkusen 1-3
Bor. Mönchengladbach - Werder Brême 3-4
Bayern Munich - Darmstadt 98 1-0

COUPE D'ITALIE

Huitièmes de finale
Genoa - Alessandria 1-Zap
Inter Milan - Cagliari 3-1

HOCKEY SUR GLACE

LNB

Red Ice Martigny - Rapperswil 3-5
1. Chx-de-Fds 27 15 5 1 6 97-66 56
2. Langenthal 27 17 1 3 6 100-74 56
3. Olten 27 14 4 6 3 102-73 56
4. Rapperswil 27 15 4 1 7 98-69 54
5. Ajoie 27 14 1 1 11 94-80 45
6. Viège 27 9 2 5 11 100-101 36
7. Thurgovie 27 9 2 1 15 80-99 32
8. Martigny 27 8 3 0 16 64-86 30
9. GCK Lions 27 7 1 1 18 63-102 24
10. Winterthur 27 4 0 4 19 63-111 16

Dimanche 20 décembre: Martigny - Langenthal.

MARTIGNY - RAPPERSWIL 3-5

(1-0 1-4 1-1)
Forum d'Octodure: 787 spectateurs (plus faible affluence de la saison).

Arbitres: Marti-Peer et Mauron-Wermelle.

Buts: 12e Gaillard (Luca Zanatta, Knöpfli) à 5 contre 4) 1-0. 22e Clark (Geyer, Rizzello) à 5 contre 4) 1-1. 25e Rizzello (Aulin) à 4 contre 5) 1-2. 30e Clark (Aulin, Rizzello) 1-3. 33e Gaillard (Balej, Starkov) 2-3. 40e (39'08") Schlagenhaut 2-4. 56e Starkov (Lakhmatov, Balej) 3-4. 59e (58'34") Clark (Rizzello, Geyer) 3-5 (dans la cage vide).

Pénalités: 2 x 2' contre chaque équipe.

COUPE DE SUISSE FÉMININE

Tirages des demi-finales: Reinach (LNA) - Zurich Lions (LNA). Université Neuchâtel (LNA) - Laufen (LNB). Un «Final Four» sera organisé les 23 et 24 janvier à Laufen (demi-finales le samedi 23, finale le dimanche 24).

NHL

Matches de lundi: Columbus Blue Jackets - Tampa Bay Lightning (avec Vermin, blessé à une main lors de son 1er shift) 1-2. Boston Bruins - Edmonton Oilers 2-3 ap. Pittsburgh Penguins - Washington Capitals 1-4. Ottawa Senators - Los Angeles Kings 5-3. Detroit Red Wings - Buffalo Sabres 1-2.

PATINAGE ARTISTIQUE

CHAMPIONNATS D'EUROPE

Debrecen (Hun), du 25 au 31 janvier. Sélection suisse. Individuel. Dames: Tanja Odermatt (Tann). **Remplaçante:** Shaline Rieger (Zurich). **Messieurs:** Stéphane Walker (Sion). **Remplaçant:** Nicola Todeschini (Sonviller). **Couples:** Alexandra Herbrikova/Nicolas Roulet (Neuchâtel). **Remplaçants:** Ioulia Chhtchetinina/Noah Scherer (La Chaux-de-Fonds). **Dames:** Katarina Paice/Iurii Ieremenko (Dätwil/Dübendorf). Pas de remplaçants.

VOLLEYBALL

CEV CUP

Seizièmes de finale. Dames. Match retour: Etoile Rouge Belgrade - Köniz 0-3 (aller 1-3). Köniz est qualifié.

CHALLENGE CUP

Seizièmes de finale. Messieurs. Match aller: Lokomotive Kharkiv (Ukr) - Amriswil 3-1. **Seizièmes de finale. Dames. Match retour:** Hämeenlinna (Fi) - Aesch-Pfeffingen 3-1 (aller 0-3). Aesch-Pfeffingen s'impose 15-12 dans le «Golden Set» et est qualifié.

VOLLEYBALL Hillary Hurley et Megan Cyr n'ont pas choisi le NUC pour profiter de sa vitrine internationale. Même si...

«La Coupe d'Europe, c'est un bonus»

INNSBRUCK
PATRICK TURUVANI

Vainqueur 3-0 jeudi dernier à la Riveraine, le NUC retrouve Innsbruck, ce soir en Autriche (19h), pour le match retour des 16es de finale de la Challenge Cup, avec une occasion rêvée d'être toujours européen en janvier, pour la seconde fois de son histoire après son quart de finale de CEV Cup perdu en 2011 face aux Russes de Krasnodar.

L'enjeu n'est pas anodin. Vitrine de Noël pour le club, la Coupe d'Europe offre également aux joueuses la possibilité d'embellir leur carte de visite. Dans un monde du sport professionnel où un certain nomadisme est de rigueur, ces lignes supplémentaires peuvent se révéler précieuses dans un CV au moment de négocier un contrat. Pour les étrangères notamment, qui ont souvent la bougeotte et un faible pour l'exploration.

L'Europe ne fait pas tout

«Avoir de l'expérience en Coupe d'Europe peut être un atout non négligeable lorsque l'on recherche un club», acquiesce l'Américaine Hillary Hurley. Megan Cyr est moins catégorique. «Pour moi, cela dépend surtout des adversaires que l'on a rencontrés», nuance la Canadienne. «Obtenir de bons résultats contre des formations de très haut niveau peut être un avantage et aider à ouvrir quelques portes. Mais si l'équipe adverse, comme Innsbruck, n'est pas plus forte qu'une bonne équipe suisse, la performance a quand même moins de valeur.» Du bout de cette lorgnette, la défaite 3-2 concédée à la Riveraine face à Galatasaray en CEV Cup a plus de signification que le 3-0 trop facile du match aller contre les Autrichiennes.

Les deux jeunes femmes affirment malgré tout qu'elles auraient signé au NUC même si le club neuchâtelois ne disputait pas la Coupe d'Europe. «Je vois vraiment ça comme un bonus», relance Hillary Hurley. «Pour vous dire, c'est ma quatrième saison en Europe et c'est la première fois que je joue en CEV ou en Chal-



Malgré trois saisons passées en Suède avant de rejoindre le NUC, Hillary Hurley n'avait encore jamais joué en Coupe d'Europe ARCHIVES LUCAS VUITEL

lenge Cup! L'histoire du club et son encadrement sont des éléments bien plus importants à mes yeux au moment de faire mon choix.»

Magie de la Coupe

«La Coupe d'Europe est surtout une bonne opportunité d'affronter et de découvrir d'autres équipes que celles que l'on croise tout au long de la saison», enchaîne Megan Cyr. «Les voyages rendent cette compétition encore plus intéressante. C'est gratifiant aussi de réussir à avoir du succès en dehors de la Suisse.»

La top-scoring et la passeuse du NUC en conviennent, défier un adversaire européen est beaucoup plus «excitant» que d'aller jouer contre Lucerne ou Togggenburg. «Bien sûr, c'est un plus grand challenge, on doit donner plus et pousser plus fort», sourit l'Américaine. Pour la Canadienne, c'est surtout l'enjeu particulier des matches de Coupe qui donne plus de relief à l'événement.

«On n'a pas le choix, on doit gagner pour rester dans la compétition. Il y a plus de tension et d'émotions dans les matches à élimination directe.»

Les copines d'abord

Même si elles pourraient en retirer un certain profit personnel, les deux mercenaires assurent accorder plus d'importance au résultat de l'équipe qu'à leurs propres prestations en Coupe d'Europe. «En tant que passeuse, de toute manière, je ne suis pas trop concernée par les statistiques», sourit Megan Cyr. «Je me concentre simplement sur ce que je sais faire, sur ce que je peux apporter à mes partenaires.» Avec la conviction que si le NUC gagne, c'est qu'elle-même n'a pas trop mal joué.

Plus excitant que différent

Davantage exposée au diktat des chiffres qui comptabilisent implacablement les points et les

fautes, Hillary Hurley réfute également toute tentation individualiste. «Je ne pense jamais plus loin que le match en cours, la seule chose qui compte, c'est le moment présent. J'essaie simplement de donner le maximum pour aider

l'équipe, quel que soit l'adversaire ou la compétition. Même si on a encore plus envie de bien faire sur la scène internationale, évidemment! La Coupe d'Europe, en fait, c'est plus excitant que vraiment différent.»

«LE PLUS IMPORTANT EST DE SAVOIR RÉAGIR»

Pour poursuivre son aventure européenne en janvier, le NUC doit valider son ticket en confirmant sa large victoire du match aller ce soir à Innsbruck. Malgré les deux défaites concédées le week-end dernier face à Volero et, surtout, contre Franches-Montagnes en Coupe de Suisse. «On ne peut pas changer le passé, on doit juste aller de l'avant et accepter les nouveaux défis qui se présentent à nous», glisse Hillary Hurley, philosophe et fataliste. «On peut perdre des matches, on peut mal jouer, le plus important est toujours de savoir réagir. Comme nous avons su le faire en allant battre Schaffhouse 3-0 deux jours après notre élimination en CEV Cup. C'est ça qui montre le vrai caractère d'une équipe.»

D'accord. Mais perdre à Istanbul contre Galatasaray ou s'incliner à Delémont devant VFM ne rabote pas forcément le moral avec la même intensité... «On peut tourner ça dans tous les sens, une défaite est une défaite, quel que soit l'adversaire», balaie l'Américaine. Il est vrai qu'à Istanbul, c'est plus la qualité de la performance des Neuchâteloises qui avait fait mal que le dénouement du match. Les filles du NUC avaient donc besoin et très envie de se racheter au plus vite. Comme aujourd'hui. Et avec le même résultat? »

«On s'attend à affronter une équipe plus forte»

En homme averti, Silvan Zindel se méfie des apparences. De ces bruits de couloir qui envoient déjà son équipe en huitième de finale, tant l'adversaire autrichien fut un faible contradicteur il y a une semaine à la Riveraine. «On ne sait pas très bien jusqu'où elles peuvent aller, mais c'est sûr que l'on s'attend à affronter une équipe plus forte qu'à Neuchâtel», prévient l'entraîneur du NUC. «Déjà, elles n'auront pas dû voyager, or c'est quelque chose dont elles n'ont pas l'habitude et qu'elles n'ont pas très bien géré à l'aller. Elles pourront également compter sur plusieurs filles qui n'ont pas fait le déplacement à Neuchâtel, pour diverses raisons (l'entraîneur Marco Angelini évoquait l'absence de cinq joueuses). Ce ne sont pas des titulaires, mais cela peut quand même leur offrir des solutions supplémentaires... Et puis, dans leur salle, elles seront forcément moins désorientées qu'à la Riveraine.»

Tout ça mis bout à bout fait que le Saint-Gallois, tout en restant serein, affiche un optimisme discret. D'autant que la défaite de dimanche contre VFM... «a fait très mal, oui, on peut le dire», relance le coach neuchâtelois. «L'ambiance dans l'équipe, le soir, ça n'était pas vraiment la classe... Mais la dernière fois que nous avons perdu avant ce week-end (en CEV Cup contre Galatasaray), l'équipe avait immédiatement su réagir. On sait que l'on peut le faire, mais il ne faut pas croire que cela ira tout seul. Chaque joueuse doit être consciente qu'il faudra y aller à fond pour passer ce tour.»

Silvan Zindel devrait pouvoir compter sur un effectif au complet. Et à 100%? Voilà qui est moins sûr... Hier matin et durant toute la journée, l'Américaine Sara Shaw n'est pas apparue dans son assiette, pour jouer la carte de l'euphémisme. «Je ne me fais pas trop de souci, je pense qu'elle sera rétablie pour cette rencontre», rassure l'entraîneur. »



Les filles du NUC (ici Mandy Wigger et Ségolène Girard au bloc) n'ont pas encore leur ticket en poche. ARCHIVES LUCAS VUITEL

HOCKEY SUR GLACE Ajoie sans Lüthi, mais avec Pittet

Le HC Ajoie devra composer durant les quatre prochaines semaines sans Raffael Lüthi. L'attaquant a été victime d'un coup de canne sur la main dimanche face au HCC. Il souffre d'une fracture d'un métacarpe, informe le club jurassien. En revanche, le HCA pourra compter sur les services de Sébastien Pittet (20 ans) afin de pallier l'absence de Gauthier Descloux, qui a rejoint l'équipe de Suisse M20 pour préparer les Mondiaux en Finlande. Le gardien, qui évoluait jusqu'à présent sous les couleurs du HC Sierre, est mis à disposition par Genève-Servette jusqu'au 10 janvier 2016. » RÈD - COMM

Les GCK Lions menacés d'un forfait

Les GCK Lions pourraient écopier d'une défaite par forfait. Une enquête a été ouverte à l'encontre du club-ferme des Zurich Lions, qui a enfreint le règlement de LNB en alignant trop de joueurs en licence B âgés de 23 ans ou plus lors du match du 11 décembre remporté face à Red Ice Martigny (4-3). » SI

Fabian Haberstich prêté à Viège

Fabian Haberstich (18 ans) a été prêté par les Langnau Tigers au club de Viège en LNB. L'attaquant de 18 ans a été aligné à neuf reprises avec les Emmentalois sans parvenir à inscrire le moindre point. » SI

Joël Vermin, un seul shift pour son retour

Joël Vermin a joué de malchance lors de son retour aux affaires avec Tampa Bay. L'ancien attaquant du CP Berne s'est blessé à Columbus lors de la victoire 2-1 du Lightning. Rappelé de Syracuse dans la journée, Vermin s'est blessé à la main lors de son premier shift en bloquant un puck. Il n'est plus revenu sur la glace. Il s'agissait de son sixième match de la saison avec Tampa Bay. Le Lightning s'est imposé sur des réussites de Jonathan Marchessault et de Brian Boyle. » SI

SKI ALPIN Mikaela Shiffrin est soulagée

Mikaela Shiffrin respire. Les examens pratiqués par l'Américaine à son retour aux Etats-Unis n'ont révélé aucune blessure supplémentaire à la suite de sa lourde chute d'Are (Su).

La championne olympique et double championne du monde en titre de slalom ne souffre donc «que» d'une déchirure du ligament collatéral tibial et de différents hématomes. Elle l'a annoncé, hier, sur les réseaux sociaux. Sa date de retour sur le circuit n'est toutefois pas connue.

Triple détentrice du Globe de cristal de slalom, l'Américaine a été victime d'une chute, samedi, lors d'une séance de ski libre avant le géant. Cette blessure constitue le premier coup dur dans la carrière de la prodige de 20 ans. » SI

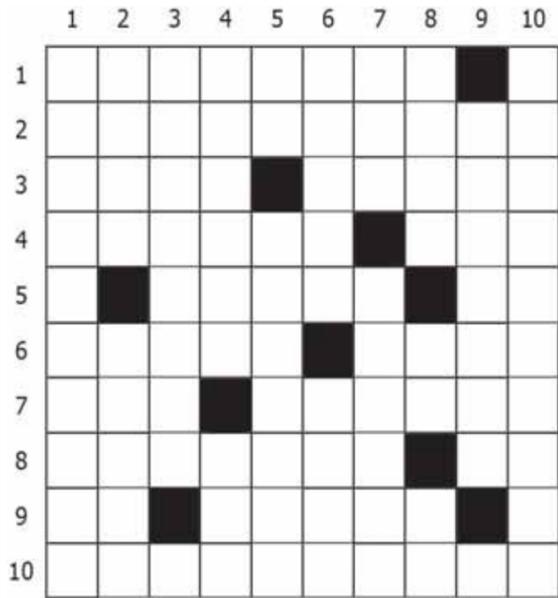
AU FILET

L'ENJEU Vainqueur 3-0 lors du match aller, le NUC est bien parti pour passer en huitièmes de finale. Les Autrichiennes sont obligées de s'imposer 3-0 ou 3-1 pour égaliser et obtenir le droit de disputer un «golden set» décisif à 15 points. Tout autre résultat (même un succès 3-2 d'Innsbruck) qualifiera les Neuchâteloises.

VOYAGE Partie hier matin à 9h de la gare de Neuchâtel, la délégation du NUC est arrivée à Innsbruck vers 14h15 après un voyage tranquille. Laissées libres durant l'après-midi (certaines sont allées faire un tour au marché de Noël de la ville), les joueuses se sont retrouvées à 17h30 pour une collation, suivie de la séance vidéo sur l'adversaire (18h) et d'un premier entraînement à la Universitätssporthalle. Une seconde séance est prévue aujourd'hui entre 11h et midi.

MOTS CROISÉS

N° 3476



Horizontalement
 1. Affaire à rebondissement. 2. Ville touristique marocaine. 3. Algue verte consommée en salade. Petit bout de femme. 4. Pour la suspendre, il faut d'abord l'ouvrir. Un amour qui coûte cher. 5. Ils ne sont plus en cours aujourd'hui. Lent ambulancier. 6. Être placé en observation. Etat africain. 7. Fait pour cuir. On y visite un Atomium, dans la banlieue de Bruxelles. 8. Alcaloïde connu des amateurs de mots croisés. L'étain. 9. C'est la tradition. On en tire une huile essentielle. 10. Dame de fer.

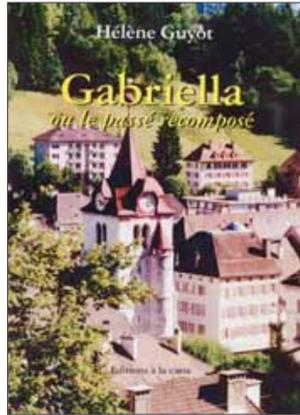
Verticalement
 1. Carrément méchant, jamais content. 2. Mille-pattes. On espère sa fin quand elle est mauvaise. 3. Courte pièce vocale pour soliste à l'opéra. 4. Ville espagnole. Sorte de fjord breton. 5. Sur un passeport tchèque. Chiens à poil ras, au museau aplati. 6. Mettre la pression. Pot d'échappement. 7. Balcon sur la Méditerranée. Patronyme anglo-saxon répandu. 8. Elle est de la famille. Bon pour accord. Obtenu. 9. Impressions confiées à la presse. 10. Evoquée.

Solutions du n° 3475

Horizontalement 1. Inspecteur. 2. Namibienne. 3. Io. Er. Tais. 4. Tsarine. Aï. 5. Creusets. 6. Annote. Pet. 7. Eternisa. 8. Il. Ail. 9. Oie. Ni. Arc. 10. Narratrice.
Verticalement 1. Initiation. 2. Naos. Lia. 3. Sm. Acné. ER. 4. Pierrots. 5. Ebriété. Na. 6. Ci. Nuerait. 7. Têtes. Ni. 8. ENA. Epilai. 9. Uniates. RC. 10. Résistance.

FEUILLETON

N° 75



Editions à la carte

De minuscules oiseaux aux couleurs chatoyantes apparaissaient et sifflaient leur chant à gorge déployée, tandis qu'une chenille arpeuteuse faisait, indifférente, son tour de piste. Le clou de la démonstration était, indiscutablement, une figurine représentant une très vieille femme, toute bossue, appuyée sur ses cannes. D'une démarche saccadée, elle traversa péniblement la table. C'était la fée Carabosse. Ce personnage, de triste réputation, souleva l'admiration unanime des visiteurs.

A la suite de cette visite, Alexandre se demanda s'il n'aurait pas mieux fait d'entreprendre un apprentissage d'horloger plutôt que des études qui semblaient ne mener à rien. Les fines mains du conservateur du musée et la précision de ses gestes, l'avaient grandement impressionné. Mais le temps lui fit bientôt oublier ce rêve fugitif et son amour du piano le reprit de plus belle. Un soir, il rentra d'un pas rapide de sa leçon de musique et se retira dans sa chambre sans dire autre chose qu'un bref 'bonsoir' en passant. Sa mère l'entendit jouer. Il joua longtemps, plus longtemps que d'habitude, répétant sans se lasser les mêmes passages, s'acharnant à recommencer dès qu'il y avait la moindre faute ou la plus petite hésitation. Au souper, elle lui demanda : - Alors, comment s'est passé ta leçon? Je constate que mademoiselle Langlois t'a donné une nouvelle partition à étudier. Je ne la connaissais pas. C'est bien! Il me semble que tu as fait de grands progrès ces dernières semaines.

Alexandre leva sur elle un regard violet étonné et répondit :

- Ce n'était pas mademoiselle Langlois aujourd'hui, ni ces deux dernières fois. Il paraît qu'elle est très malade et il est probable qu'elle ne reprendra pas ses cours avant plusieurs semaines.

- Oh! Quel dommage! Je le regrette sincèrement, s'exclama Gabriella. J'aime beaucoup mademoiselle Langlois, tu le sais, et toi aussi d'ailleurs, n'est-ce pas? Mais qui donc la remplace?

- Pour le moment, c'est un professeur, un type un peu bizarre. Il ne parle pour ainsi dire pas. Cela fait déjà la troisième leçon qu'il me donne et j'ai l'impression qu'avec lui, j'arriverai rapidement à améliorer ma technique. Il est assez sévère et m'oblige sans cesse à reprendre les mêmes mesures et à jouer absolument par cœur. Il m'énerve un peu parfois, mais je l'aime bien.

- Alors, me voilà rassurée, en un certain sens, du moins. Tant mieux s'il te fait travailler avec plus de méthode! Je me réjouis de ta prochaine audition.

- Oh! Je ne sais pas encore s'il me permettra d'y jouer. Il est très exigeant, tu sais, et peut-être n'arriverai-je pas à mettre au point le morceau qu'il m'a imposé. Il est difficile et j'ai de la peine à le mémoriser.

- Tu as le temps. Dans quelques semaines, tu le sauras par cœur et parfaitement, j'en suis persuadée!

En guise de réponse, Alexandre poussa un profond soupir qui traduisait son doute et il repartit s'enfermer dans sa chambre où il se remit à nouveau au clavier avec une ardeur guerrière que Gabriella ne lui connaissait pas. Chaque jour, Alexandre consacrait plus de deux heures à l'étude du piano. Il jouait beaucoup plus qu'auparavant, si bien qu'au bout d'une semaine, il savait en effet sa nouvelle partition par cœur et l'interprétait avec grâce et sensibilité.

Lorsqu'il revint de sa leçon de musique, Gabriella lui demanda ce que son nouveau professeur lui avait dit. Alexandre répondit en riant :

- Il était très surpris, content aussi je crois. C'est bien la première fois que je l'ai vu sourire. A vrai dire, il est toujours d'un sé-

rieux imperturbable. Trop sérieux, triste même parfois, me semble-t-il...

- Tu vois, je te l'avais bien dit que tu y arriverais, s'exclama Gabriella qui n'avait pas pris garde au commentaire de son fils sur les états d'âme de son nouveau professeur.

- A propos, ajouta Alexandre, il m'a demandé s'il pouvait venir te voir. Il aimerait discuter avec toi au sujet des leçons et d'un projet spécial pour lequel il a besoin de ton approbation. Je lui ai proposé de passer mercredi après-midi puisque tu as congé.

- Tu as bien fait. T'a-t-il dit à quelle heure il viendra et as-tu une idée de quel projet il s'agit?

- Il passera au début de l'après-midi. Je crois qu'il souhaiterait que je m'exerce de temps en temps avec d'autres de ses élèves en vue d'organiser un concert.

- Bien! Nous verrons cela. Je m'arrangerai pour être là.

(A suivre)

PMU On parie que vous allez gagner www.pmur.ch

Aujourd'hui à Vincennes, Prix Poitou-Charentes
 (trot attelé, réunion I, course 1, 2850 mètres, départ à 13h50)

N°	Cheval	Distance	Driver	Entraîneurs	Cote	Perf.
1.	Urgos du Cèdre	2850	O. Raffin	J.-P. Lecourt	13/1	1a 3a 9a 4a
2.	Thalia de Thiego	2850	F. Lagadeuc	J.-M. Baudouin	49/1	7a 7a 0a 13a
3.	Spooler des Obeaux	2850	Mlle C. Chéradame A. Ripoll Rigo	149/1	9m 0m Dm Da	
4.	Tema de Bassière	2850	P. Dessartre	P. Dessartre	18/1	2a 8a 9a Da
5.	Taquine du Loisir	2850	A. Abrivard	J.-P. Raffégeau	44/1	0m 3a 8a 1a
6.	Unique de l'Iton	2850	F. Nivard	H. Levesque	7/1	4a 3a 2a 10a
7.	Succès de Vaux	2850	M.-G. Baron	M.-G. Baron	42/1	10a 3a 0a 7a
8.	Un Satin Rose	2850	F. Ouvrie	D. Delaroche	39/1	7a 1m 6a 1a
9.	Unero Montaval	2850	D. Thomain	F. Lercier	4/1	1a 1a 1a 10m
10.	Twiggy	2850	V. Royer	B. Kernivinen	99/1	8a 2a 10a Da
11.	Uranie Lorraine	2875	P.-A. Rynwalk-Boulard	P.-A. Rynwalk-Boulard	129/1	0m 0a Da 6a
12.	Tip Top Nellière	2875	J.Ph. Mary	J.Ph. Mary	47/1	5a 7a 6a 2a
13.	Umberto de Nacre	2875	D. Dauverné	D. Dauverné	37/1	0a 3a 4a 2a
14.	Tafaiko Sax	2875	M. Abrivard	J.-L. Dersoir	25/1	0a 4a 0a 0a
15.	Tellement Haufor	2875	Charles Bigeon	Christ. Bigeon	16/1	10a 0a 6a 4a
16.	Tropic du Hêtre	2875	E. Raffin	B. Bourgoïn	10/1	3a 4a 1a 3a
17.	Ulster Perrine	2875	J.-M. Bazire	J.-M. Baudouin	5/2	1a 12a 2a 8a
18.	Téatro	2875	Christ. Bigeon	Christ. Bigeon	9/1	1a 0m 7a 5a

Notre jeu: 16 - 17 - 9 - 6 - 1 - 18 - 8 - 2 (*Bases)
Coup de poker: 2
Au 2/4: 16 - 17
Au tiercé pour 13 fr.: 16 - X - 17
Le gros lot: 16 - 17 - 14 - 15 - 8 - 2 - 9 - 6
Les rapports
 Hier à Pau, Prix Biraben Foie Gras - Prix Georges Pastié
Tiercé: 7 - 4 - 13
Quarté+: 7 - 4 - 13 - 6
Quinté+: 7 - 4 - 13 - 6 - 5
Rapport pour 1 franc:
 Tiercé dans l'ordre: Fr. 1413.50
 Dans un ordre différent: Fr. 282.70
Rapport pour 1.50 francs:
 Quarté+ dans l'ordre: Fr. 12 679.35
 Dans un ordre différent: Fr. 883.35
 Bonus: Fr. 94.95
Rapport pour 2.50 francs:
 Quinté+ dans l'ordre: Fr. 66 630.-
 Dans un ordre différent: Fr. 555.25
 Bonus 4: Fr. 13750
 Bonus 4 sur 5: Fr. 14.25
 Bonus 3: Fr. 950
Rapport pour 5 francs:
 2 sur 4 Gagnant: Fr. 41.50

Note opinion: 16 - A l'arrivée. 17 - Mérite un large crédit. 9 - Peut poursuivre sur sa lancée. 6 - On prend. 1 - Chance logique. 18 - Doit confirmer. 8 - Pour une cote. 2 - A surveiller.
Remplaçants: 14 - Pour une 5e place. 15 - Bon outsider.

ARCINFO.ch L'INFO EN CONTINU 7 JOURS SUR 7 GRATUITEMENT SUR VOTRE SMARTPHONE
 LE SITE INTERNET DE L'EXPRESS L'Impartial
 A télécharger sur App Store Google play

HOROSCOPE

BÉLIER (21.3 - 20.4)
Amour : si vous vivez en couple, un désir d'enfant pourrait vous titiller. Si vous êtes célibataire, l'envie de fonder une famille se fera plus pressante. **Travail-Argent** : vous devrez sans doute faire équipe avec des personnes que vous n'appréciez que modérément. Cachez votre joie ! Vous pourriez être agréablement surpris. **Santé** : vous devrez canaliser votre belle énergie.

TAUREAU (21.4 - 21.5)
Amour : famille, je vous aime. Telle sera votre devise du jour. Vous ferez tout pour que l'ambiance devienne idyllique. **Travail-Argent** : le moment est bien choisi pour faire fructifier votre argent, mais ne le faites pas tout seul. Prenez conseil auprès de votre banquier. Le rythme de votre travail sera moins stressant. **Santé** : maux de tête possibles.

GÉMEAUX (22.5 - 21.6)
Amour : la communication avec votre partenaire devient plus difficile et vous en souffrez. Vous aurez du mal à trouver un terrain d'entente. **Travail-Argent** : dans le cadre professionnel, vous saurez résoudre toutes sortes de problèmes. En revanche côté finances, vous pourriez avoir besoin d'aide. **Santé** : faites du sport régulièrement pour rester en forme.

CANCER (22.6 - 22.7)
Amour : vous trouverez toute l'affection que vous recherchez, au sein de votre famille. Alors n'allez pas voir ailleurs. Célibataire, vous serez particulièrement séduisant. **Travail-Argent** : agir sur un coup de tête ne sera pas la bonne solution. Mieux vaut prendre le temps de la réflexion. Faites vos comptes avant de faire de nouvelles dépenses. **Santé** : grosse fatigue.

LION (23.7 - 22.8)
Amour : vos intuitions sont particulièrement fiables en ce moment. **Travail-Argent** : un excès de rigueur vous rendra impopulaire. Vous manquerez de souplesse pour un travail d'équipe. **Santé** : variez votre alimentation.

VIERGE (23.8 - 22.9)
Amour : vous devrez vous battre pour défendre votre place auprès de l'être aimé ou du moins ne pas vous laisser marcher sur les pieds. Célibataire, la concurrence est rude. **Travail-Argent** : vous devrez préserver vos intérêts. Votre ténacité et votre perspicacité feront pencher la balance de votre côté. **Santé** : bonne résistance nerveuse.

BALANCE (23.9 - 22.10)
Amour : si vous ne comprenez pas pourquoi les autres vous boudent, allez leur demander au lieu de rester dans votre coin à vous morfondre. **Travail-Argent** : attention à ne pas vous laisser abuser par des personnes peu scrupuleuses qui vous feront des promesses qu'elles ne pourront pas tenir. **Santé** : votre moral sera en légère baisse.

SCORPION (23.10 - 22.11)
Amour : vous constaterez que votre partenaire vous fait toujours autant d'effet ! **Travail-Argent** : votre audace se révélera payante aussi bien dans le domaine professionnel que matériel. **Santé** : vous ne manquerez pas de dynamisme.

SAGITTAIRE (23.11 - 22.12)
Amour : vous vous lasserez un peu de ce que vous avez sous la main. Le fruit défendu aura pour vous un goût particulièrement délicieux. **Travail-Argent** : votre comportement vis-à-vis de l'argent aujourd'hui aura des répercussions importantes sur les semaines à venir. Vous penserez volontiers à réorienter votre carrière, vous envisagez un changement radical. **Santé** : belle vitalité.

CAPRICORNE (23.12 - 20.01)
Amour : vous vous poserez beaucoup trop de questions et les réponses se feront attendre. La patience n'étant pas votre fort, l'ambiance sera assez tendue. **Travail-Argent** : il y aura du changement dans le cadre professionnel. Ne vous en inquiétez pas, cela pourrait bien vous favoriser dans un avenir proche. **Santé** : vous devrez améliorer votre hygiène de vie.

VERSEAU (21.1 - 19.2)
Amour : célibataire, vous n'aurez envie de penser qu'à vous. En couple, même si habituellement votre partenaire apprécie vos qualités de cœur, il pourrait vous faire quelques reproches. **Travail-Argent** : organisé, efficace et rapide, vous serez plus performant que jamais dans votre travail. **Santé** : faites du sport plus régulièrement pour éviter les courbatures.

POISSONS (20.2 - 20.3)
Amour : vous serez tenté par les voyages et l'aventure. Tâchez de concrétiser vos projets. Ne vous contentez pas de rêver ! **Travail-Argent** : dans le secteur professionnel, le calme est revenu après quelques changements. Il est grand temps de vous remettre au boulot. **Santé** : le stress retrouve un seuil tolérable. Faites de la relaxation.



ADRESSES UTILES

URGENCES

- **Urgences médicales: 144**
- **Police: 117**
- **Feu: 118**
- **Intoxication: 145**
- **Médecin ou dentiste de garde: 0848 134 134 ou en cas d'urgence vitale: 032 713 38 48**
- **Pharmacie de service. En dehors des heures d'ouverture: 0848 134 134**
- **Hotline pédiatrique (enfants jusqu'à 16 ans): 032 713 38 48**
- **Centre d'urgences psychiatriques (CUP): 032 755 15 15**

NEUCHÂTEL

- **La Providence**
Permanence médicale chirurgicale pour adultes dès 16 ans. 032 720 30 42. Lu-ve 8h-20h; sa et jours fériés 9h30-18h. Dimanche, le service est fermé.
- **Policlinique**
Centre médical, av. du 1er Mars 4. Lu-sa, 032 724 55 55.
- **Pharmacie de service**
Pharmacie de la Gare, jusqu'à 20h30. En dehors de ces heures: 0848 134 134.
- **Dépannage eau, gaz, électricité** 032 855 24 24.
- **Bibliothèque publique et universitaire**
Lecture publique: Lu 12h-19h. Ma 10h-19h. Me 12h-19h. Je 10h-19h. Ve 12h-19h. Sa 10h-16h.
- **Fonds d'étude:** Lu-ve 10h-12h/14h-19h. Sa 10h-12h. Salle de lecture: Lu-ve 10h-22h. Sa 8h-17h.
- **Espace Rousseau, salle:** Lu-ve 9h-19h. Sa 9h-17h.
- **Archives:** Me et sa 14h-17h ou sur demande.

LA CHAUX-DE-FONDS

- **Pharmacie de garde**
Pharmacie de la Gare, place de la Gare. Lu-sa jusqu'à 19h. Di et jours fériés 9h-13h/15h-19h.
- **En dehors de ces heures:** 0848 134 134.
- **Dépannage eau, gaz, électricité** 032 855 24 24.
- **Bibliothèque de la ville**
Service de prêt, discothèque et salle de lecture: Lu 13h-19h. Ma-ve 10h-19h. Sa 10h-16h.

LE LOCLE

- **Pharmacie de garde**
Pharmacie Mariotti, Grande-rue 38, jusqu'à 19h30. En dehors de ces heures: 0848 134 134.
- **Dépannage eau, gaz, électricité** 032 843 90 00.
- **Bibliothèque de la ville**
Lu-ma-me-ve 14h30-18h30. Je 14h30-20h. Sa 10h-12h.

LITTORAL-EST

- **Pharmacie de garde**
0848 134 134.
- **Permanence médicale**
Cornaux, Cressier, Le Landeron, Lignières: le 0848 134 134 renseigne et en cas d'urgence: 144.
- **La Neuveville, Douanne, Gléresse, Plateau de Diesse:** 0900 900 024 (1.95/min).
- **Bibliothèque des Deux Thielles, Le Landeron**
lu 13h30-17h. Ma 9h30-11h30/13h30-16h. Me 15-17h. Je 15-19h. Ve 10-12h.

LITTORAL-OUEST

- **Centre médical de la Côte**
Petit-Berne 14, Corcelles. Lu-ve 8h-20h. Sa 9h-15h, 032 727 11 00.
- **Pharmacie et médecin de garde**
0848 134 134 et en cas d'urgence: 144.
- **Bibliothèque communale, Auvonnier**
Ma 9-11h.
- **Bibliothèque communale, Bevaix**
Ma 14h-19h. Je 9h-11h/14h-18h.
- **Bibliothèque communale, Boudry**
Ma 15h-18h. Me 14h-18h. Je 15h-19h.
- **Bibliothèque communale, Colombier**
Me 14-18h, je 16-20h.
- **Bibliothèque communale, Corcelles-Cormondrèche**
Lu 9h30-11h30. Ma et je 15h30-19h. Me 14h-18h.
- **Bibliothèque communale, Cortaillod**
Ma 15h30-18h30. Me 14-17h. Ve 15h30-17h30.
- **Bibliothèque intercommunale, Gorgier-La Béroche**
Me-ve 15-19h.
- **Bibliothèque adultes, Peseux**
Temple 1a. Ma 10-12h. Me 17-19h. Je 17-20h.

VAL-DE-TRAVERS

- **Hôpital de Landeyeux**
032 854 45 45. Policliniquechirurgicale: Lu-ve 8h-18h30.
- **Pharmacie de service**
Pharmacieplus du Val-de-Ruz, Fontainemelon, 032 853 22 56, en dehors des heures d'ouverture des pharmacies de la commune de Val-de-Ruz. En dehors de ces heures: 0848 134 134.
- **Médecin de garde**
0848 134 134 et en cas d'urgence: 144.

- **Bibliothèque communale de Fontainemelon**
Lu 19h-21h. Je 13h30-15h30.
- **Bibliothèque communale, Les Geneveys-sur-Coffrane**
Je 19h-20h.

VAL-DE-TRAVERS

- **Médecin de garde et pharmacie de service**
0848 134 134 et en cas d'urgence: 144.
- **Hôpital Couvet** 032 864 64 64.
- **Bibliothèque communale, Couvet**
Lu 17h-19h. Me 15h-17h. Ve 14h-16h.
- **Bibliothèque communale, Fleurier**
Lu/ma 17h-20. Je 15h-18h.

JURA BERNOIS

- **Pharmacies de garde**
Saint-Imier, Pharmacie Pilloud, 032 941 21 94.
Tramelan, Pharmacie AmaVita SA, 058 851 30 29.
- **Médecins de garde**
De la Ferrière à Péry, 032 941 37 37.
Tramelan, 032 493 55 55.
- **Bibliothèque communale, Tramelan**
Lu 17h-19h.
- **Bibliothèque, Saint-Imier**
Bibliothèque régionale, section jeunes et section adultes, Je-ve 9h-11h. Me-ve 14h-18h.
- **Bibliothèque communale, Sonvilier**
Lu 17h30-19h30. Me 16h-18h.
- **Bibliothèque communale, Renan**
Lu 17h30-19h. Ma, je 15h30-17h.
- **Bibliothèque communale du Soleil, Villeret**
Ma 9h-10h/15h-18h. Je 18h-19h. Heure du conte pour les enfants de 3 à 5 ans, ma 10h-10h45 (d'octobre à mai, sauf durant les vacances scolaires).
- **Bibliothèque communale, Cormoret**
Ma 17h30-18h30. Je 17h-18h.
- **Bibliothèque communale, Courtelary**
Lu, me 9h30-10h30. Ma 19h20h. Je 15h-16h.
- **Bibliothèque communale, La Neuveville**
Lu-je 16h-18h. Sa 9h-11h.

JURA

- **Pharmacies de garde**
Saignelégier, Pharmacie des Franches-Montagnes, 032 951 12 03.
Le Noimont, Pharmacie St-Hubert, 032 953 12 01.
- **Bibliothèque, Le Noimont**
Lu 17h-19h. Ma 14h-17h. Ve 8h30-11h30.

RÉGION

- **Accompagnement**
De personnes en fin de vie. Service bénévole. 032 886 80 70.
- **Alcoolisme** SOS Alcool 24h/24. 0848 805 005.
- **ANAAP (psychiatrie)**
Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique. Permanence psycho-sociale, après-midi: Neuchâtel, Plan 19. La Chaux-de-Fonds, Manège 19.
Fleurier, Grand-Rue 7 Groupes d'entraides, groupe des proches, 032 721 10 93.
- **Asloca**
Neuchâtel. Information et défense des locataires. Consultations sur rdv, répondre 724 54 24, fax 724 37 26.
- **Aspedah**
Parents d'enfants hyperactifs et/ou avec déficit d'attention. Lu 9h-12h. Je 14h-16h. 021 703 24 20.
- **Association Alzheimer**
032 886 83 59, lu-ve 8h-11h30/14h-16h (sauf jours fériés). Informations, orientation et conseils, groupes d'entraide pour proches, lieux de rencontre pour personnes malades, cafés Alzheimer, accompagnement bénévole à domicile, vacances, www.walzh/ae.ch.
- **Association L'éducation donne de la force**
Réseau neuchâtelois de soutien à la parentalité et aux questions d'éducation. www.edf-ne.ch.
- **Assoc. suisse maladie de Parkinson**
Groupe neuchâtelois. 3e jeudi tous les 2 mois, 032 753 10 61. Parkinson, ligne gratuite 0800 80 30 20, ouverte chaque 3e mercredi du mois 17h-19h.
- **Autorité de conciliation**
En matière de santé. Difficultés entre patients et soignants. Rue du Château 12, Neuchâtel, 032 889 51 41. Demandes à adresser par écrit.
- **Cancer**
Ligue neuchâteloise contre le cancer, permanence lu-ve 8h-11h30 ou sur rendez-vous, 032 721 23 25. Vivre comme avant, cancer du sein, d'anciennes opérées à votre écoute, visite sur demande, 032 721 23 25/032 751 18 13/032 724 32 19.
- **Caritas Neuchâtel**
Service social et administration, Vieux-Châtel 4, Neuchâtel, 032 886 80 70. Epicerie, av. de la Gare 39, Neuchâtel, lu 14h-18h, ma-ve 8h30-12h/14h-18h, sa 8h30-12h, 032 721 28 87.
- **Cartons du cœur**
District de Neuchâtel, Boudry et Val-de-Ruz, 079 152 11 11, lu-ve 9h-10h. Montagnes neuchâteloises et Val-de-Travers, 079 310 50 20, lu-ve 9h-10h. www.cartonsducœur-ne.ch.
- **Centrevue**
Interventions sociales et réadaptation pour personnes handicapées de la vue, rue de Corcelles 3, 2034 Peseux, 032 886 80 40 sur rdv.
- **Chambre immobilière neuchâteloise**
Association de défense des propriétaires. Sur rendez-vous. Faubourg du Lac 2, Neuchâtel, 032 729 99 90.
- **Insisme Neuchâtel**
Association de parents de personnes mentalement handicapées. Av. L.-Robert 128, La Chaux-de-Fonds.

032 926 85 60. Lu, me, je 9h30-17h30. Ma 8h30-13h. Hôtel des Associations, rue Louis-Favre 1, Neuchâtel. Ma 8h30-12h. Ve 13h30-17h30. www.insisme-ne.ch, info@insisme-ne.ch.

- **Jeunes handicapés**
Service de dépannage. Ma 10h-13h, je 13-16h, 032 926 85 60. Me-ve 10h-13h, 032 835 27 08.
- **Job Service**
Service public gratuit spécialisé dans l'insertion professionnelle des jeunes. Quai Philippe-Godet 18, Neuchâtel. 032 725 35 55.
- **Lecture et compagnie**
Les lecteurs/trices bénévoles se rendent à domicile ou en institution. Chemin de Praz 2a, Boudry, 079 543 44 62. www.lecture-et-compagnie.ch
- **NOMAD stomathérapie canton**
Pont 25, La Chaux-de-Fonds. 032 886 82 50. stomathérapie.administration@ne.ch
- **NOMAD Magasin matériel de soins**
Pont 25, La Chaux-de-Fonds. 032 886 82 52, matin.
- **Pro Infirmis**
Au service de personnes en situation de handicap. Neuchâtel, Maladière 35, lu-ve 8h-12h/14h-17h, 032 722 59 60, neuchatel@proinfirmis.ch.
- **Pro Senectute Arc Jurassien**
Au service des aînés, conseil social, 032 886 83 40. Service des repas. 032 886 83 30.
- **Solidarité-femmes**
032 886 46 36

NEUCHÂTEL

- **Accueil familial de jour**
District de Neuchâtel et de Boudry. Rue des Usines 20, CP 26, 2003 Neuchâtel, 032 717 74 56/48, permanence téléphonique, lu 8h-11h30/14h-17h, ma 14h-17h, je 8h-11h30.
- **ADCN (chômage)**
Association pour la défense des chômeurs de Neuchâtel. Maison des Associations, rue Louis-Favre 1, tél. et fax 032 725 99 89.
- **Alcoolisme**
CENEa, Centre neuchâtelois d'alcoolologie. 032 889 62 10. Alcoologiques anonymes, 0848 848 846. SOS Alcoolisme, 0848 805 005.
- **Al-Anon**
Aide aux familles d'alcoologiques. 0848 848 833. 24h/24h
- **Apen**
Association des parents d'élèves de la ville de Neuchâtel, CP 1625, 2000 Neuchâtel, apen@bluewin.ch
- **Avivo**
Association de défense et de détente des retraités et pré-retraités. Louis-Favre 1, 032 725 78 60 (répondeur). Permanence, ma 9h-11h.
- **Bénévoles en ville, Neuchâtel**
Transports, visites, promenades etc. Ruelle Fleury 22. Permanence téléphonique, 032 724 68 00, lu-ve 9h-10h30.
- **Caritas Neuchâtel**
Service social et administration. Vieux-Châtel 4, 032 886 80 70. Epicerie, av. de la Gare 39, lu 14h-18h, ma-ve 8h30-12h/14h-18h, sa 8h30-12h, 032 721 28 87.
- **Centre de consultations Lavi**
Aide aux victimes d'infractions, rue J.-L. Pourtales 1, 032 889 66 49 ou La main tendue 143.
- **CNP Consultation ambulatoire du Littoral**
Rue du Verger-Rond 2, 2000 Neuchâtel, 032 722 12 21. Lu-ve 8h-12h/13h30-17h30. En dehors de ces heures: CUP 032 755 15 15.
- **Consultations juridiques**
Ordre des avocats, Beaux-Arts II. Me 16-19h, sans rendez-vous.
- **La Courte échelle**
Lieu d'accueil enfants-parents. Fausses-Brayes 3, Lu, ma 14h30-17h30. Me, je 8h45-11h45. 032 724 45 15.
- **Croix-Rouge suisse**
Av. du 1er-Mars 2a. Réception: 032 886 886 0. Transport pour malades: 032 886 886 9. Garde malades à domicile: 032 886 886 3. Bénévoles et aides aux proches: 032 886 887 0. Alarme Croix-Rouge: 032 886 886 4. Garde d'enfants malades à domicile: 032 886 886 5. Centre de Puériculture: permanence tél. lu-ve 8h-9h: 032 886 886 6, consultations: lu et ve 14h-17h, me 18-20h.
- **Dispensaire des rues**
Soins médicaux, infirmiers et paramédicaux. Douche et buanderie, écoute. Rue Fleury 22. Lu-me 14h-18h. Ve 14-16h. 721 10 25. (répondeur).
- **Drop-in**
Centre d'information, prévention et traitement des addictions. Fausses-Brayes 5. Lu-ve 8h-12h/14h-18h. 032 886 86 10, fax 032 886 86 49; drop-in@ne.ch
- **Es'Capad**
Soins infirmiers en psychiatrie pour adolescents et jeunes adultes. Av. du 1er Mars 16. 032 724 80 40. www.escapad.ch
- **Espace des Solidarités**
Lieu d'accueil et repas à domicile. Louis-Favre 1, 032 721 11 16.
- **FRC**
Fédération romande des consommateurs. Louis-Favre 1. Ma 14h-17h. 032 724 40 55.
- **Médiation familiale**
Association neuchâteloise. Fbg de l'Hôpital 23, 2000 Neuchâtel, 032 886 80 15.
- **Mouvement des aînés**
Louis-Favre 1. 8h-11h30, 721 44 44.
- **Planning familial**
Rue St-Maurice 4 Lu, ma, ve 14h-18h. Me 13h-19h, ou sur rendez-vous, 717 74 35.

Recif

- Lieu de rencontres et d'échanges interculturels pour femmes réfugiées, immigrées et suisses. Cassarde 22, 032 730 33 50. Cours de français et de couture.
- **Sida**
Groupe sida Neuchâtel. Tests anonymes. Grand-Rue 18, Peseux. 032 737 73 37
- **SOS futures mamans**
032 842 62 52.

LA CHAUX-DE-FONDS

- **Alcoolisme**
CENEa, Centre neuchâtelois d'alcoolologie, Parc 117. Information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 032 889 62 11. Alcoologiques anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Al-Anon, aide aux familles d'alcoologiques, 0848 848 833, tarif interurbain, (24h/24h).
- **Amicales des malentendants**
Cours de lecture labiale, rencontres mensuelles. C. Montavon, A.-M. Piaget 32, La Chaux-de-Fonds, 076 690 14 16. cortex81@hotmail.com
- **Association d'aide à l'enfance**
District de La Chaux-de-Fonds. Coup de pouce financier à vos enfants, 079 653 82 36.
- **Avivo**
Association suisse des rentiers AVS-Al, et préretraités, La Chaux-de-Fonds, 032 926 01 75.
- **Caritas Neuchâtel**
Espace des Montagnes. Collège 21, La Chaux-de-Fonds. Programme d'insertion. Lieu d'accueil, lu 14h-17h et je 14h30-16h30, 032 886 80 60. Epicerie. Collège 13. Lu 13h30-18h. Ma-ve 8h30-12h/13h30-18h. Sa 8h30-12h. 032 964 12 70. Le Pantin, restaurant social, Ronde 5, 032 964 13 44.
- **Centre social protestant**
Consultations sociales, juridiques, conjugales. Temple-Allemand 23. lu-ma, je-ve 8h-12h/13h30-17h30, 032 967 99 70. Boutique du CSP, Puits 1, ouvert lu-ve 14h-18h30.
- **Chômeurs**
Association pour la défense des chômeurs, rue du 1er Mars 15. Permanences: ma-me 9h-12h/14h-17h; je 9h-12h/14h-19h. 032 913 96 33. info@adc-ne.ch
- **Centre de consultations Lavi**
Aide aux victimes d'infractions. Av. Léopold Robert 90, 032 889 66 52 ou La main tendue (143) ou la police (117).
- **Centre de santé La Comète**
Rue du Parc 25. Ligue pulmonaire neuchâteloise, 032 886 82 60. Pro Senectute, 032 886 83 00, repas à domicile 032 886 83 30. SGMD Croix-Rouge, lu matin, ve matin 032 886 82 35. Centre d'ergothérapie, 032 886 82 70.
- **CNP Consultation ambulatoire des Montagnes**
Rue Sophie-Mairet 29. La Chaux-de-Fonds, 032 967 20 61. Lu-ve 8h-12h/14h-18h.
- **En dehors de ces heures:** CUP 032 755 15 15.
- **Consultations juridiques**
Rue du Parc 65. Je 16h-19h.
- **Croix-Rouge**
Paix 71, 032 886 82 32, 8h-11h30, services bénévolat, transports, baby-sitting, diététique. Boutique Vet'shop, Paix 73. Me-je 14h-18h, dernier samedi du mois, 9h30-11h30. Centre de puériculture, La Chaux-de-Fonds, Paix 71, lu et me 9h-11h; ma et ve 14h-17h30; permanence téléphonique, 032 886 88 66, les jours ouvrables 8h-9h. Service de garde-malade à domicile, Pont 25, 032 886 82 35. Formation et promotion de la santé, 032 886 88 61.
- **MCPIJN**
Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois. Aide en cas de séparation ou de divorce. C.P. 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9, rez-de-chaussée.
- **Médiation familiale**
(Association neuchâteloise). Place de l'Hôtel-de-Ville 1, 032 886 80 15.
- **NOMAD, La Chaux-de-Fonds/ Les Planchettes**
Rue du Pont 23. Aide et soins à domicile. Pont 23, La Chaux-de-Fonds. Accueil - liaison - orientation, 032 886 88 88.
- **Planning familial**
Sophie-Mairet 31. Lu 12h-18h. Ma 15-18h. Me 13h30-18h. Je fermé. Ve 15h-18h. 032 967 20 91.
- **Prévention pour jeunes et adultes**
La Balise. Accompagnement, soutien et écoute en matière d'addictions. Daniel-JeanRichard 5, La Chaux-de-Fonds. Lu, ma 17-19h. Me 14-18h. 032 913 12 28 ou 079 520 02 52.
- **Procacp**
La Chaux-de-Fonds, rue du Vieux-Cimetière 5, tél. 032 968 00 33. Permanence téléphonique, lu-ma, je 14-17h. Entretiens et conseils en matière d'assurances sociales uniquement sur rendez-vous.
- **SEL - Système d'échange local**
Chaque dernier mardi du mois (sauf juillet et décembre), 19h-21h, au café de l'Univers, 1er étage. Renseignements: M.-J. Boillat, 032 968 75 88 ou M. Hans, 032 913 96 74.
- **Service de la jeunesse**
Renseignements et inscriptions aux activités: secrétariat, 032 967 64 90, lu-ve 8h30-11h30.
- **Sida**
Groupe sida Neuchâtel: tests anonymes, sur rendez-vous au 032 737 73 37.
- **SOS futures mamans**
Numa-Droz 181, 24/24h, 079 772 16 90.
- **Toxicomanie**
Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie,

- Hôtel-de-Ville 27. Lu-ve 8h-12h/14h-18h, 032 967 86 00.
- Urgences: s'adresser au médecin de service. Le Seuil, Industrie 22, lieu d'accueil pour toxicomanes, 032 968 52 42.
- Permanences, lu 10h-15h, ma 10h-21h, me 10h-14h, je 10h-14h30, ve 10h-16h. Soupe à midi du lundi au vendredi.
- **Violence - Solidarité femmes**
Violences conjugales. Rue du Marché, 8, La Chaux-de-Fonds, 032 886 46 36.

LE LOCLE

- **Alcoolisme**
CENEa, Centre neuchâtelois d'alcoolologie, France 14, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 032 931 28 15.
- **Avivo**
032 931 76 27
- **Croix-Rouge**
Service des transports, 8h-11h30, 032 886 82 32. Centre de puériculture, Côte 2 (Dr Giordano), je 14h-17h30; permanence téléphonique, 032 886 88 66, les jours ouvrables 8h-9h.
- **NOMAD, Le Locle**
Aide et soins à domicile. Grand-rue 16, Le Locle. Le Locle, La Sagne, Les Brenets, La Brévine, Le Cerneux-Péquignot, La Chaux-du-Milieu, Brot-Plamboz et Les Ponts-de-Martel. Accueil - liaison - orientation, 032 886 88 88.
- **Pro Senectute**
032 933 00 04. Lu/ve 8h-11h30/14h-16h.

LITTORAL-EST

- **Infirmières indépendantes à domicile**
7/7. 078 824 46 72
- **NOMAD Marin**
Aide et soins à domicile. Av. des Champs-Montants 12a, Marin. Distarict de Neuchâtel. Accueil - liaison - orientation, 032 886 88 88.
- **Services bénévoles**
Cornaux, Cressier, 079 822 71 06, heures de repas. Marin-Epagnier, 032 756 02 80, 8h30 à 10h. Le Landeron, Lignières, 079 379 52 39. Lu/me 8-12h. Saint-Blaise, Hauterive, 079 374 77 66, 9-11h h/13h30-17h. www.vivre-sans-fumer.ch
- **Hauterive, 079 374 77 66, 9-11h.**

LITTORAL-OUEST

- **Infirmières indépendantes**
A domicile et soins palliatifs. 7/7, 079 33 22 600.
- **NOMAD Peseux**
Aide et soins à domicile. Chasselas 1, Peseux. Peseux, Corcelles-Cormondrèche, Serrières et centre Neuchâtel. Accueil - liaison - orientation, 032 886 88 88.
- **NOMAD Perreux**
Aide et soins à domicile. Rue de l'Hôpital 24, Boudry. Saint-Aubin-Sauges, Gorgier/Chez-le-Bart, Bevaix, Vaumarcus, Fresens, Montalchez, Milvignes (Auvonnier, Bôle, Colombier), Boudry/Areuse, Champ-du-Moulin, Cortaillod, Rochefort. Accueil-liaison-orientation, 032 886 88 88.
- **Service de transports bénévoles**
Colombier et Bôle, 079 415 13 49. Peseux, Corcelles, Cormondrèche, 079 735 32 08, lu, me, ve 9-11h. Auvonnier, 032 731 56 73, lu-ve 8h-11h. Béroche, 079 390 91 41. lu, me, ve 9h-11h. Bevaix, 078 610 62 60. Rochefort et Montmolin, 032 855 10 87.

VAL-DE-TRAVERS

- **Croix-Rouge**
Consultation de puériculture. Rue Henri-Calame 8, Cernier. Je 9h-12h/14h-17h.
- **Infirmières indépendantes à domicile et soins palliatifs.** 7/7, 24h/24, 079 417 33 41.
- **Services bénévoles**
Transports-achats. Lu-ve 8h-12h. 079 798 13 22.

VAL-DE-TRAVERS

- **CAPTT**
Centre d'aide et de prévention du traitement de la toxicomanie. Fleuriet, rue du Guillier 8, 032 860 12 12. Lu-ve 8h-12h/14h-18h30.
- **Croix-Rouge Suisse**
Consultation de puériculture au Cora. Grand-rue 7, Fleurier. Je 14h-17h30. Permanence téléphonique, lu-ve 8h-10h, 032 886 886 6.
- on et consultation pour questions de dépendance, rue H.-F. Sandoz 26, Tavannes. Tél. 032 481 15 16, fax 032 481 15 93. www.fondation-contact.ch

JURA/JURA BERNOIS

AVIS MORTUAIRES

Quand le soleil de la vie décline.
Les étoiles du souvenir s'illuminent.

Clélia Dommann-Castellani
Serge et Mary-Lisa Dommann
Alain Remy
Nadia Castellani
Daniel et Danielle Berberat

ainsi que les familles parentes et alliées
ont la tristesse de faire part du décès de

Roger CASTELLANI

leur cher frère, oncle, parrain, parent et ami qui s'en est allé samedi
dans sa 90e année.

La Chaux-de-Fonds, le 12 décembre 2015

Un adieu a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: Daniel Berberat
Rue de Chasseral 11, 2300 La Chaux-de-Fonds

La famille tient à exprimer toute sa gratitude au personnel soignant
de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds ainsi que le home de la résidence
au Locle et la Sombaille à La Chaux-de-Fonds pour leur dévouement
et leur accompagnement.

Le Seigneur est mon solide rocher,
Il me protège avec puissance et me rend libre.
Mon Dieu est le rocher où je m'abrite
Psaume 18 v 3

Willy Erb
Andrée et René Glauser-Zaugg et famille
Charles Amey et sa compagne Renée de la Reussille et famille
Les descendants de feu César et Esther Erb-Jacot
ainsi que les familles parentes et alliées
ont le chagrin de faire part du décès de

Nelly ERB

née Zaugg

leur chère épouse, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie
qui nous a quittés lundi dans sa 93e année.

Jésus dit: je suis le chemin, la vérité, et la vie.
Psaume 14 v 6

La Chaux-de-Fonds, le 14 décembre 2015

**Le culte aura lieu au temple Saint-Jean de La Chaux-de-Fonds,
le vendredi 18 décembre à 14 heures.**

Nelly repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Willy Erb
Temps-Présent
rue des Granges 11
2302 La Chaux-de-Fonds

Les personnes désirant honorer sa mémoire peuvent penser à l'Eren
paroisse de La Chaux-de-Fonds, CCP 23-758-7 (mention Nelly Erb).

Qu'il est dur de t'avoir vu faiblir
Qu'il est dur de t'avoir vu partir
Qu'il est bon de te savoir en paix
Tu resteras pour toujours dans nos cœurs.

Ses enfants Anne Gex
Pascale et Jean Thévenaz-Gex,
leurs enfants Nicolas, David et son amie Sophie
Olivier et Nadia Gex

Son amie Suzanne Vuillaume
ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le chagrin de faire part
du décès de

Serge GEX

dont le cœur s'est arrêté de battre dans sa 90e année.

2000 Neuchâtel, le 14 décembre 2015
(Petits-Chênes 4)

La cérémonie d'adieu aura lieu à la chapelle du Centre funéraire
de Beauregard, vendredi 18 décembre à 14 heures, suivie de la crémation.

Serge repose au pavillon du Centre funéraire de Beauregard.

028-776797

Lydie Marzetta-Champod
Serge Marzetta et son ami Marnès Aegerter
Maurice Marzetta

ainsi que les familles parentes et alliées
ont le chagrin de faire part du décès de

Kurt MARZETTA

leur cher époux, papa, parent et ami qui s'en est allé vendredi
à l'âge de 78 ans.

La Chaux-de-Fonds, le 11 décembre 2015

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile de la famille: rue du Chapeau-Râblé 42, 2300 La Chaux-de-Fonds

AVIS MORTUAIRES



Marie-Thérèse JEMMELY

née Progin

nous a quittés le 15 décembre 2015
dans sa 86e année.

Elle échappe ainsi aux douleurs et aux tourments
qui l'avaient envahie.

Ses filles Josette et Eliane, leurs conjoints
Ses petits-enfants Thierry, Stef, Delphine, Aurélien,
leurs conjoints et conjointes
Tous ses arrière-petits-enfants
Les familles parentes, alliées et amies.

La cérémonie aura lieu dans l'intimité de sa famille.

Marie-Thérèse repose au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds,
jusqu'au vendredi 18 décembre à 11 heures, puis ses cendres seront
déposées au Jardin du Souvenir.

Adresse de la famille: Eliane Vaucher, rue de la Côte 66, 2000 Neuchâtel

Je lève les yeux vers la montagne.

Suzanne Martignier-Schirmer
Claude et Christiane Martignier-Messerli
Cédric et Julie Martignier et leurs enfants
Loïc Martignier et sa compagne Svetlana et les enfants

Charles Dubois et famille

Raymond Dubois et famille

Trudi Künzi-Voser et famille

ainsi que les familles parentes et alliées
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Monsieur

Marcel MARTIGNIER

leur très cher et bien-aimé époux, papa, beau-papa, grand-papa,
arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami
enlevé à l'affection des siens lundi dans sa 90e année.

La Chaux-de-Fonds, le 14 décembre 2015

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds
le jeudi 17 décembre à 14 heures.

Marcel repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue des XXII cantons 46, 2300 La Chaux-de-Fonds



Le FC Dombresson

a le regret de faire part du décès de

Madame

Françoise STAUFFER

maman de Sébastien, dévoué entraîneur des juniors et ami
et grand-maman de Mathieu, Mylène et Florian, membres du Club.

Il présente à Sébastien et sa famille ses plus sincères condoléances.

REMERCIEMENTS

La chaleur d'un regard, un message, une parole,
une présence, un don, un geste d'amitié,
la famille de

Madame

Anne-Marie ADAM

tient à dire un merci chaleureux à tous ceux et celles qui l'ont entourée
pendant ces moments douloureux.

Fleurier, décembre 2015

028-776655

En souvenir de

Madeleine MATTHEY

Merci à vous qui êtes venus nous entourer
en ces jours de douloureuse épreuve.

Merci à vous, amis et connaissances, pour vos messages, fleurs et dons.

Sa famille

Chézard-Saint-Martin, décembre 2015

DELÉMONT

Un cycliste chute et se blesse

Hier vers 14h35, un cycliste circulait sur la
rue du Stand à Delémont en direction de
la route de Porrentruy. Au giratoire situé à
proximité de la station Coop, le cycliste a
entrepris le dépassement d'une voiture
par la droite. Lors de cette manœuvre,
une collision s'est produite entre le deux-
roues et le flanc arrière droit de la voiture,
laquelle bifurquait à droite pour
emprunter la route de Porrentruy. Suite à
ce choc, le cycliste a chuté lourdement
sur la chaussée. Blessé, il a été pris en
charge par une ambulance de l'hôpital du
Jura à Delémont. ● COMM

L'ÉPHÉMÉRIDE

16 décembre 1793: Tea Party à Boston

Des colons américains, mécontents
des taxes que leur impose l'Angleterre,
se déguisent en Indiens, montent à
bord d'un vaisseau anglais et jettent à
la mer 342 caisses de thé. L'événement
passera à l'histoire sous le nom de
Boston Tea Party.

2006 – Disparu de la capitale française
depuis plus de 50 ans, le tramway y re-
vient avec l'inauguration du T3. Lancée à
l'été 2003, la construction a été le plus
important chantier à Paris depuis le péri-
phérique inauguré en 1973.

2001 – Décès de Stefan Heym, figure
de la littérature est-allemande, à l'âge de
88 ans. Il connaît le succès avec des ro-
mans écrits en anglais tels que «Hosta-
ges» (1942) et «The Crusaders» (1948).

1991 – Indépendance du Kazakhstan.
1990 – Après plus de 30 ans de dicta-
ture et de terreur, Haïti connaît enfin
des élections sans violence. Des centai-
nes de milliers de personnes envahis-
sent les rues de Port-au-Prince pour cé-
lébrer la victoire de Jean-Bertrand
Aristide à la présidence du pays.

1989 – En Roumanie, révolte popu-
laire à Timisoara qui marque le début
de la fin pour le dictateur Nicolae
Ceausescu – le génie des Carpates – et
son régime de terreur et de corruption.
1971 – L'indépendance du Bangladesh,
qui avait été proclamée le 26 mars précé-
dent, est maintenant un fait accompli.

1897 – Décès de l'écrivain français Al-
phonse Daudet à l'âge de 57 ans. Doué
d'un talent peu commun pour la des-
cription, il a laissé des œuvres impéris-
sables, telles «Tartarin de Tarascon».

L'ÉNERGIE

Contrôle continu des installations de chauffage

(Température extérieure moyenne
et degrés-jours)

Semaine du 7 au 12 décembre 2015

Région climatique	Tm	Dj
Neuchâtel	3.5	115.2
Littoral Est	3.1	118.0
Littoral Ouest	2.8	120.3
Val-de-Ruz	1.7	127.9
Val-de-Travers	0.1	139.1
La Chaux-de-Fonds	1.8	127.3
Le Locle	0.2	138.3
La Brévine	-1.1	147.5
Vallée de la Sagne	0.0	139.8

La bonne idée

Savez-vous qu'en recyclant le verre, il
est possible de réduire de 25% l'énergie
utilisée pour sa fabrication?

Renseignements:

www.ne.ch/energie rubrique Chauffa-
ges, installations techniques ou Service
de l'énergie et de l'environnement (tél.
032 889 67 30). ● COMM

Le mot caché

Solution

Le mot caché à former de la grille
avec les lettres inutilisées est:

SYRPHIDE

Ghielmetti
Pompes Funèbres
Écoute et discrétion au service des familles
Tél. 032 721 19 31
Prévoyance funéraire
info@pf-ghielmetti.ch www.pf-ghielmetti.ch
Neuchâtel – Peseux

Flühmann-Evard
POMPES FUNÈBRES
1938 - 75 ANS - 2013
Écoute, conseils et démarches 24/24h
www.pfne.ch 032 725 36 04 info@pfne.ch



AIR DU TEMPS
PIERRE-YVES THEURILLAT

Le dernier gag?

Le type entre dans le bar, retrouve deux-trois amis. Bouts de discussion. «Schlouk» de boisson. Ça cause. Le gars enchaîne les gags, veut tellement faire rire. Je le connais. J'ai envie de lui dire de ne faire qu'un gag par jour, et de laisser autre chose s'installer entre nous, pour que la conversation prenne, pour que le moment soit bien. Mais je le connais. Il s'obstine dans son désir, toujours plus affaibli car ses witz ne prennent pas. Tout le monde les a déjà entendus. Juste quelques risettes autour de lui, et encore... De la politesse, de l'indifférence beaucoup. Il s'assèche, puis perd voix.

Soudain, l'enfant qu'il était lui demande de s'oublier lui-même,

de se taire, ou alors, juste un tout dernier. Le vieillard qu'il sera lui dit d'accord pour un dernier. C'est une devinette.

«Tu es dans une voiture de course. Devant toi se pavane un beau cheval blanc, devant le cheval blanc, il y a un cochon et juste devant le cochon, il y a un autre cheval blanc et... une autre voiture de course. Cette voiture s'arrête, derrière elle le deuxième cheval blanc s'arrête, le cochon s'arrête, le premier cheval blanc s'arrête... Toi-même, dans ta voiture de course, que fais-tu alors?»

Le questionné ne devine pas? «Eh bien je te le dis... tu t'arrêtes aussi et? Et tu descends du carrousel...»

LA PHOTO DU JOUR

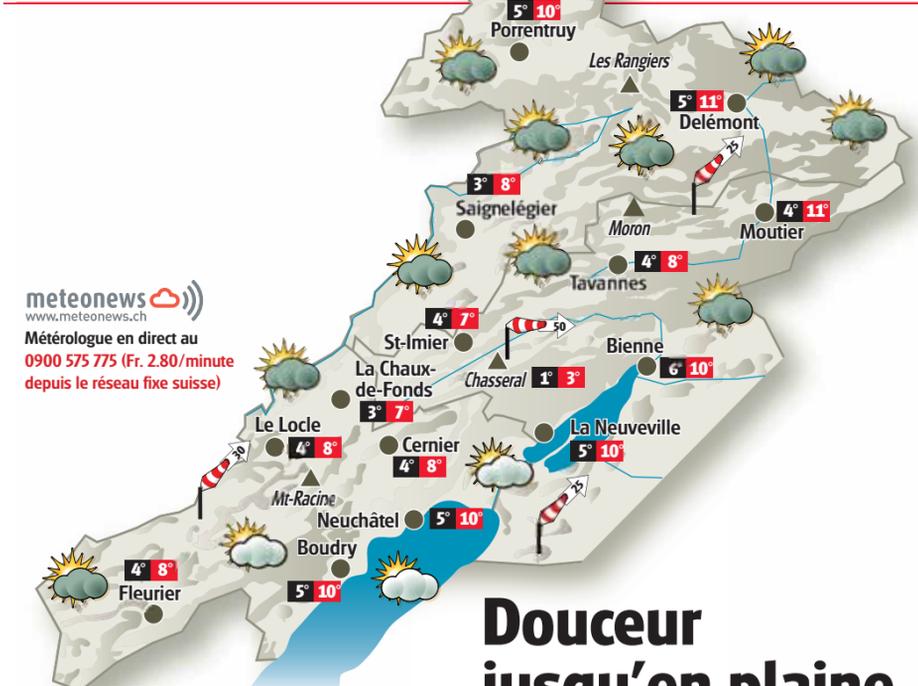
Des enfants népalais s'entraînent pendant un cours d'autodéfense à Katmandou. KEYSTONE



LA MÉTÉO

Lever 8h11
Coucher **16h46**

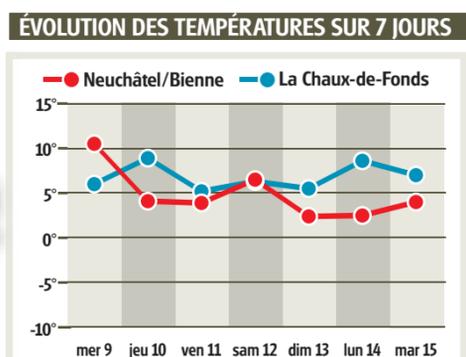
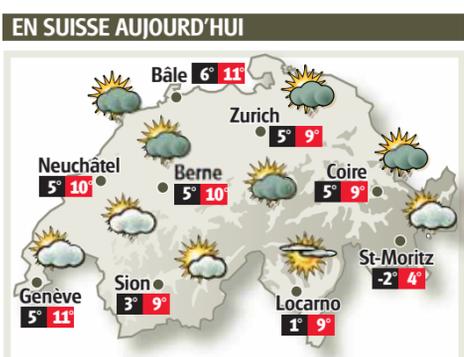
Lever 11h28
Coucher **22h28**



Douceur jusqu'en plaine

A l'arrière de la perturbation passée dans la nuit, un ciel de traîne peu actif prendra le relais ce mercredi. Des intervalles ensoleillés parfois assez généreux devraient s'ouvrir en journée en plaine. Cela dit, le risque d'averses ne sera pas nul, surtout sur le Jura. Il fera par ailleurs très doux jusqu'en plaine avec des maximales proches de 10 degrés. Retour du régime brouillards et soleil demain.

Lac	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveaux des lacs
Neuchâtel	8°	Sud-Ouest 1-2 Bf	429.03 m
Bienne	8°	Sud-Ouest 1-2 Bf	429.05 m
Niveau du lac des Brenets: 750.55 m			



Jour	Localité	Température	Fiabilité
JEUDI 17	à 1000m	4° 7°	9/10
	pied du Jura	0° 10°	
VENDREDI 18	à 1000m	4° 9°	8/10
	pied du Jura	3° 8°	
SAMEDI 19	à 1000m	3° 5°	7/10
	pied du Jura	0° 10°	
DIMANCHE 20	à 1000m	1° 3°	7/10
	pied du Jura	1° 13°	

SUDOKU N° 1431

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3. Solution dans notre prochaine édition.

Solution de la grille précédente n° 1430

9	2	3	1	4	5	8	6	7
5	8	4	6	9	7	3	2	1
6	1	7	3	8	2	9	4	5
7	9	5	4	6	8	1	3	2
4	3	8	7	2	1	6	5	9
1	6	2	5	3	9	7	8	4
3	5	9	2	1	6	4	7	8
8	7	6	9	5	4	2	1	3
2	4	1	8	7	3	5	9	6

Difficulté 2/4

			8	7		2	5	3	
						6			
5		2							
9	6			1	4				
3				5				4	
				2	3			9	8
							5		6
			6						
4	8	1		6	5				

Grille proposée par la filiale informatique de gestion **Hes·SO**

ARCINFO.CH
LE SITE INTERNET DE L'EXPRESS L'Impartial canal alpha
PARTENAIRE MÉDIA

Silent Party

19 Décembre
Dès 20h00
Place des Halles
Neuchâtel
Entrée libre

DIFFUSION COMMUNICATION
EN COLLABORATION AVEC